La Terre DE CHEZ NOUS

Vol. XIX — No 4 | OTTAWA, LE 23 OCTOBRE 1946 | ADMINISTRATION: 515 rue Viger, Montreal



A l'issue de la première séance du congrès général de l'U.C.C., a été prise une photographie des congressistes groupés devant le Palais Montcalm à Québec. Voici la partie centrale de cette photographie. De gauche à droite, on reconnait au premier plan M. J.-A. Pinsonneault, président de la Coopérative Fédérée, MM. J.-B. Lemoine et A. Laframboise, membres de l'exécutif de l'U.C.C., M. Samuel Audette, vice-président général, M. Abel Marion, président général, le R. P. L. Lebel, s.j., aumônier général, le R. P. C. St-Arnaud, s.j., aumônier adjoint, M. le chanoine Philibert Grondin, aumônier de Québec-Sud et vétéran de l'Association, M. Henri-C. Bois, vice-président général, M. J. Laliberté, président de l'Abitibi, M. A. Caillé, président de St-Jean, M. l'abbé O. Ménard, aumônier de St-Jean, M. Gérard Filion, secrétaire général, et tous les délégués qui, tout étant dignes d'être nommément désignés, ne peuvent l'être faute d'espace.

Les problèmes de l'industrie laitière soulèvent une discussion acharnée

Les congressistes demandent des justes prix pour les produits laitiers. — Ils réclament le droit traditionnel de faire leur provision d'hiver. — L'U.C.C. fonde un service d'Industrie laitière. — Points saillants d'une longue discussion.

Comme il fallait s'y attendre, la question si débattue des prix du lait, du beurre, du fromage et autres produits laitiers a soulevé une discussion très animée au cours du congrès général de l'U.C.C. qui vient de s'achever. Elle était d'ailleurs au programme et les délégués et congressistes, dont certains ont montré de véritables talents d'orateurs, n'ont pas attendu la succesion des diverses matières de l'ordre du jour pour mettre la question sur le tapis. On peut dire que le point névralgique de la discussion a été cette année le problème de la rémunération insuffisante des produits agricoles. Et quand on est dans la province de Québec, cela suppose qu'il s'agit de l'industrie laitière, parce que c'est le gond sur lequel s'appuie notre économie agricole.

Dès la première séance, le président général prévoyait cette levée de boucliers lorsqu'il faisait appel au calme et à la pondération dans les discussions qui s'ensuivraient. On a parlé d'une explosion du mécontentement général. Certes, il y avait du malaise, mais on ne peut dire que, d'une façon générale, la discussion ait manqué de dignité, si parfois elle fut un peu houleuse. Chacun a pu exposer son point de vue tout à son aise et la conviction a donné, en certains cas, des ailes a l'éloquence.

A deux reprises, au cours du congrès, on a soulevé la discussion: au cours de la deuxième séance, consacrée à la Mutuelle-Vie de l'U.C.C. et surtout à la quatrième séance, au stage de la discussion des résolutions. De toutes les opinions exprimées et des échanges de vues très nombreux et, par moments, assez piquants, il ressort que les cultivateurs sont loin d'être satisfaits de la situation actuelle de l'industrie laitière. Certains cultivateurs sont allés jusqu'à suggérer le recours à la grève, comme en Alberta, pour redresser la situation.

On parle de grève

Il fallut toute la diplomatie et toute la souplesse de M. Marion pour ramener la discussion sur un terrain moins mouvant. M. le chanoine Malouin avait d'abord fait remarquer à un cultivateur qui exprimait des doutes sur l'efficacité que comporterait le mot "catholique" dans le nom de l'association professionnelle, qui l'empêcherait de recourir à des moyens extrêmes, par exemple la grève, que l'Eglise ne s'oppose pas à la grève, mais elle enseigne que c'est le dernier moyen auquel il faille recourir. Et, avant de se mettre en grève, il faut s'assurer si l'on ne manque pas à la justice et à la charité.

"Je me demande, poursuit M. le chanoine Malouin, si tous ceux qui sont prêts à perdre du temps de l'argent pour faire la grève seraient aussi disposés à dépenser autant de temps et d'argent pour porter à 100,000 ou à 125,000 le nombre des membres de l'U.C.C. Et pourtant, ajouta-t-il, cet effectif de 100,000 et plus serait une garantie que les intérêts des cultivateurs seraient bien sauvegardés et que la grève ne serait jamais nécessaire."

(Suite à la page 20)

Faits saillants du congrès général

Voici, en quelques lignes les faits saillants du congrès général de l'U.C.C. à Québec.

1—Huit cents à neuf cents personnes, — cultivateurs, aumôniers, invités, agronomes, observateurs, — assistent aux diverses séances du congrès.

2—Le président, M. J.-A. Marion, les vice-présidents, MM. Samuel Audette et Henri-C. Bois, sont unanimement réélus.

3—Le secrétaire général annonce la transformation presque achevée de l'U.C.C. en fédération de syndicats professionnels.

4—Un important service de l'U.C.C., La Mutuelle-Vie, fête son dixième anniversaire. Montant d'assurance en vigueur: plus de huit millions au 31 août.

5—La question de l'industrie laitière a préséance dans la discussion. On

(Suite à la page 27)

Gardons-nous de sacrifier nos libertés les plus chères pour une bouchée de pain

Avertissement du président général à l'ouverture du congrès de Québec. — Assistance plus nombreuse que jamais à la messe et aux séances.—Le sermon du R. P. St-Arnaud. — La première séance du congrès général.

Au lieu de la séance d'ouverture, c'est par la séance de clôture du congrès général qu'il faudrait commencer, si l'on s'en tenait simplement à relater l'événement le plus rapproché de la date de publication. Comme un très grand nombre de membres de l'U.C.C. e. de cultivateurs n'ont pu, pour diverses raisons, assister à leur congrès annuel, il est juste qu'ils puissent en avoir un résumé aussi substantiel et aussi fidèle que possible, à partir de l'ouverture des délibérations.

Voilà pourquoi il faut commencer par le commencement. L'acte le plus important du congrès, on le dit et on le répète chaque année, c'est la messe d'ouverture. Les délégués et autres congressistes l'ont compris puisqu'ils n'ont pas manqué d'y assister en grand nombre pour implorer les lumières d'en-Haut et attirer les bénédictions du Ciel sur leurs délibérations. En fait, la petite chapelle des Jésuties à Québec pouvait à peine contenir la foule qui s'y pressait. M. Marion a lui-même noté ce fait dans son discours d'ouverture.

Comme la Terre de Chez Nous l'annonçait la semaine dernière, c'est le R.P. Léon Lebel, S.J., aumônier général, qui célébra le Saint-Sacrifice. A l'issue de la messe, le R.P. Charles Saint-Arnaud, S.J., aumônier général adjoint, a prononcé le sermon d'usage.

Le prédicateur démontra que l'Eglise a le droit et le devoir de régir tous les actes du chrétien. L'exclusion de Dieu par la non-confessionnalité, dit-il, est une injure à la conscience chrétienne. Les catholiques doivent se prévaloir de leur titre de catholique pour s'unir entre eux sur le terrain économique et social.

Le R.P. Saint-Arnaud insista ensuite sur la valeur sociale du christianisme qui est le seul agent capable de rétablir le monde sur des bases non seulement chrétiennes, mais simplement humaines. Il fit remarquer que l'Eglise pose le problème social dans toute son ampleur, qu'elle sait que les conditions économiques défavorables sont un obstacle au salut. C'est pourquoi elle veut que les hommes s'organisent sur le terrain familial, national et international. Enfin il déclara que l'Union professionnelle assure le bien-être de la classe agricole et rappela que l'Eglise, par la voix des Papes, demande aux catholiques de s'organiser sur le terrain professionnel. L'Eglise, dit-il, veut que l'homme se groupe dans un syndicat chrétien, car elle veut travailler au perfectionnement complet de l'homme. Le prédicateur montre, en terminant, le danger des unions neutres et declare que l'U.C.C. et l'U.C.F. ont pour but de rendre la classe agricole heureuse et prospère. On trouvera ailleurs un résumé plus élaboré du sermon du R.P. Saint-Arnaud.

Quelques instants plus tard, les congressistes se retrouvaient en la vaste salle du Palais Montcalm, remplie aux trois quarts, l'une des plus fortes assistances qu'on ait encore vues à Québec, pour entendre le président général déclarer, selon le rite accoutumé.

(Suite à la page 20)



C'est le moment solennel où va s'ouvrir le vingt-deuxième congrès général de l'U.C.C., tenu à Québec, comme on le sait, mercredi et jeudi de la semaine dernière. Le photographe a saisi sur le vif la scène toujours impatiemment attendue de la déclaration d'ouverture du président général, M. Abel Marion. Assis à l'arrière de la scène, on remarque le pro-maire de la ville de Québec, M. Gérard Guay, qui remplaçait le maire Lucien Borne, M. le chanoine Philibert Grondin, aumônier de Québec-sud, et le R. P. Léon-Lebel, S.J., aumônier général de l'U.C.C.



Cette photographie fait suite à celle qui paraît en première page. C'est l'aile gauche des congressistes, et cette expression est prise au sens propre, non au figuré. Ici et là, dans le groupe, mais de gauche à droite, on remarque M. L.-P. Poulin, adjoint au secrétaire général de l'U.C.C., M. l'abbé G. Pinard, aumônier diocésain de Nicolet, MM. P.-E. Lortie et G. Demers, propagandistes, M. l'abbé E. Préseault, aumônier d'Ottawa, M. L. Paquin, directeur de la propagande, M. L. Iperciel, président d'Ottawa, M. A. Pelletier, président de Québec-Est, M. A. Massé, président de Mont-Laurier et nombre de délégués des diverses régions de l'U.C.C.

Passages essentiels du rapport annuel du secrétariat général de l'U.C.C.

L'incorporation de l'U.C.C. d'après la loi des syndicats professionnels. — Le nombre des membres à son plus haut niveau. — Le travail accompli. — La défense des intérêts agricoles.

Le 16 octobre, à la première séance du congrès général de Québec, M. Gérard Filion, secrétaire général, a soumis le rapport annuel sur l'activité de l'U.C.C. et de ses services. Ce rapport était imprimé et a été remis aux congressistes. "La Terre de Chez Nous" en reprend ici les passages essentiels.

AVANT-PROPOS

L'Union Catholique des Cultivateurs, association incorporée en vertu de la troisième partie de la Loi des Compagnies, présente son 22e et dernier rapport annuel. Le prochain rapport sera celui de l'Union Catholique des Cultivateurs, association incorporée en vertu de la Loi des Syndicats professionnels. Le statut juridique changera, mais l'association restera immuable dans les fins qu'elle poursuit depuis sa fondation.

Rappelons que de 1924 à 1930, soit pendant les six premières années de son existence, l'Union Catholique des Cultivateurs fut une association sans personnalité civile. Le congrès général de 1929 s'étant prononcé pour l'augmentation de la cotisation de 50 cents à $2.00 et pour la fondation de *La Terre de Chez Nous*, les dirigeants jugèrent que le temps était venu de donner à l'Union une personnalité civile. Le 6 octobre 1930, le Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec signait les lettres patentes de l'Union Catholique des Cultivateurs incorporée, association régie par la troisième partie de la Loi des Compagnies. Le 27 août 1930, *La Terre de Chez Nous incorporée* recevait ses lettres patentes et le 7 novembre 1930, le Comptoir coopératif de l'U.C.C. limitée recevait les siennes. Par suite de l'entente intervenue avec la Coopérative Fédérée en avril 1938, le Comptoir coopératif cessa ses opérations la même année et fut définitivement liquidé le 10 mai 1943.

Le 27 juin 1946, les actionnaires de *La Terre de Chez Nous*, réunis en assemblée générale spéciale, passaient une résolution pour demander la liquidation de leur compagnie et pour adopter le transfert de l'actif et du passif à l'Union Catholique des Cultivateurs.

Le même jour, c'est-à-dire le 27 juin 1946, les directeurs de l'U.C.C. adoptaient une résolution pour demander au Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec l'abandon des lettres patentes émises le 6 octobre 1930. Le même jour, ils signaient une requête à l'honorable Secrétaire de la Province pour demander l'incorporation de leur association en vertu de la Loi des Syndicats professionnels.

Les trois compagnies fondées en 1930 sont liquidées ou en voie de liquidation en 1946. Le Comptoir coopératif est totalement disparu; *La Terre de Chez Nous* devient un simple service de l'U.C.C.; celle-ci abandonne ses anciennes lettres patentes pour se donner une personnalité civile plus conforme aux fins qu'elle poursuit.

Ces nombreux changements sont un signe de progrès et manifestent une aptitude remarquable à s'adapter aux temps et aux besoins nouveaux.

Le présent rapport clôt une ère qui fut féconde en initiatives et en oeuvres. L'ère qui s'ouvre devra l'être autant et peut-être davantage.

SECRETARIAT GENERAL

1.—Organisation et vie sociale de l'Union.

Incorporation des cercles.

Pour donner suite à la décision prise par le congrès général d'octobre 1945, les cercles ont reçu instruction du Secrétariat général de demander leur incorporation en vertu de la Loi des Syndicats professionnels et conformément aux règlements adoptés par le dernier congrès général. Au 31 août dernier, 371 cercles s'étaient transformés en syndicats et l'avis d'incorporation avait paru dans la *Gazette officielle de Québec*.

A la même date, il restait 300 cercles qui n'avaient pas encore demandé ou obtenu leur personnalité civile. Nous espérons que ces retardataires feront diligence pour se mettre en règle le plus tôt possible.

Le nombre total des cercles et syndicats étant de 671 au 31 août, comparativement à 615 à la même date de l'année précédente, cela représente une augmentation de 56 pour les douze derniers mois.

Effectifs

Le nombre des membres enregistre une augmentation de 4,177 pour atteindre le chiffre record de 36,309.

Année	Total
1924-25	11,577
1925-26	9,669
1926-27	9,335
1927-28	7,264
1928-29	10,256
1929-30	16,350
1930-31	11,826
1931-32	9,675
1932-33	8,320
1933-34	9,825
1934-35	13,943
Année	Total
1935-36	13,698
1936-37	13,729
1937-38	21,297
1938-39	16,472
1939-40	22,393
1940-41	22,059
1941-42	25,753
1942-43	33,091
1943-44	31,510
1944-45	32,132
1945-46	36,309

Fédérations

A la fin du dernier exercice, 10 unions régionales ou diocésaines étaient transformées en fédérations de syndicats. Les autres devaient le faire incessamment.

Les effectifs des fédérations ont enregistré dans presque tous les cas de légères augmentations sur l'année précédente, comme le tableau comparatif suivant en fait foi:

	Syn.	Mem.
1. Abitibi		
1944-1945	49	2,277
1945-1946	53	2,627
2. Chicoutimi		
1944-1945	32	1,432
1945-1946	45	2,486
3. Joliette		
1944-1945	26	1,524
1945-1946	27	1,565
4. Mont-Laurier		
1944-1945	11	300
1945-1946	21	876
5. Montréal		
1944-1945	12	525
1945-1946	17	999
6. Nicolet		
1944-1945	63	3,694
1945-1946	66	4,504
7. Ottawa		
1944-1945	18	703
1945-1946	18	691
8. Québec-est		
1944-1945	30	1,337
1945-1946	35	1,446
9. Québec-nord		
1944-1945	23	1,125
1945-1946	25	1,091
10. Québec-ouest		
1944-1945	20	867
1945-1946	18	885
11. Québec-sud		
1944-1945	41	2,351
1945-1946	42	2,864
12. Rimouski-est		
1944-1945	40	1,585
1945-1946	47	2,136
13. Rimouski-ouest		
1944-1945	41	1,781
1945-1946	41	1,816
14. Saint-Hyacinthe		
1944-1945	59	3,244
1945-1946	60	3,256
15. Saint-Jean		
1944-1945	19	949
1945-1946	22	1,130
16. Sherbrooke		
1944-1945	74	4,041
1945-1946	75	3,980
17. Témiscamingue		
1944-1945	15	1,070
1945-1946	17	1,097
18. Trois-Rivières		
1944-1945	28	1,566
1945-1946	28	1,851
19. Valleyfield		
1944-1945	15	697
1945-1946	14	688

Les activités des fédérations ou des unions régionales ont été nombreuses et variées au cours de l'exercice. A quelques exceptions près elles ont maintenant l'avantage d'avoir à leur service un propagandiste qui se tient en contact permanent avec les dirigeants des syndicats pour stimuler leur zèle, seconder leurs efforts, soutenir leurs initiatives. A noter que plusieurs fédérations ont maintenant un Secrétariat où le propagandiste reçoit les membres de l'Union qui ont besoin de conseils et de renseignements. Cette initiative d'ouvrir ainsi des secrétariats régionaux s'avère de plus en plus utile et fructueuse.

Librairie

Le Service de librairie de l'U.C.C. a fait un chiffre d'affaires de $3,054.01. Il a édité ou réédité les ouvrages suivants:

Le Civisme

(Fernand Chaussé)

3,000 exemplaires

Le tracteur à chenilles

(Suite à la page 9)

Bilan synthétique

de l'Union catholique des Cultivateurs, de la Section des Bûcherons et de la "Terre de Chez Nous" au 31 août 1946, tel que soumis au Congrès général de Québec.

ACTIF

Actif de roulement		
Caisse et banque	$ 25,412.14	
Débiteurs	11,154.05	
Inventaires	29,242.51	
		$ 65,808.70
Comptes d'ordre		
Papeterie	$ 100.00	
Dépenses payées d'avance	5,117.67	
		$ 5,217.67
Immobilisations		
Dépôts	$ 185.00	
Action de la Caisse populaire	50.00	
Mobilier et agencements	21,970.45	
Matériel roulant	3,792.68	
Immeubles	110,910.62	
Capital de garantie à la Société Mutuelle d'Assurances générales	25,000.00	
Prêts à l'Union Catholique des Fermières	1,000.00	
Le Foyer rural	500.00	
		$163,408.75
		$234,435.12

PASSIF

Passif à court terme		
Créanciers	$ 9,311.55	
Timbres — Ass.-chômage	9.22	
Impôt sur salaires	4.02	
		$ 9,324.79
Passif à long terme		
Hypothèque		$ 20,000.00
Comptes d'ordre		
Recettes perçues d'avance	$ 15,060.34	
Dépenses courues	150.00	
Sou de la Frat. française	443.92	
		$ 15,654.26
Réserves		
Pour amortissement des immeubles	$ 7,590.96	
Pour amortissement du mobilier	7,677.84	
Pour amortissement du matériel roulant	3,954.34	
Spéciales	6,560.18	
		$ 25,783.32
Capital		
Excédent au 1er septembre 1945	$131,463.30	
Excédent de l'exercice	32,209.45	
		$163,672.75
		$234,435.12

RAPPORT DU VERIFICATEUR

J'ai examiné les livres de l'Union Catholique des Cultivateurs, de La Terre de Chez Nous et de la Section des Bûcherons pour l'exercice terminé le 31 août 1946 et j'ai obtenu tous les renseignements que j'ai demandés.

J'ai accepté tel que soumis le relevé des inventaires qui m'a été fourni.

Je suis d'avis que les comptes de profits et pertes et les bilans contenus dans ce rapport représentent exactement la situation financière des sociétés plus haut mentionnées au 31 août 1946 au meilleur de ma connaissance et tel que les livres le démontrent.

J.-F. DIONNE, A.P.A.,
Vérificateur.

Montréal, le 1er septembre 1946.



Ce cliché, tiré de la photographie des congressistes, fait suite aux clichés de la première page et de la page 2. C'est l'aile droite. Au premier plan de gauche à droite, on voit les aumôniers régionaux de Rimouski, M. l'abbé L. Beaulieu et J.-B. Caron, d'autres aumôniers diocésains, des dirigeants de l'U.C.C., des propagandistes de l'Union et des services d'assurance, quelques fermières, et, malgré tout, il y a encore des absents...

Le cultivateur a droit aux mêmes rang et avantages que les autres travailleurs

Fermes déclarations du ministre de l'Agriculture, l'hon. M. Barré, à la soirée sociale de l'U.C.C. — Mgr Auguste Boulet représente l'archevêché de Québec et M. l'abbé Arthur Fortier, le ministre de la Colonisation. — Invités et assistants. — Forte conférence du R. P. Poulin, s. j., sur "la terre et la famille". — M. Abel Marion préside.

Par Bernard Bérubé

Le clou de la première journée des délibérations du congrès général de l'U.C.C. est sans contredit la soirée sociale. Cette année encore on n'a pas voulu déroger à une respectable habitude qui tend à devenir coutume.

Cette soirée sociale, tenue comme toutes les séances du congrès, au Palais Montcalm, groupait la la même foule de délégués et congressistes qui avaient suivi fidèlement les séances du matin et de l'après-midi.

Quelques invités

On remarquait plusieurs invités d'honneur qui avaient pris place sur la scène. Outre M. Abel Marion, qui présidait la séance, mentionnons le R. P. Antonio Poulin, conférencier invité, l'hon. Laurent Barré, ministre de l'Agriculture, qui a prononcé une importante allocution, Mgr Auguste Boulet, P.D., représentant de Son Excellence Mgr Georges-Léon Pelletier, évêque auxiliaire de Québec, empêché à la dernière minute de venir saluer les congressistes, le R. P. Léon Lebel, S.J., aumônier général de l'U.C.C., M. Henri-C. Bois, gérant général de la Coopérative Fédérée de Québec et vice-président général de l'U.C.C., M. l'abbé Arthur Fortier, du ministère de la Colonisation, M. Samuel Audette, vice-président général de l'U.C.C., M. Laurent Létourneau, de la Fédération des Caisses populaires de Québec, M. Albert Rioux, de l'Office de l'Electrification rurale qui représentait la Corporation des Agronomes, M. J.-A. Pinsonneault, président de la Coopérative Fédérée de Québec et délégué de cette organisation au bureau de direction de l'U.C.C., M. Adrien Martin, représentant officiel de la Fédérée, et M. l'abbé L.-P. Caron, directeur de l'Ecole supérieure d'Agriculture de Ste-Anne de la Pocatière.

M. Abel Marion

Ouvrant la séance, M. Marion rappela que le ministre de l'Agriculture, M. Barré, a été le père de l'U.C.C. dans la province de Québec et que le grain de sénevé jeté en terre il y a vingt-deux ans forme aujourd'hui les 36,000 membres de l'U.C.C. Faisant allusion à l'assemblée de l'Union nationale qui se tenait à Montréal en même temps que la soirée sociale, le président général remercia le ministre de l'Agriculture d'avoir volontairement sacrifié la solidarité ministérielle à la solidarité avec les cultivateurs du Québec. Il présenta ensuite le conférencier principal, le R. P. Poulin, qui traita de "La terre, gardienne des familles". On trouvera en page huit de ce numéro le texte intégral de la conférence du Père Poulin. M. J.-A. Pinsonneault remercia le conférencier et termina par un hommage à la famille rurale.

Mgr Auguste Boulet

Le représentant de l'autorité religieuse de l'archidiocèse de Québec, Mgr Auguste Boulet déclara qu'il s'intéresse depuis longtemps à l'U.C.C. J'ai assisté, dit-il, à plusieurs congrès régionaux et généraux. Votre association professionnelle fait des progrès constants. Il souligna que le nombre des membres s'accroit chaque année, pour en arriver cette année à plus de 36,000 membres. Il signala aussi les progrès accomplis par la Mutuelle-Vie de l'U.C.C. qui fête cette année son dixième anniversaire, ceux de la **Terre de Chez Nous** dont le tirage atteint les 80,000 abonnés, fit l'éloge du président général et de tous les dirigeants de l'U.C.C. Cultivateurs, dit en terminant Mgr Boulet, soyez fiers de votre profession, de votre association et de tous ses services, soyez fiers de vos dirigeants. Ils vous font honneur. En conclusion, il rappelle une idée déjà exprimée par S. E. le cardinal Villeneuve, dans une circonstance analogue, et déclara que dans notre province l'Eglise et l'Etat sont heureux d'accorder leur encouragement à la classe agricole.

L'hon. Laurent Barré

Le ministre de l'Agriculture prit la parole aux applaudissements de l'auditoire. Il nota tout d'abord qu'on fêtait le même soir à Montréal le chef du gouvernement de Québec et qu'il avait cru de son devoir de renoncer à cette fête pour venir rencontrer les cultivateurs. Je suis ici, dit l'hon. M. Barré, parce qu'à l'U.C.C. je me sens toujours chez nous. Dans l'U.C.C. je me sens chez moi comme chez l'un de mes fils, parce que mes fils sont des cultivateurs comme moi et j'en suis fier.

Remerciant le conférencier qui l'avait précédé, M. Barré déclare qu'il a compris sa conférence. J'espère qu'il me comprendra à mon tour. Je regrette l'absence de ceux qui auraient pu profiter de la conférence du Père Poulin, c'est-à-dire de ceux qui sont responsables de la dépense de millions pour sauver la chrétienté, la civilisation et le pays. Je regrette également que le Père Poulin n'ait pas complété sa pensée quand il a parlé des terres disponibles et des 400,000 jeunes gens qui attendent. Il s'est demandé qui fera l'union entre les deux.

Des espoirs

Ceux qui feront l'union, dit M. Barré, ce sont ceux qui sauront comprendre que le cultivateur n'est pas un chien dans un pays, qu'il a le droit de vivre comme les autres. Le ministre de l'Agriculture a ensuite exprimé les espérances qu'il n'a cessé d'entretenir depuis 25 ans à l'endroit des cultivateurs. Il les énumère comme suit: 1.—Une union libre et indépendante; 2.—L'estime des autres classes de la société; 3.—Le capital nécessaire à la portée du cultivateur pour lui permettre d'établir ses fils; 4.—L'instruction au service du cultivateur; 5.— Un salaire raisonnable; 6.—La coopération sous toutes ses formes.

Quelques réalisations

M. Barré reprend ensuite point par point ce programme d'action. Il déclare que plusieurs de ses espérances se sont réalisées, mais que d'autres ne se sont réalisées qu'à demi. Il demande à l'U.C.C. de n'admettre parmi ses dirigeants

(Suite à la page 10)

Hommages à S. S. Pie XII

Selon la tradition, à l'ouverture du congrès général, les assistants ont adressé leurs hommages au Souverain Pontife dans les termes suivants:

A son Exc. Mgr Hildebrando Antoniutti, Délégué Apostolique, Ottawa

Union Catholique des Cultivateurs du Québec réunis en congrès sous la présidence d'honneur de Son Eminence le cardinal J.-M.-Rodrigue Villeneuve, O.M.I. adresse à Sa Sainteté ses respectueux hommages, assure filiale soumission et implore bénédiction.

J.-A. MARION,
président général.
R. P. Léon LEBEL, S.J.,
aumônier général,
Gérard FILION,
secrétaire général.

M. Abel Marion réélu président

On s'est tellement habitué à voir M. Abel Marion présider de main de maitre aux destinées de l'association professionnelle agricole qu'on conçoit mal qu'il vienne à lui manquer. Le président général s'est si bien identifié à l'oeuvre que poursuit avec des succès grandissants l'Union Catholique des Cultivateurs qu'il dirige depuis plus de dix ans qu'on se représente difficilement qu'un congrès général puisse finir autrement qu'il a commencé, c'est-à-dire sans l'allocution devenue traditionnelle de celui qui en est le président depuis 1936. C'est sans doute cette conviction des congressistes que l'U.C.C. ne pouvait être entre meilleures mains que celles du président actuel, qui n'a cessé de mettre sa vaste expérience au service des cultivateurs du Québec, qui l'a fait élire à la présidence pour un onzième terme. Rien ne montre mieux en quelle estime on tient, chez les cultivateurs, les longs états de service de M. Marion que les applaudissements nourris qui ont accueilli sa réélection au cours de la deuxième séance du congrès général. Deux autres dévoués serviteurs de l'U.C.C. et des cultivateurs, et collaborateurs immédiats de M. Marion, ont aussi été maintenus dans leurs fonctions. Ce sont les deux vice-présidents généraux, M. Samuel Audette, l'actif directeur du Service forestier de l'U.C.C. qui s'est identifié lui aussi avec le développement de l'association professionnelle en Abitibi, et M. Henri-C. Bois, gérant général de la Coopérative Fédérée de Québec, qui est depuis de nombreuses années en contact avec les cultivateurs, connait leurs problèmes et s'applique à les résoudre de son mieux dans le secteur de la coopération. M. Bois est, comme on le sait, président du Conseil supérieur de la Coopération. Cette triple réélection démontre que les cultivateurs savent découvrir les compétences et accorder leur confiance aux hommes qui la méritent le mieux. M. Gérard Filion continue de remplir les fonctions de secrétaire général de l'U.C.C.

La Mutuelle-Vie de l'U.C.C. marque son 10e anniversaire par une fête modeste

On rend hommage au fondateur, M. le chanoine Malouin, et à M. Thuribe Belzile, "l'artisan du succès". — Les mérites des directeurs, des propagandistes, des ouvriers de la première heure hautement soulignés. — Les observations du président général.

Au cours du congrès général, La Mutuelle-Vie de l'U.C.C. a modestement fêté son dixième anniversaire par un souper en commun et par quelques sobres discours. On a mis à profit les deux heures qui se sont écoulées entre la deuxième séance du congrès et la soirée sociale. Les administrateurs de La Mutuelle-Vie, les fondateurs de l'oeuvre, les ouvriers de la première heure et les propagandistes se sont réunis au restaurant Kerhulu de Québec. Un hommage particulier a été rendu à M. le Chanoine Armand Malouin, de Sherbrooke, auquel personne ne dispute le mérite d'avoir créé le service d'assurance-vie de l'U.C.C. —Par contre, M. le Chanoine Malouin a tenu à louer la compétence certaine, le talent d'organisation et le dévouement constant du directeur général, M. Thuribe Belzile. S'il y a du mérite à concevoir un projet, il n'y en a pas moins à le réaliser avec succès, a dit l'aumônier diocésain de Sherbrooke.

Les assistants

Cette fête intime s'est déroulée sous la présidence de M. Abel Marion, président de l'U.C.C. et de La Mutuelle-Vie. Le directeur général, M. Thuribe Belzile, a rempli avec savoir-faire le rôle du maître de cérémonie. A la table centrale, avaient pris place M. le Chanoine Malouin, M. Gérard Filion, M. le Dr Lespérance, directeur médical, plusieurs aumôniers diocésains, quelques propagandistes des premiers jours comme M. Léopold Paquin, d'autres qui se sont signalés par leur activité et leurs succès tels M. Thomas Talbot. Etaient également présents plusieurs dirigeants de l'U.C.C., notamment M. Samuel Audette, vice-président général, les propagandistes de l'Union en chaque région, quelques membres du personnel de La Mutuelle-Vie comme M Pierre-Eugène Proulx, maintenant secrétaire. Le nombre des convives pouvait être de 80 environ.

Les discours

Avant de présenter les orateurs, M. Belzile s'est dit heureux de voir les assistants nombreux. Il a rappelé que M. le Chanoine Malouin était le véritable initiateur et il l'a invité à dire s'il était satisfait ou non du travail accompli au cours des dix premières années.

M. le Chanoine Malouin

La réponse de M. le Chanoine Malouin est affirmative. Il n'a pas ambitionné davantage et la réalité correspond bien au rêve qu'il s'était fait. Il est fier du travail accompli par le personnel de La Mutuelle-Vie et par les propagandistes. Il n'accepte qu'avec modestie le titre de fondateur. Il attribue le succès à M. Thuribe Belzile qui a porté le plus dur de la besogne et à ses collaborateurs. Beaucoup, dit-il encore, ont aujourd'hui du mérite; par exemple, les membres du bureau de direction, les propagandistes, les cultivateurs eux-mêmes qui ont compris l'oeuvre et ont accordé leur confiance. En tout premier lieu, il convient, cependant, de remercier la Providence qui a donné la vie et l'accroissement.

M. Belzile

Après avoir remercié l'orateur, M. Belzile passe rapidement en revue les dix ans de l'U.C.C. et s'arrête au passage pour rendre hommage à quelques collaborateurs qui ont persévéré dans le dévouement. Il souligne les services rendus par les propagandistes qui ont travaillé ferme plus par amour de l'oeuvre qu'en vue de la récompense. Il nomme parmi eux M. Thomas Talbot, qui s'est acquis le premier rang, M. Simon Maltais, président diocésain de Chicoutimi, et plusieurs autres. Il rappelle la part prépondérante prise par M. Gérard Filion à l'administration de La Mutuelle-Vie depuis le début. Il loue le travail consciencieux et précis d'une employée des premiers jours, Mlle Marguerite Gérin. Du Dr Lespérance, directeur médical, il déclare qu'il est la "conscience incarnée". Sa collaboration a été éminemment précieuse. M. Pierre-Eugène Proulx, fils de cultivateur comme tous les hommes employés par le service d'assurance-vie, travaille pour La Mutuelle-Vie depuis sa sortie de l'université. Par un dévouement constant, par le travail supplémentaire qu'il a fourni, il a mérité le poste de secrétaire auquel il vient d'accéder. A la fin de ses remarques, M. Belzile revient à la collaboration des propagandistes et invite celui qui fut le premier en charge à parler en leur nom.

M. L. Paquin

Alors que La Mutuelle-Vie débutait, M. Léopold Paquin n'a pas hésité à faire l'acte de foi. Je crois en l'U.C.C. et en l'avenir de ses services, a-t-il dit en devenant le premier propagandiste. M. Paquin reconnait à son tour les hautes qualités d'administrateur de M. Belzile. On lui doit que La Mutuelle-Vie de l'U.C.C. fasse l'admiration des autres mutuelles. Les propagandistes ont vaincu de grandes difficultés pour atteindre au succès. Ils ne sont que modestement rémunérés. Leur mérite est d'avoir compris qu'ils accomplissaient un travail utile à toute la classe agricole et non moins serviable à toute la collectivité canadienne-française.

Le président général

Après avoir remercié M. Paquin, M. Belzile invite le président général de l'U.C.C., M. Abel Marion, à compléter les discours. En dépit de ses multiples charges et occupations, ce dernier a trouvé moyen de rendre à La Mutuelle-Vie des services incalculables. Il fait partie du conseil d'administration depuis la fondation en 1936. Il a toujours trouvé le temps d'étudier les problèmes qui se posaient; M. Belzile cite en particulier ce talent du président général de résoudre comme en se jouant les difficultés qui semblent les plus ardues. Bien que l'heure soit avancée, la fête serait incomplète sans l'allocution du président général.

M. Abel Marion n'a pas perdu

(Suite à la page 25)

Par le trou de la serrure

Le vent d'automne accumulait sur la route les feuilles mortes des peupliers, des bouleaux et des érobles. Des nuages grisâtres couraient dans le ciel et cachaient par intervalles le disque solaire dont les rayons obliques illuminaient le paysage agreste sans réussir toutefois à le réchauffer.



Deux corneilles étaient perchées sur la clôture non loin d'un champ de chaume. Les troupeaux marchaient au pacage. L'herbe était sèche et rare... La période de stabulation approchait à grands pas. Un homme portant une veste de cuir et une casquettes grise entra dans la cour chez Dieudonné Lanterne. Un gros chien jaune vint à la rencontre de l'étranger et, l'ayant senti, l'accompagna jusqu'aux marches du perron.

Il était neuf heures de l'avant-midi. L'homme à la veste de cuir monta lentement l'escalier du perron et frappa à la porte. Une femme dans la cinquantaine, robuste et portant des verres aux montants argentés, vint ouvrir.

Le visiteur enleva sa casquette et s'informa:

— Dieudonné est y icitte?

— Vous le trouverez à l'étable. Il est en frais de réparer ses crêches de chevaux.

— Marci, Madame . . .

— S'il est pas là, vous le rencontrerez peut-être à la remise à voiture. Il m'a dit qu'il voulait examiner ses instruments cette semaine.

— C'est très bien, Madame, je le dénicherai dans les bâtisses.

Louisa referma doucement la porte et se dirigea discrètement vers la fenêtre.

Un instant plus tard, le cultivateur qui sciait un madrier dans l'allée de l'étable aperçut le coparoissien qui se dirigeait vers lui et le salua d'un signe de la tête . . . Aegidius Birette, un sourire aux lèvres, s'avança et tapa Lanterne sur l'épaule.

— Chaque fois qu'on vient icitte pour te voir, s'exclama-t-il t'es toujours occupé à quelque chose.

— Sur une ferme, mon vieux, pour quelqu'un qui sait prendre son ouvrage, y a toujours de quoi à faire.

— T'as raison. Mais j'suis pas venu pour discuter de cela. C'est un problème plus important qui doit nous intéresser, toi comme moi.

— De quoi veux-tu parler?

— Des élections municipales, cet hiver. Tu vas me dire que c'est encore loin ces histoires-là, seulement des élections se préparent de longue main.

— Vas-tu me faire acroire que tu t'occuperas encore de ces choses-là cette année après tout ce qui t'es arrivé au scrutin de 1945?

— Pourquoi pas . . . un homme battu n'est pas un homme fini et ensuite c'est un vrai plaisir ou plutôt une vraie passion pour moi que de m'intéresser aux questions de la mairie ou de l'échevinage . . . j'pense que j'ai ça dans le sang.

— A ta place, Aegedius, je me tiendrais tranquille.

— Mais pourquoi?

— T'es pas content de la manière que les affaires municipales sont administrées? Il me semble que le nouveau conseil fait son possible pour nous donner du service . . .

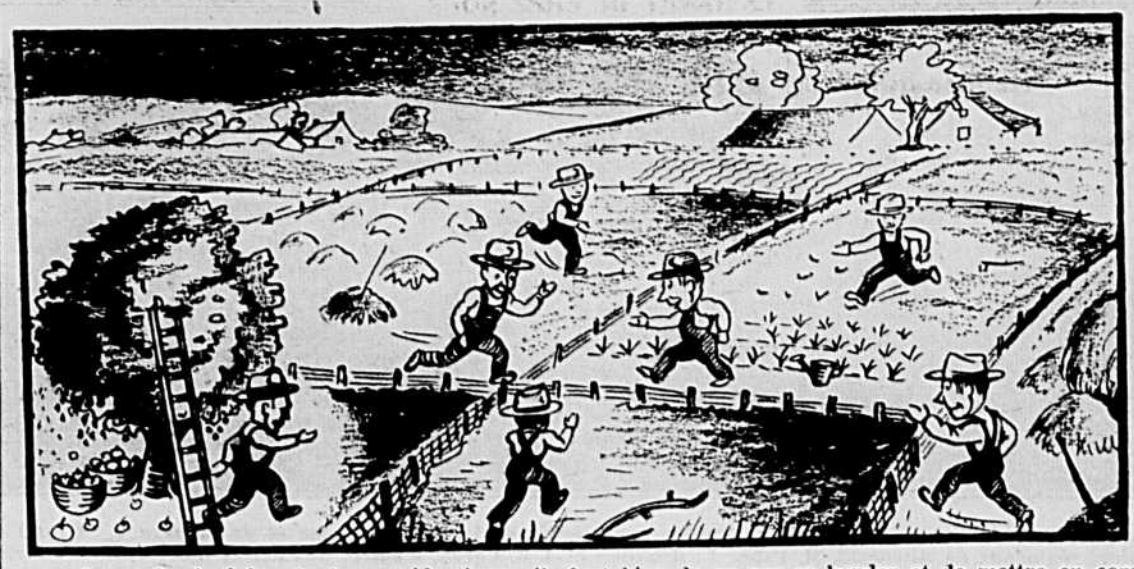
— J'dis pas le contraire mais,...

— Tu digères pas d'avoir été battu il y a deux ans . . . C'est plus fort que toi . . . Fais pas l'fou, Aegedius.

Birette ne répondit pas. Il sortit lentement de l'étable Debout sur le seuil de la porte, il se détourna:

— On en reparlera, Dieudonné. et tu verras que j'ai raison.

Jean Blanchet



Ayant des intérêts absolument identiques, ils font bien de ne pas se bouder et de mettre en commun toutes leurs énergies.



Après le 22ième congrès

Il faisait très beau mercredi matin. Un temps bien honnête, dit un congressiste. Il eut été dommage que ceux qui produisent les "biens de la terre" aient été accueillis par une température inclémente.

Autrefois, il était facile de faire à l'oeil la distinction entre un groupe de campagnards et un groupe de citadins. La toilette était la ligne de démarcation. Même endimanché, le rural restait enfoncé. Aujourd'hui, tout le monde est bien mis à la campagne. Il faut s'arrêter et observer longtemps avant de déceler le milieu d'origine d'un particulier. Ce qui permet de reconnaitre les ruraux de passage en ville, c'est leur air calme et, disons le mot, moins excité que leurs pétulants frères urbains. Ils portent à terre, et c'est bien reposant.

Entrainés à placer l'essentiel au premier plan, les ucécistes inaugurent leurs assises par une messe. On a compté au delà de 200 personnes à la chapelle de la rue Dauphine. Deux chants durant l'office: le Veni Creator, majestueuse incantation pour demander la lumière, sorte de supplique avant l'appareillage; puis le cantique à saint Isidore qui, pour notre part, nous reporte aux radieux jours d'Oka. Avec quelle ferveur on le chantait dans la chapelle de la vieille école!

En chaire, le R. P. St-Arnaud avec âme fait voir la valeur sociale du catholicisme. Un sermon pour habitants? Evidemment puisqu'il réfère à la nature et aux vertus rurales. Mais qu'est-ce qu'un sermon pour habitants? L'Evangile tout entier n'est-il pas un message pour les pâtres et les pêcheurs? Le Père n'a pas de peine à démontrer que notre religion a remède à tous les maux.

M. Marion préside comme s'il n'avait fait que présider depuis sa tendre enfance.

M. Gérard Filion s'affaire. L'architecte des grands projets, longtemps mûris, assurés de succès, c'est lui.

La salle peut contenir 1500 personnes et elle est aux trois quarts pleine. Faites le calcul.

Quel est, à la porte, ce colosse cordial qui serre des mains? C'est M. Samuel Audette, devenu Québecois, et que nous irons visiter un de ces jours à la Maison du Bûcheron.

A la séance de l'après-midi, il pleut des chiffres et encore des chiffres. Cette averse prouve sans ambages que les oeuvres de l'U.C.C. en matière d'assurances de toutes sortes font des progrès inouïs. Pas d'exagération dans ce qualificatif. Vous n'avez qu'à lire ailleurs le rapport annuel. En dix ans aucune compagnie d'assurance au pays, anglaise ou canadienne-française, n'a progressé aussi vite. D'une voix éteinte par la modestie, M. Thuribe Belzile lit le détail de cette merveille. C'est son oeuvre. Nous proposons qu'on le nomme désormais Thuribe le Fiable.

Un autre qui mérite une plume à son chapeau, mais qui ne la mettrait sûrement pas de lui-même, c'est M. Beaudin. Au cours des derniers douze mois, le tirage de La Terre a augmenté de 9,670, et le compte profits et pertes s'est soldé par un excédent de $25,613.22. Ce qu'il y a de plus sûr, c'est que l'abonné en a "en masse" pour son argent.

La spontanéité avec laquelle le conseil d'administration a été réélu en bloc en dit long. Tous les passagers sont contents de l'équipage? Oui. Alors gardons le même! M. Marion commence donc sa onzième année. Ce n'est pas le prestige qu'il prend à la Fédération d'Agriculture qui lui nuit, bien au contraire.

La fatigue nous empêche d'assister à la soirée dite sociale. Nous le regrettons, car nous aurions aimé demander à M. Barré quelle sensation ça donne de s'asseoir dans le fauteuil de Joseph-Edouard Caron et, au surplus, d'habiter à Québec la même rue que lui. Les Anglais ont un mot pour cela: "the turn of the wheel". Cependant mon vieux patron, dont la mémoire m'est restée chère, avait, dans le fin fond de son coeur, de l'admiration pour l'éloquence et la crânerie de M. Barré. Le hasard veut que votre serviteur soit un des rares agronomes connaissant le court et le long de ce duel. Ce n'est pas du tout ce qu'on en a écrit. Mais ces choses sont lointaines et oubliées du public, et, sans doute, par M. Barré lui-même.

Il y a longtemps que nous n'avions pas vu M. le chanoine Philibert Grondin, vétéran du journalisme, directeur de la Page Agricole de l'Action Catholique. Page pionnière puisque commencée en 1915, toujours maintenue. M. Grondin s'efface modestement sous divers noms de plume, mais ce qui est ineffaçable, c'est le dévouement, le feu intérieur qui le porte à chérir et à défendre la classe agricole.

M. le chanoine Malouin promène dans le décor une tête racée que rehausse le violet ecclésiastique. Une tête entêtée. Il a fondé il y a dix ans, assure M. Marion, la Mutuelle-Vie de l'U.C.C. contre vents et contre marées, les directeurs et le président lui-même étant dans le doute. Cependant cette mutuelle totalisera bientôt une somme de dix milions de dollars. Supprimez-la et l'U.C.C. ne marchera que sur une jambe. Nous avons par hasard assisté à des débats pour et contre une école d'agriculture à Sherbrooke, débats qui remontent à 1938. Cette institution ouvrira bientôt ses portes; elle s'appelle l'Ecole Noé Ponton, en juste hommage à un pionnier de l'éveil agronomique, mais son fondateur est nul autre que l'énergique chanoine. Ce ne sont là que deux de ses oeuvres, entre bien d'autres.

Que ne pouvons-nous citer ici tous les noms des présidents et directeurs diocésains et même paroissiaux? Ce sont eux qui apportent le miel à la ruche-mère. Les directives partent de 515 avenue Viger, mais l'oeuvre collective s'accomplit dans le champ, un champ qui s'étend des Cantons de l'Est à l'Abitibi, du Témiscamingue à la Gaspésie.

C'est là que vous trouverez la "viande" du congrès.

Armand LETOURNEAU

P.S. A ceux qui veulent bien suivre cette chronique, disons que l'auteur, pour des raisons de santé, se voit forcé de la discontinuer d'ici un mois. Au plaisir de se revoir—A. L.

Journaux et Revues

Leçon à tirer de la grève

Dans Québec, beaucoup de cultivateurs se sont intéressés à la grève de l'Alberta. Particulièrement mécontents des prix peu rémunérateurs des produits laitiers, plusieurs parmi eux se sont demandé si la grève n'était pas la solution rapide de nombreux problèmes agricoles. Cette dangereuse illusion n'a pas, en Alberta, trouvé de confirmation dans les faits. "La Survivance", organe de la minorité franco-albertaine, publiée sur place à Edmonton, précise dans un article que nous reproduisons au complet "les leçons à tirer de la grève". C'est à lire en réfléchissant....

La grève d'un groupe de cultivateurs de l'Alberta, semble beaucoup perdre de la vogue depuis quelques jours. En dépit de la conduite abusive de certains grévistes, la majorité des cultivateurs albertains (grévistes ou non) commencent à sentir que ce sont eux-mêmes qui sont en définitive les plus atteints.

La A.F.U. a lancé sa grève d'une façon aveugle, sans même prévoir toutes les conséquences, sans s'assurer si tous les cultivateurs emboiteraient le pas. Au bout de quelques semaines, on se rend compte que les autorités d'Ottawa n'ont pas eu à souffrir un seul instant du manque de vivres; même en Alberta, la livraison devient chaque jour plus normale. Ceux qui perdent le plus ce sont les petits cultivateurs qui doivent compter pour vivre sur leur commerce quotidien: la vente de leurs oeufs, de leur lait, de leur crème, de leurs animaux.

Les représentants de 33 coopératives ont présenté à ce sujet le 17 septembre un mémoire qui devrait faire réfléchir les grévistes eux-mêmes. La grève, y lit-on, est en train de tuer plusieurs petites coopératives. Car ces coopératives, non seulement perdent de l'argent, mais elles sont en train de perdre leurs marchés. Le mémoire souligne aussi que certains cultivateurs souffrent plus que les autres. Les gros cultivateurs qui s'adonnent à la grande culture du grain ont moins à souffrir que le petit fermier qui, pour vivre, doit livrer régulièrement quelques bidons de crème et quelques douzaines d'oeufs. Voilà un aspect de la grève que les chefs n'ont pas eu la clairvoyance de prévoir.

Un autre résultat de la grève, c'est de nous faire toucher du doigt le manque d'unité dans la classe agricole. Les divisions et les rancunes que la A.F.U. a semées parmi les cultivateurs se feront longtemps sentir, même après que la grève aura disparu pour de bon. A ce point de vue, ceux qui montrent le plus de satisfaction sont les agitateurs communistes qui travaillent dans l'ombre à jeter le pays dans le désordre et le chaos pour s'emparer plus facilement du pouvoir. La grève avec violence est le premier pas vers la révolution.

La grève nous montre aussi certains *chefs* sous leur vrai jour. On nous a cité le nom de quelques organisateurs de la grève qui ont pris bien soin de vendre d'abord tous leurs produits ou qui continuent leur livraison sous des noms d'emprunt. Ces gens ne souffrent pas de la grève; ils prêchent la grève à outrance. Au fond ils se fichent des cultivateurs, car ils ont leur argent en poche.

Enfin la grève nous aura appris que, même parmi nos bons cultivateurs, trop nombreux sont ceux qui *ignore la doctrine sociale de l'Eglise*. On est bien prêt à critiquer son curé et même les enseignements de l'Eglise. Et on préfère qui? Le premier venu, le dernier des immigrés qui viendra prêcher la doctrine révolutionnaire de Moscou. Demandons-nous comment il se fait que ceux qui vantent tant la Russie ne sont pas pressés d'y aller vivre?

Heureusement que la majorité des nôtres ont su demeurer cette fois du côté de l'ordre. Ils ont droit à toutes nos félicitations. Quant aux autres puissent-ils

(Suite à la page 21)

La Terre de Chez Nous
Hebdomadaire Agricole
Fondée en 1929

Journal hebdomadaire, organe officiel de l'Union Catholique des Cultivateurs et de la Coopérative Fédérée.
GERARD FILION, L.S.C., administrateur
DOMINIQUE BEAUDIN, directeur.
BERNARD BERUBE, rédacteur.
Abonnement: Tous les membres de l'Union Catholique des Cultivateurs qui payent une cotisation annuelle de $3.00 reçoivent le journal. Les personnes qui pour différentes raisons ne peuvent être membres de l'U.C.C. peuvent s'abonner au tarif suivant:
$1.00 par année; $2.50 pour trois ans; $1.50 par année à l'étranger.
Publicité: Toute annonce ou tout avis d'annulation doit arriver huit jours avant la date de la publication. Le tirage de la "Terre de Chez Nous" est certifié par l'Audit Bureau of Circulations.
Correspondance: Pour toute question touchant la rédaction, l'administration ou la publicité, adressez vos lettres à
LA "TERRE DE CHEZ NOUS"
515, ave Viger, Montréal — Tél. LAncaster 6272
Imprimé au "Syndicat d'Oeuvres Sociales Limitée", Ottawa.
"Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe.
Ministère des Postes Ottawa"

En l'an 23 de l'U.C.C.

On a déjà compté les années en se basant sur la fondation de Rome ou sur l'établissement de la République française. Un événement jugé capital ouvrait une ère nouvelle. Qu'il soit permis, en passant, de se servir du calendrier de l'U.C.C.! L'auteur latin appelait ça "comparer les petites choses aux grandes".

Il n'y a pas d'exagération pour le reste. La fondation de l'association professionnelle ouvrait une ère nouvelle dans le monde agricole québecois. Elle laissait présager des progrès matériels Mais le point capital était le renouvellement même des modes de penser et d'agir des cultivateurs. Le plus important, c'était ce faisceau d'idées voulant que l'agriculteur s'élevât par lui-même, qu'il fût le premier artisan de son redressement et de son salut, qu'il s'en remit à l'union pour développer la force qui commande le respect. C'est cet apport moral et social qui a tranché les époques et qui a marqué les temps nouveaux.

Nous voilà donc en l'an 23 de l'U.C.C. — Le congrès général,—qui prend allure de Jour de l'An,—vient d'avoir lieu à Québec. C'est le 22ème puisque le congrès de fondation a toujours été tenu hors série. Il peut paraître de rigueur de louer les travaux, les délibérations, les discours, les résolutions, etc. S'il ne s'agit que de si peu, supprimons l'article. Non, que le lecteur veuille bien juger sur les faits et sur les fruits!

Interrogez les témoins. Ils ne manquent pas puisque leur nombre se rapproche du millier. Qu'ont-ils vu? Plus d'assistants que jamais à la messe; plus de participants que jamais aux séances d'étude et d'administration. Une assemblée représentative, intéressée, vivante, presque tumultueuse. Qu'ont-ils entendu? La réponse au célèbre conseil de Son Excellence Monseigneur Couchesne. "On s'en mêle de nos affaires"!

On compte 36,000 membres dans l'U.C.C. — Ce sont eux qui composent l'union. Leurs délégués n'agissent pas pour eux-mêmes, mais en leur nom. Leurs représentants étaient au nombre de 300 ou de 400, soit un par 100 membres environ. Même absents, les cultivateurs qui sont membres de l'U.C.C. ont ainsi eu part aux délibérations de Québec; ils ont approuvé les décisions prises. Ils ont réélu le président et les vice-présidents. Ils ont fait leurs les voeux adoptés. L'union n'est pas le bureau de direction; elle n'est complète que par la participation active et règlementaire de tous ceux qui la composent. Sa force, c'est le nombre même et tous ceux qui se dérobent ou qui critiquent les mandataires qu'ils ont choisis affaiblissent leur association. Si le mode d'administration de l'U.C.C. n'est pas de la pure démocratie, que les intéressés le réforment. Ça les regarde.

C'est donc l'année 23. Pas tout à fait une année comme une autre Les temps sont incertains et l'inquiétude tombe sur le monde comme une pluie d'automne. Pour l'U.C.C., c'est ce que les historiens appellent une **année tournante.**

Ainsi que le secrétaire général l'a nettement marqué, l'U.C.C. est sur le point de compléter sa transformation; les cercles sont devenus des syndicats professionnels; l'U.C.C. sera bientôt elle-même une union de fédérations ou une confédération. Le syndicalisme agricole enregistre un progrès et les ruraux s'arment d'un impénétrable bouclier.

Le 22ème congrès a révélé la croissance de l'association et le développement extrêmement remarquable de ses services d'assurance. Inutile d'insister puisqu'il est loisible à chacun de consulter les rapports.

Ce qui montre bien que les congressistes sont satisfaits du fonctionnement des services établis, c'est qu'ils en réclament d'autres. D'un seul coup, on demande pour l'an 23 l'établissement d'un service d'industrie laitière. D'autre part, les résolutions, venant après les séances d'étude, étaient le résumé des principales revendications exprimées par les cultivateurs en chaque région de la province

L'industrie laitière est présentement une question explosive. Elle a soulevé au congrès une discussion ferme, presque houleuse, qui était l'expression même du mécontentement profond qu'une timide politique des prix a semé dans les campagnes. Elle a donné lieu à des résolutions énergiques et les gens en place feront bien de s'aviser que les évasions et les demi-mesures pourront entraîner des conséquences graves. Cette grève de l'Alberta a paru contagieuse comme la paralysie infantile.

Cependant, en dépit du défilé des chiffres, en dépit du terre-à-terre et des problèmes matériels, s'est manifestée la ferme volonté des congressistes de garder leur place aux biens spirituels et aux valeurs morales. Le nom de "catholique" n'a rien de gênant pour l'union. Il exprime au contraire la libération de la haine, de la discorde, de la violence et de l'injustice. Dégageant la charité, il est la base même de l'Union. Défions-nous, a dit le président général, de la règlementation excessive. Ne demandons à personne d'autre de faire ce qui est en notre pouvoir, car nous y perdrions la liberté qu'aucune richesse ne peut remplacer. Elevons une barrière au matérialisme envahissant, gardons la notion des biens qui n'ont aucun signe monétaire, défendons la famille rurale, formons des hommes, unissons-nous chrétiennement et le reste nous sera donné par surcroît...

Ainsi on parlait à Québec la semaine dernière. Ainsi l'on prenait des décisions. Ainsi l'on se préparait à l'action. Et ainsi s'ouvre la 23ème année de l'U.C.C.

Dominique BEAUDIN

CRIBLURES

Le 22ème congrès

Le 22ème congrès général de l'Union catholique des Cultivateurs a dégagé une impression de force. Aucun effort particulier n'a été fait pour le convertir en manifestation de masse. Cependant, l'assistance était nombreuse comme jamais. La salle du Palais Montcalm était remplie et des assistants se sont avisés de siéger au plafond, c'est-à-dire de prendre place au jubé ou au balcon. Près de 1,000 personnes ont participé à l'une ou l'autre des séances. Et l'assemblée était vivante. Elle n'était composée que d'auditeurs attentifs et, davantage encore, de délégués tout prêts à exprimer leur avis. Lorsque fut agitée la question de l'industrie laitière, il aurait fallu un micro par trois bancs. Par delà les délégués, on apercevait une foule immense de 36,000 cultivateurs On ne dit pas vainement que "l'union fait la force". Le congrès avait l'allure d'un Parlement sûr de ses prérogatives et la puissance d'un peuple agricole.

Les rapports

Il n'est pas besoin d'insister sur l'importance des rapports soumis aux congressistes par le secrétariat général, d'abord, puis par les services d'assurance. Tout membre de l'U.C.C., soucieux de connaître à fond l'Union qu'il appuie, doit parcourir de la première à la dernière ligne la revue d'année qu'a présentée M. Gérard Filion. Il apprendra par les faits et par la réalité en quoi consiste l'association professionnelle, et quelles sont les tâches auxquelles elle s'emploie. Il verra de même que l'année 1945-46 a été favorable à l'Union elle-même. Le nombre des membres établit un nouveau record; les abonnés à la "Terre de Chez Nous" logent en 80,000 maisons; le service d'assurance-vie franchit en plein progrès l'étape de la dixième année; le service d'assurance-feu... brûle d'une ardeur conquérante; le service de la propagande, n'ayant plus que 120,000 cultivateurs à enrégimenter dans l'U.C.C., craint de manquer d'ouvrage... Les rapports qui révèlent, en faits et en chiffres, la vie d'une association constituent en octobre 1946 des documents réconfortants.

Autre service

Les délibérations ont eu des résultats immédiats. Le congrès général qui est le corps législatif le plus puissant de l'U.C.C. a décidé la création d'un nouveau service: celui de l'industrie laitière. Et voilà bien de la génération spontanée. C'est peut-être, comme disent les savants, que le lait constitue un extraordinaire bouillon de culture. En effet, le bureau de direction a déjà songé à constituer en son sein un comité de l'industrie laitière. Les congressistes ont jugé qu'il fallait aller plus vite et plus loin. Quand ils eurent soufflé pendant deux jours sur la mer de lait, le Service de l'Industrie laitière en est sorti comme par enchantement. Que fera-t-il? demande le lecteur curieux. Il se tiendra en contact avec les producteurs. Il enquêtera sur le coût de revient. Il se mettra précisément en état de répondre aux questions difficiles. Lorsque l'U.C.C. ou les cultivateurs qui la composent déclareront que l'industrie laitière n'est pas assez payante et que ceux qui déterminent les prix riposteront: "Prouvez-le", eh! bien, le Service de l'Industrie laitière sera prêt à le prouver. Affaire dont on comprend l'importance sans autre démonstration dans les temps présents.

Du mécontentement

La discussion sur l'industrie laitière a révélé un mécontentement profond dans les campagnes. Le président général avait déjà remarqué que, pendant la guerre, les producteurs de beurre et de fromage avaient été traités en parents pauvres. Cette déclaration a trouvé des échos retentissants dans l'assemblée. Les sources de mécontentement sont légion. Le travail de la famille n'est pas rémunéré; la main-d'oeuvre est introuvable; aux prix payés pour les produits laitiers au Canada, il y a plus d'avantages à vendre les bonnes vaches aux Etats-Unis et on ne s'en prive pas. Par surcroît, la Commission des Prix refuse aux cultivateurs l'autorisation de s'approvisionner en beurre pour l'hiver. Les délégués se sont plaints de cette situation et des vexations superflues en des termes assez vifs. Quelques-uns auraient souhaité des mesures radicales. Certains étaient prêts à demander l'abolition du rationnement du beurre. Quelques-uns n'étaient pas loin de penser que la grève pouvait être une panacée. Les longues discussions sur ces multiples sujets se sont terminées dans un calme énergique. Le congrès demande la réorganisation de la Commission de l'Industrie laitière et l'adjonction de représentants des cultivateurs. Il réclame le droit pour les cultivateurs d'obtenir la provision de beurre indispensable pour l'hiver. Si cette permission n'est pas obtenue, les barattes tourneront dans les caves. Le congrès veut le rajustement des prix du beurre, du fromage, des laits concentrés. Il en fait la demande et ne s'arrêtera pas à des voeux platoniques. Il veut avec mécontentement, avec énergie, avec entêtement. Cette discussion sur l'industrie laitière n'a été ni une joute oratoire ni un débat académique. Qu'on le sache bien là où c'est nécessaire.

L'article sans tête...

Dans tous les numéros spéciaux, il se glisse des erreurs. C'est une règle infaillible. Nos imprimeurs sont trop consciencieux pour y manquer. Dans la dernière édition de la "Terre de Chez Nous", le metteur en page a donc "mélangé le plomb". Le premier paragraphe de l'article intitulé "Le Foyer Rural et la Terre de Chez Nous" (page 2, le 16 octobre) ne lui appartenait d'aucune sorte. Il constituait une simple note qui devait paraître sous son propre titre. Ce bout d'article a perdu la tête... et c'est pourquoi il s'est installé là où il n'avait rien à faire. L'article sur "Le Foyer Rural et la Terre de Chez Nous" aurait dû commencer par la phrase suivante qui ouvre le deuxième paragraphe: "En 1929, avec des appréhensions légitimes, etc

Les abus mènent à d'autres abus

Les cultivateurs ont la réputation d'être paisibles et raisonnables, mais il ne faut tout de même pas les pousser à bout. Tout le temps de la guerre, on a joué avec les prix des produits laitiers et la fin de ce jeu était d'alimenter l'Angleterre. Il existe depuis longtemps un déséquilibre complet entre les prix des produits laitiers. Les grains d'alimentation et les moulées coûtent de plus en plus cher quand on peut se les procurer. Il y a assez de cultivateurs à perdre de l'argent en travaillant que l'impôt sur le revenu cesse d'être un danger. En ville, pour être mieux payé, on fait la grève. Cette pensée vient à l'esprit de quelques congressistes. A qui la faute? A ceux qui souffrent de cette situation ou à ceux qui l'ont créée? Heureusement les pondérés, sachant dominer leurs passions et raison garder, rappellent un vieux proverbe: "En toutes choses il faut considérer la fin". On conclut qu'il vaut mieux viser à des résultats précis que de croire que l'ordre peut naître du désordre.

(Suite à la page 20)

CHARDONS SECS

L'histoire qui débute n'est pas comme les autres: il n'a jamais été vécu!

Voulez-vous faire de l'argent? Recueillez la poussière du chemin. Mettez-la en boîtes. Inscrivez sur chaque boîte "POIVRE" et faites vendre par les marchands. C'est du profit net. Et aujourd'hui il n'y a pas d'autre poivre sur le marché.

Si vous avez un insuccès, passez votre mauvaise humeur sur le voisin. La prochaine fois, vous réussirez infailliblement.

Si l'on se base sur le rapport du Mérite agricole pour l'an [illegible], il est certain que les prochains lauréats du Mérite agricole devront être de parfaits bilingues.

La question du lait a été tellement agitée dans la baratte du congrès qu'au départ des congressistes le beurre était fait.

Un brave cultivateur déclare: "Puisque les coupons de beurre ne sont bons qu'à l'échéance, je fais moi-même mes approvisionnements' . . . Et il chantonne comme s'il s'adressait à la Commission des Prix:

"Si tu y mets la patte,
"Et ron ron ron, petit matapon,
"Si tu y mets la patte,
"Tu goûteras du bâton,
"Ron, ron. . ."

L'individu qui se proclame le trentième fondateur de l'U.C.C. charge l'U.C.C. présente de tous les péchés agricoles. Comment ce père impeccable a-t-il pu engendrer un si déplorable enfant? Evidemment faux le proverbe "Tel père tel fils". . .

Un communiqué de la Commission des prix nous assure que "les augmentations de prix sont plutôt rares". Tout lecteur honnête se refusera à croire que ce brave fonctionnaire puisse jouir d'un traitement de faveur. Au contraire, il faudra comprendre qu'il reste au moins un Canadien à ne pas s'approvisionner au marché noir. . .

Le FAUCILLEUR

EPHÉMÉRIDES

Des numéros publiés par la "Terre de Chez Nous" le 21 octobre 1931, — il y a quinze ans, — et le 21 octobre 1936, — il y a dix ans, — nous tirons les quelques notes qui suivent.

Voilà quinze ans . . .

Le président général, M. Alderic Lalonde, démontre aux cultivateurs la nécessité de l'union. Il faut, dit-il, ériger un rempart contre les forces hostiles à l'agriculture. Ce rempart, c'est l'Union Catholique des Cultivateurs.

L'opposition conservatrice que dirige M. Camilien Houde, conteste l'élection de 70 députés devant les tribunaux

La Commission de l'Industrie laitière, récemment formée, vient de tenir sa première réunion à Québec. M. Elie Bourbeau est le président du nouvel organisme.

Voilà dix ans . . .

Au congrès général de l'U.C.C., Mgr Auguste Boulet déclare aux congressistes: "Vous êtes un rempart contre le communisme". M. Abel Marion, président général, pour sa part, dit dans son discours d'ouverture: "Nous possédons chez nous tous les éléments pour nous tirer d'affaire par nous-mêmes, sans le secours de personne."

Sous le titre "Que cherchez-vous?", **La Terre de Chez Nous** s'adresse aux congressistes reunis à Québec pour le congrès général. "Votre association sera ce que vous la ferez écrit le rédacteur. Elle sera fructueuse, si vous la servez avant de vous servir. Elle vous rendra des services si vous n'en attendez pas Elle vous rapportera si vous ne lui demandez rien."

La première leçon du 11e Cours à domicile paraît. Le cours porte sur l'Aviculture et est rédigé par M. Paul-Emile Bernier, agronome.

Les coopératives agricoles à Victoriaville

Les 8 et 9 octobre, à Victoriaville, les coopérateurs des comtés d'Arthabaska, Mégantic et Wolfe se sont réunis avec M. Philippe Granger, agronome régional, et les autres agronomes du district, auxquels s'étaient joints MM. J.-L. Descoteaux, directeur du Service de l'Economie Rurale, R.-P. Charron, inspecteur des coopératives, Raynald Ferron, sous-directeur des Services au Ministère de l'Agriculture, Raymond Houde, du Service de l'impôt de la Fédérée, R. Coutier, propagandiste de l'U.C.C. pour le diocèse de Nicolet, et le soussigné. Durant deux jours, on a discuté en particulier de la taxation, de la coordination des activités coopératives et de la finance

LA TAXATION

A compter du 1er janvier 1947, les coopératives agricoles seront soumises aux nouveaux amendements de la loi de l'impôt sur le revenu. C'est dire qu'elles devront faire des rapports au Ministère du Revenu National. Pour faciliter ce travail, le rendre moins onéreux et plus efficace, la Fédérée a organisé un service que les coopératives — affiliées et non-affiliées — pourront utiliser moyennant rémunération Les coopératives présentes à la réunion ont décidé de se prévaloir de ce nouveau service.

Les nouveaux amendements qui obligent les coopératives à faire des rapports à l'avenir obligeront également la plupart des coopératives à payer de l'impôt. Personne n'aime payer, mais personne ne veut non plus se soustraire à ses obligations De par la loi, il existe ce qu'on appelle un revenu minimum imposable. Ce revenu minimum, puisqu'il n'est qu'un minimum, ne sera pas nécessairement le revenu sur lequel les coopératives devront payer l'impôt. Jusqu'ici nous avons bâti la structure financière des coopératives en ignorant, à toute fin pratique, l'impôt Il faudra, dans nombre de cas, revoir cette structure, non pas pour échapper à l'impôt — personne n'y songe — mais pour qu'elle soit plus conforme aux réalités. Cependant, nous conseillons aux coopératives de ne pas procéder trop hâtivement et de ne rien bouleverser.

LA COORDINATION

Le développement des coopératives a fait naître des problèmes nouveaux. Dans nombre de cas, ces problèmes sont en train de prendre la première place dans l'entreprise. Depuis plusieurs années, nous parlons à toute occasion de la nécessité de coordonner partout les activités coopératives. Dans certains cas, la coordination peut aller jusqu'à la fusion. Nous savons parfaitement que bon nombre de coopérateurs prennent peur quand nous faisons des affirmations semblables et qu'ils ne sont pas loin de nous accuser de méconnaître le problème rural et de ne l'envisager que sous l'angle matériel. Nous sommes cependant convaincus que cette coordination, telle que décrite plus haut, n'est qu'une simple étape dans le développement de la coopération chez nous. Il ne s'agit pas de bouleverser, mais d'agencer tout simplement, suivant les possibilités et les besoins, pour être en mesure de mieux servir la classe agricole.

LA FINANCE

Il est évident — plus évident depuis que nous étudions la loi de l'impôt — que des ajustements s'imposent dans la structure financière de nos coopératives. Cela ne date pas d'aujourd'hui, même si nous ne faisons que commencer à y voir clair. Il faudra continuer d'étudier les problèmes de finance et autres.

La presque totalité des coopératives étaient représentees, et la discussion, présidée par M. Bisson, de Thetford Mines, s'est poursuivie très active durant les deux journées. Il reste aux dirigeants des coopératives à continuer le travail auprès de leurs sociétaires.

R. MARTIN, agronome



Est-ce une attaque concertée ?

Depuis quelques années, le mouvement coopératif a pris un essor considérable. Ce développement est le résultat direct des conditions difficiles que les agriculteurs et les ouvriers ont subies et aussi le résultat du travail accompli dans le domaine de l'éducation populaire. On a maintes fois tenté de démontrer, sans jamais pouvoir le faire cependant, que la coopération était l'application d'une doctrine à tendance socialiste, ou encore une tentative faite pour détruire l'initiative privée.

Il faut être ignorant à l'extrême limite pour ne pas réaliser que l'usage raisonné de la coopération développe et discipline l'initiative personnelle en développant chez tous les individus le sens des responsabilités personnelles et collectives. En coopération, on le sait, c'est l'effort humain qui compte et non l'argent. Les coopérateurs savent l'impérieuse nécessité du capital, puisque c'est l'un des facteurs de la production Ils se refusent cependant à lui donner tous les droits. Avec la coopération, l'anonymat disparaît avec tout ce qui l'accompagne ordinairement.

Il y a aussi les intéressés qui veulent garder pour eux non seulement leur part du gâteau, mais tout le gâteau. Jusqu'ici, ces derniers ont peut-être été plus actifs que les coopérateurs et, à l'heure actuelle, ils semblent avoir entrepris une action concertée pour barrer la route aux coopératives.

Cette action concertée s'est dessinée il y a déjà assez longtemps. Elle n'est devenue évidente que depuis deux ans, quand la supposée association des payeurs de taxes et autres groupements du même genre ont entrepris leur campagne pour faire taxer les coopératives. A cette occasion, les coopérateurs, comme tout le monde le sait, se sont défendus en coopérateurs, c'est-à-dire fermement et dignement.

Après l'impôt, ce sont les problèmes de règlementation du travail. Présentement, on essaie d'imposer à certains groupes de coopératives rurales les mêmes conditions de travail qui prévalent dans les villes. L'expérience acquise dans l'affaire de la taxation nous porte à croire que "ce bloc enfariné ne dit rien de bon". Il est indiscutable que les conditions de la campagne ne sont pas celles de la ville. Il ne faut pas être grand clerc pour savoir cela. Et l'on devine sans peine les effets désastreux pour les coopératives rurales de l'application sans discernement d'une loi et de règlements dont nous ne discutons absolument pas la valeur intrinsèque.

Après l'impôt et les questions de travail, il y a le transport. Les corps publics qui ont charge de la règlementation et de la surveillance du transport semblent se refuser à admettre que les coopératives ont le droit de transporter les produits de leurs membres et clients, quand ces coopératives possèdent leurs propres moyens de transport. Nous en avons vu de belles dans le temps où le zonage s'appliquait aux produits laitiers. Nous voyons maintenant des associations de transport s'opposer aux activités des coopératives dans ce domaine. Le procédé est connu. On s'essaie sur un cas particulier, et ensuite, si l'on en juge par ce qui se produit dans d'autres domaines, on essaiera de couvrir toute la province pour atteindre toutes les coopératives.

La disparité du prix des différentes catégories de produits laitiers n'est pas sans donner beaucoup de maux de tête aux coopératives Depuis le début de la guerre, on a encouragé de toutes sortes de façons la production du fromage, par exemple, autant, semble-t-il, que les autres produits laitiers. Des campagnes très actives ont été conduites pour amener l'agriculture à produire plus, et on y a réussi. Maintenant que "la bataille" est officiellement terminée, on fait machine arrière. Nous n'avons ni l'autorité ni la compétence pour départager les responsabilités, mais ici encore, les coopérateurs se demandent s'il ne s'agit pas, comme pour l'impôt, le transport et le travail, d'une action concertée contre les coopératives.

Et puis, il y a les engrais alimentaires. Il est évident que la quantité totale de protéines disponibles au pays est inférieure à la demande. A l'heure actuelle et en dépit de cette rareté générale, certaines entreprises qui, il y a un an ou deux, n'étaient même pas dans le commerce des engrais alimentaires, trouvent le moyen d'obtenir des quantités assez appréciables d'ingrédients protéiques, alors que ceux qui opèrent dans le même domaine depuis des années n'ont pas leur quote-part des quantités disponibles. Nous sommes forcés de conclure ou que l'administration chargée des contrôles ne contrôle pas, ou qu'elle est complice de ce qui se produit, ou encore que le marché noir est florissant.

La question qui fait le titre de ces notes est une question que nous posons à tous les coopérateurs en leur laissant le soin de trouver eux-mêmes la réponse. Si cette réponse est affirmative, nous osons croire qu'ils sauront quelle attitude il faut prendre.

R. MARTIN, Agronome.

La taxation des coopératives

Trop-perçu net de l'exercice et revenu pour fins d'impôt

Le trop-perçu net qui apparaîtra dans l'état des opérations de chaque coopérative en 1947 correspondra au revenu total, pour fins d'impôt, seulement s'il répond aux exigences de la loi. C'est dire que l'on n'a pas la liberté d'inscrire comme dépense d'opération n'importe quel montant. Il deviendrait alors trop facile pour le contribuable de réduire ou de faire disparaître le revenu sur lequel il est tenu de payer l'impôt.

Les dirigeants des coopératives ont donc intérêt à connaître, dans les grandes lignes pour le moins, les principales spécifications de la loi de l'impôt relatives aux dépenses permises et la pratique généralement suivie par les cotiseurs de l'impôt quant aux règles d'interprétation qui s'y rapportent. Toutefois disons tout de suite qu'il serait difficile, pour ne pas dire impossible, de donner ici assez de précisions pour permettre aux coopératives de présenter des chiffres absolument conformes aux exigences de l'impôt. On ne pourra pas très souvent éviter que les autorités fiscales fassent des réajustements, qu'elles modifient les chiffres qui leur seront fournis. Certes, il n'est jamais agréable d'apprendre qu'on n'a pas calculé l'impôt correctement et qu'en conséquence on devra payer un montant additionnel; mais, plus on se rapprochera de l'exactitude, plus on aura de chance de n'être pas désappointé Ce sera autant de pris.

Pour que le trop-perçu net de l'exercice réponde aux exigences de l'impôt, il faudra observer durant l'année quelques règles, dont voici les principales, suivies de brefs commentaires:

1. **Les dépenses d'opération ne peuvent comprendre que celles faites "totalement, exclusivement et nécessairement en vue de la production du revenu". (Loi de l'impôt de guerre sur le revenu, article VI).**

On voit immédiatement l'importance de ne pas considérer comme dons inutiles à la production du revenu les montants qui représentent, en définitive, des dépenses de publicité ou de propagande. La division de l'impôt admet que ces dépenses contribuent à la production du revenu; elle exige cependant que leur montant n'augmente pas démesurément d'année en année, auquel cas elle demanderait des explications. Il ne faudra considérer comme dons que les dons réels, s'il en est, et la coopérative en fournira — tel que requis — la liste en duplicata à laquelle elle annexera tous les reçus pour l'information des cotiseurs.

Donc, pour être réalistes, il y aurait lieu de modifier l'appellation de certains comptes et même d'en créer de nouveaux, tels: publicité et propagande, cotisations, etc. Toutefois, pour les comptes qui n'existaient pas auparavant, il faudra s'attendre à devoir expliquer que, dans le passé, les dépenses étaient réellement effectuées, mais qu'on les inscrivait dans d'autres comptes. Il devrait être facile de fournir éventuellement de telles explications sans qu'elles soient une cause d'ennui. Et on surveillera attentivement le compte intitulé "dons", du "dons aux oeuvres de charité", pour lequel la coopérative sera forcée chaque année de fournir des renseignements supplémentaires élaborés.

2. **Le revenu en question, c'est celui de l'année même et aucune dépense, ou partie de dépense, applicable aux opérations d'une année antérieure ou subséquente n'est admise, en principe.**

En effet, les cotiseurs de la division de l'impôt connaissent la plupart des trucs généralement employés pour réduire le revenu imposable. Ils savent très bien qu'en passant dans l'item "réparations et entretien", des déboursés qui constituent des améliorations devant durer plusieurs années, on réduira le profit ou, dans le cas des coopératives, le trop-perçu. Ils savent aussi que si l'on augmente les taux de dépréciation, on produit le même effet. Aussi, ils surveillent les dépenses de réparation et d'entretien et s'il semble y avoir augmentation exagérée pour une année, comparativement aux précédentes, ils font enquête ou demandent qu'on s'explique. De même, il est obligatoire d'utiliser des taux uniformes de dépréciation, ne variant pas d'année en année. Ces exigences ne plaisent à personne, mais il faut bien admettre qu'elles sont rationnelles. Si, dans les réparations, on inclut des améliorations qui équivalent à des achats d'actif immobilisé, on considère comme dépense de l'année une dépense imputable aux revenus de plusieurs années subséquentes. Même chose dans le cas de la dépréciation.

3. **Les profits de capital n'étant pas imposables, les pertes de capital ne doivent pas être incluses dans les dépenses d'opération.**

Il n'entre pas dans les fonctions normales d'une coopérative agricole de transiger sur les immeubles. Si elle fait un profit sur la vente ou l'échange d'un actif immobilisé, ce profit est un profit de capital et n'est pas imposable. Il ne doit donc pas être compté comme trop-perçu de l'exercice. Par contre, toute perte sur vente, échange ou destruction par incendie, etc., ne saurait être considérée comme dépense d'opération, puisque cette dépense n'était pas nécessaire (!) à la production du revenu. Le matériel roulant, tels les camions, fait exception à cette règle.

4. **Les dépenses inscrites dans les livres ne doivent pas, en fait, être une répartition du profit (trop-perçu pour les coopératives).**

Dans les entreprises non coopératives, les autorités fiscales n'admettent pas, en tant que dépense d'opération, l'intérêt payé sur le capital. Au besoin, les autorités corrigent le profit net de l'exercice en y additionnant le montant d'intérêt payé sur le capital et refont le calcul de l'impôt sur la base du profit net ainsi corrigé. Elles agissent de la sorte parce qu'elles considèrent que le capital d'une entreprise non coopérative représente la mise de fonds des propriétaires, lesquels se paient à même le profit par le moyen d'un intérêt fixe sur leur mise de fonds, ou de quelque autre façon. Elles en concluent que l'intérêt sur le capital, de même que tout autre montant que le propriétaire d'une entreprise s'attribue à lui-même, n'est pas réellement une dépense d'opération, mais plutôt une répartition du profit. L'impôt se calcule donc sur le profit net total et les dépenses incluses dans l'état des opérations doivent être admissibles.

Sans doute, les coopératives — de l'avis des spécialistes en coopération — diffèrent essentiellement des entreprises non coopératives en ce qui a trait à la nature du capital, particulièrement le capital privilégié. Tous les coopérateurs qui détiennent du capital privilégié dans une coopérative sont convaincus qu'ils ont fait un prêt pur et simple à leur entreprise. Ils croient cette dernière parfaitement justifiée de payer un intérêt sur ces emprunts et n'admettent pas que cet intérêt ne soit pas compris dans les dépenses d'opération, puisque tous les intérêts payés sur les autres montants empruntés par les coopératives représentent des dépenses que les autorités de l'impôt ne discutent pas. Ils s'indigneront (et avec raison) si les cotiseurs refusent d'admettre leur point de vue.

Mais voilà ! la nouvelle législation fiscale concernant les coopératives ne distingue pas le capital d'une coopérative de celui des autres entreprises. Il semble bien que si cette législation s'applique à la lettre, l'intérêt sur le capital privilégié des coopératives ne pourra pas se placer parmi les dépenses d'opération, pour la seule raison que ce capital privilégié porte le même nom que dans les entreprises non coopératives et qu'il a toujours porté ce nom dans le passé.

Evidemment, les dirigeants du mouvement coopératif se préparent à défendre leur point de vue dans le sens des intérêts de la coopération, selon la théorie et la pratique coopératives. (Nous y reviendrons dans un prochain article). Il ne faudrait pas s'imaginer que la lutte sera des plus faciles, ni non plus se désespérer, car il faut combattre avant de s'admettre vaincu. Pour le moment, nous recomman-

(Suite à la page 25)

Litière de poulailler

La paille étant rare cette année, il y a une grande demande pour les aigrettes de lin comme litière de poulailler. Nous recommandons à tous ceux qui désirent des aigrettes de lin de placer leurs commandes de bonne heure, parce que la récolte de lin est moins considérable que la normale et que la plupart des lineries auront terminé leurs opérations vers le mois de février.

On est prié de communiquer avec le soussigné au bureau-chef de la Coopérative Fédérée.

J.-G. Morazain.

Les résolutions adoptées au congrès général

Les principales ont trait aux prix des produits agricoles. — Un condensé des résolutions adoptées au cours de l'année par les syndicats et cercles et par les congrès diocésains et régionaux. — Discussion sur les prix du lait et des produits laitiers.

Au cours des diverses séances, surtout de la dernière, du congrès général de l'U.C.C., tenu à Québec mercredi et jeudi de la semaine dernière, les congressistes ont adopté un bon nombre de résolutions qui sont un condensé de celles adoptées au cours de l'année par les syndicats et cercles de l'U.C.C. ou aux congrès diocésains ou régionaux. La plupart de ces résolutions ont été adoptées sans modification. Quelques-unes ont été longuement discutées, en particulier celles qui avaient trait au prix des produits laitiers. Voici le texte complet de ces résolutions:

Prix des produits laitiers

Le Congrès général de l'Union Catholique des Cultivateurs demande aux autorités concernées de fixer le prix du beurre, du fromage et du lait livré aux usines d'évaporation à un niveau qui permette de rencontrer convenablement le coût de production.

Pesée du beurre et du fromage

Le Congrès général de l'Union Catholique des Cultivateurs demande au Service de l'Industrie laitière du Bureau central d'instruire une enquête sur la pesée du beurre et du fromage sur les marchés publics.

Inspection du lait en nature

Le Congrès général de l'Union Catholique des Cultivateurs demande à la Commission de l'Industrie laitière d'autoriser les inspecteurs de lait en nature à tenir les fournisseurs au courant de la teneur de leur lait en bactéries en leur faisant parvenir un rapport mensuel à cet effet.

Epreuve du lait et de la crème

Le Congrès général de l'Union Catholique des Cultivateurs demande au gouvernement fédéral que l'essayage et la pesée du lait et de la crème soient contrôlés par les cultivateurs de la manière suivante: Les experts-essayeurs seront choisis par les Fédérations de l'U.C.C. et payés par le gouvernement.

Commission de l'industrie laitière

Le Congrès général de l'Union Catholique des Cultivateurs demande au ministère de l'Agriculture de changer la composition de la Commission de l'Industrie laitière de manière à la rendre plus représentative des cultivateurs.

Stabilisation des prix agricoles

Le Congrès général de l'Union Catholique des Cultivateurs exprime le voeu:

1. Que l'Office des Prix agricoles se mette en opération le plus tôt possible;
2. Quelle fixe les prix minimums en tenant compte des prix de revient;
3. Que ses décisions concernant les prix soient connues assez tôt pour permettre aux cultivateurs d'organiser leur production en conséquence;
4. Qu'elle ajuste la parité des prix agricoles avec les prix industriels;
5. Qu'un représentant des cultivateurs du Québec soit membre de l'Office.

Service d'établissement

Le Congrès général de l'Union Catholique des Cultivateurs prie le Comité exécutif de former un Comité de cinq membres, avec pouvoir de s'adjoindre les conseillers nécessaires, afin d'étudier la possibilité d'organiser un service d'établissement au Bureau central. Le rôle de ce service consisterait à étudier le problème de l'exode rural, à s'occuper de l'échange et de la vente des terres, à enquêter sur les possibilités des différentes régions de colonisation et enfin à étudier toutes les possibilités des différentes régions de colonisation et enfin à étudier toutes les possibilités d'établissement agricole dans Québec et dans les autres provinces.

Office d'Informations et de Recherches

Le Congrès général de l'Union Catholique des Cultivateurs encourage le Bureau central à mettre sur pied un service qui aurait pour principales fonctions:

1. De former un office de comptabilité agricole.
2. D'enquêter sur les conditions économiques et commerciales de l'agriculture et d'étudier les différents problèmes agricoles provinciaux et régionaux.
3. De fournir aux cultivateurs des renseignements précis sur les débouches locaux ou extérieurs pour les produits agricoles et sur les tendances des prix constatées sur ces marchés.

Instruction publique

Le Congrès général de l'Union Catholique des Cultivateurs

1. Demande au Lieutenant-gouverneur en Conseil de ne jamais nommer un inspecteur pour les écoles catholiques sans avoir une recommandation du Conseil de l'Instruction publique.
2. Demande au Gouvernement provincial de verser ses octrois aux commissions scolaires au début de l'année scolaire.

Grâce à l'U.C.C.

"Notons en passant— et cette remarque nous a été faite à plusieurs reprises au cours du congrès — que le cultivateur d'aujourd'hui, grâce sans doute à ces cercles d'études et à son organisation professionnelle, est parfaitement à l'aise dans une assemblée délirante. Il s'exprime avec aisance et une correction vraiment remarquable."

L'Action Catholique

3. Demande au Département de l'Instruction publique de favoriser la fondation d'écoles normales rurales pour la formation d'un plus grand nombre d'institutrices.
4. Demande au Département de l'Instruction publique d'étendre ses tests d'orientation professionnelle à tous les centres ruraux le plus tôt possible.

Ecoles primaires rurales

Le Congrès général de l'Union Catholique des Cultivateurs exprime de voeu que le ministère provincial de l'Agriculture favorise la création d'écoles primaires d'agriculture dans tous les centres ruraux et qu'il prenne les dispositions nécessaires pour former des professeurs compétents. Ces écoles pourraient également favoriser le développement des cours du soir organisés par le Secrétariat provincial.

Enseignement supérieur agricole

Le Congrès général de l'Union Catholique des Cultivateurs exprime le voeu que l'enseignement agronomique soit développé davantage et, pour atteindre ce but, souhaite la création d'une seule école supérieure d'agriculture possédant toutes les facilités voulues pour poursuivre des recherches et former des spécialistes capables d'orienter sûrement notre agriculture

Etablissement des jeunes

Le Congrès général de l'Union Catholique des Cultivateurs demande la création d'un prêt spécial à long terme qui compléterait les caisses d'établissement en vue d'établir sur la terre des fils de cultivateurs.

Colonisation

Le Congrès général de l'Union Catholique des Cultivateurs:

1. Demande la mise en vigueur d'une vigoureuse politique de colonisation.
2. Propose que l'on favorise davantage les établissements mi-agricoles, mi-forestiers dans les régions qui conviennent.
3. Proteste contre le blocage par les compagnies forestières de terrains propices à la colonisation.
4. Demande que l'on intensifie la mécanisation des travaux de mise en valeur des lots.
5. Encourage le ministère de la Colonisation à continuer son travail de consolidation des paroisses ouvertes depuis quelques années.
6. Demande que les primes de défrichement soient payées jusqu'à trentre acres au lieu de dix pour les fils de colons demeurant encore au foyer paternel.

Instruments aratoires

Le Congrès général de l'Union Catholique des Cultivateurs

1. Proteste contre la hausse de 12½% des prix des instruments aratoires;
2. Demande au Gouvernement fédéral de supprimer les exportations d'instruments aratoires ou de pièces de rechange tant que les besoins domestiques ne seront pas satisfaits;
3. Demande au Bureau central de l'U.C.C. de prendre les dispositions nécessaires pour mettre sur pied une fabrique coopérative d'instruments aratoires le plus tôt possible.

Fournitures et matériaux

Le Congrès général de l'Union Catholique des Cultivateurs demande que les autorités compétentes prennent les mesures nécessaires pour augmenter la fabrication et améliorer la distribution de la broche à foin et à clôture, de la tôle à couverture, des clous, et de tout autre matériel indispensable à la bonne exploitation d'une ferme.

Licence des automobiles et tracteurs

Le Congrès général de l'Union Catholique des Cultivateurs demande un réajustement des taux pour la licence des automobiles des cultivateurs et se prononce contre l'obligation d'avoir une licence pour ceux qui se servent de leur tracteur sur les voies publiques pour des fins agricoles exclusivement personnelles.

Taxe sur l'essence

Le Congrès général de l'Union Catholique des Cultivateurs demande au Trésorier provincial de prendre les mesures voulues pour que la taxe sur l'essence employée pour fins agricoles soit déduite au moment de l'achat.

Maladie du bétail

Le Congrès général de l'Union Catholique des Cultivateurs demande

1. Qu'une loi de zonage soit établie pour combattre l'avortement contagieux et la mammite chez la vache;
2. Que le propriétaire d'un animal atteint de l'avortement soit dédommagé;
3. Que l'épreuve à la tuberculine soit faite tous les trois ans au lieu de cinq;
4. Que le ministère de l'Agriculture prennent à sa charge le traitement des maladies contagieuses;
5. Que la Province de Québec soit dotée d'un service vétérinaire semblable à celui du Nouveau-Brunswick.

Matières protéiques, grains, moulées

Le Congrès général de l'Union Catholique des Cultivateurs attire l'attention du ministère fédéral de l'Agriculture sur la rareté des matières protéiques, des grains et de ses sous-produits, et lui demande de prendre les mesures nécessaires pour satisfaire les besoins des cultivateurs.

Pesée des animaux sur rail

Le Congrès général de l'Union Catholique des Cultivateurs demande que la pesée sur rail des animaux abattus se fasse avant le dégraissage et l'enlèvement de la peau.

Transport des engrais chimiques

Le Congrès général de l'Union Catholique des Cultivateurs demande au ministère fédéral de l'Agriculture de rétablir le subside sur le transport des engrais chimiques.

Marché central à Montréal

Le Congrès général de l'Union Catholique des Cultivateurs demande au gouvernement provincial de prendre les dispositions nécessaires pour hâter la construction d'un marché public, à Montréal, assez grand pour satisfaire les besoins actuels et futurs.

Sucre de betterave

Le Congrès général de l'Union Catholique des Cultivateurs demande à la Commission des Prix et du Commerce d'autoriser la Raffinerie de Sucre de Saint-Hilaire à accorder aux producteurs de betteraves à sucre cent livres de sucre sans coupons, au prix coûtant, pour chaque dix tonnes de betteraves livrées à la Raffinerie.

Taxation des coopératives

Le Congrès général de l'Union Catholique des Cultivateurs proteste contre la taxation des coopératives.

Service militaire obligatoire

Le Congrès général de l'Union Catholique des Cultivateurs s'oppose au service militaire obligatoire en temps de paix, et à ce que la culture physique dans les écoles dégénère en militarisme.

Heure solaire

Le Congrès général de l'Union Catholique des Cultivateurs souhaite que l'heure solaire soit en vigueur toute l'année durant dans les milieux ruraux.

Moralité

Le Congrès général de l'Union Catholique des Cultivateurs appuie de toutes ses forces la campagne de moralité entreprise par NN. SS. les Evêques.

Drapeau national

Le Congrès général de l'Union Catholique des Cultivateurs se prononce en faveur d'un drapeau national exclusivement canadien, c'est-à-dire ne comprenant aucun emblème étranger.

Condamnation de Mgr Stepinac

Le Congrès général de l'Union Catholique des Cultivateurs proteste contre la condamnation de Mgr Stepinac et prie le gouvernement canadien de faire connaître officiellement l'opinion du peuple canadien à ce sujet.

Ambassade canadienne au Vatican

Le Congrès général de l'Union Catholique des Cultivateurs demande au Gouvernement canadien de nommer un ambassadeur de notre pays auprès de Sa Sainteté le Pape Pie XII.

Assurance hospitalisation

Le Congrès général de l'Union Catholique des Cultivateurs demande au Bureau central d'étudier les possibilités d'établir un service d'assurance-hospitalisation et de préparer un plan d'étude sur le sujet pour les syndicats.

Assurance-automobile

Le Congrès général de l'Union Catholique des Cultivateurs souhaite qu'une loi d'assurance-automobile obligatoire soit adoptée dans la province de Québec.

Electrification rurale

Le Congrès général de l'Union Catholique des Cultivateurs demande à l'Office de l'Electrification rurale:

1. D'accorder toute l'aide prévue par la loi, sans distinction, à toutes les coopératives d'électricité.

(Suite à la page 25)

GRAND CONCOURS NATIONAL DE L'ORGE

$25,000 en prix

Une initiative des

BRASSERIES ET DE L'INDUSTRIE DU MALT DU CANADA

L'EXAMEN FINAL COMMENCE LOCALEMENT LE 4 NOVEMBRE

Chaque concurrent devra avoir 40 boisseaux à montrer aux juges

LES concurrents qui ont enregistré 60 points ou plus au cours de l'inspection d'été, recevront la visite des juges, le ou vers le 4 novembre. Un avertissement a été émis par le Comité National du Concours de l'Orge, rappelant à tous les concurrents que chacun doit avoir *au moins 40 boisseaux d'orge nettoyé* et prêt à l'inspection.

Dans tous les cas, le juge tiendra compte de l'apparence de la graine d'orge, puis en enverra des échantillons à la Division des Produits des Plantes du Département Fédéral de l'Agriculture, où ils seront assortis quant à la pureté et la germination.

Les gagnants du concours régional concourront pour de plus gros prix en argent dans le concours provincial vers la mi-janvier 1947. Les juges de ce concours seront désignés par les Départements de l'Agriculture du Québec et du Dominion, et aussi par les membres de l'industrie du malt.

Lors des finales inter-provinciales, les quatre gagnants du Québec et les quatre gagnants de l'Ontario concourront pour le Grand Prix Inter-Provincial. Le jugement de ce concours aura lieu lors de l'Assemblée Annuelle de la Ontario Crop Improvement Association, à Toronto, durant la première semaine de février.

Le Concours National de l'Orge est commandité par les Industries du Malt et les Brasseries du Canada pour encourager l'amélioration de la semence et de l'orge de brasserie.

COMITÉ DU CONCOURS NATIONAL DE L'ORGE

Conférence du R. P. Antonio Poulin, S.J., sur "La Terre, gardienne des familles", au congrès général de l'U.C.C.

Ce que la terre a donné à notre race dans le passé à tous les points de vue. — Les anomalies et les injustices envers la terre depuis cent ans. — Ses avantages et ses immenses possibilités. — Le rôle des jeunes, des pères de famille, du clergé, des chefs et des gouvernements dans cette enquête pacifique.

Conférencier invité à la soirée sociale du congrès général de l'U.C.C. tenu à Québec au cours de la semaine dernière, le R. P. Antonio Poulin, S.J., a traité du problème de la terre envisagé au point de vue sauvegarde de la famille canadienne-française et des devoirs de toutes les classes dans l'établissement des jeunes sur des terres. Voici le texte complet de la causerie du R. P. Poulin.

Le plus bel éloge que l'on puisse faire de la terre, c'est de dire qu'elle est la meilleure gardienne des familles. Terre et famille sont comme deux noms qui s'invitent, qui se marient et qui fructifient au centuple. La famille cherche une terre pour y vivre et prospérer. La terre, à son tour, se réjouit de posséder une famille pour la stabiliser et la protéger.

Tous ceux qui sont restés fidèles à la terre ont, en général, conservé leur foyer dans les traditions chrétiennes et canadiennes-françaises. Nous l'avons constaté une fois de plus, mon compagnon et moi, le R. P. Réal Lebel, S.J., dans une récente tournée de prédication et de découverte. Nous avons couvert 1500 milles en automobile, nous avons parcouru six diocèses: Ottawa, Pembroke, Sault-Sainte-Marie, Haileybury, Amos et Mont-Laurier. Nous avons compris et admiré le travail des Canadiens français qui ont résisté à l'anglification, qui ont conquis la forêt et qui ont ouvert à la culture tout un pays nouveau en multipliant les familles et les paroisses.

Trois tableaux

De cette tournée, il nous reste à l'esprit comme trois immenses tableaux: celui des forêts, celui des mines et celui des terres cultivées.

Les forêts, elles sont, en bonne partie, ou concédées à des étrangers qui s'enrichissent à nos dépens, ou possédées par le gouvernement et depuis trop longtemps inexploitées par les nôtres, ou brûlées tristement.

Les mines, elles appartiennent presque toutes à des étrangers qui les exploitent en s'enrichissant eux aussi à nos dépens; mais elles sont toujours creusées par les nôtres qui y gagnent parfois des salaire alléchants mais vite gaspillés, par les nôtres qui y perdent souvent leur santé.

Les terres, ou, si vous préférez, les paroisses, elles sont ouvertes courageusement par les colons du bas de Québec de Chicoutimi, de la Beauce et de Dorchester: terres féconde où se sont enracinés des cultivateurs persévérants et progressifs, où sont nés et naissent encore nombreux les enfants, notre meilleur capital.

Trois tableaux d'ensemble! Il s'en dégage comme une impression dominante.

Des forêts de Mattawa, du Témiscamingue, de l'Abitibi, c'est une atmosphère de paix, de solitude, d'espoir pour les nôtres, si les gouvernants se décident enfin à les concéder aux bras vaillants des Canadiens français.

Des mines de Sudbury, de Cobalt, de Timmins, de Kirkland Lake, de Rouyn, de Val d'Or, c'est plutôt une atmosphère de tristesse, de poussière, de terre brûlée, d'activité souterraine fébrile, mais désolante.

Des terres cultivées du Sault Sainte-Marie et de l'Abitibi, c'est une atmosphère de jeunesse, de travail conquérant, de paix et d'avenir.

Le dernier tableau

C'est seulement dans ce dernier tableau, celui de la terre, que le Canadien français figure en propriétaire, en homme libre, et seulement là il nous apparaît comme vraiment heureux.

La terre, c'est notre richesse, notre force, notre nourriture et le salut de nos familles. La terre reste toujours la même. Elle ne donne pas de fortune toute faite, mais elle exige du courage et du travail, du lever au coucher du soleil. Et malgré tout, elle reste invitante. Elle veut se couvrir de foyers nouveaux et s'enrichir de familles nombreuses.

La terre, la connaissez-vous bien? Lui gardez-vous toute votre confiance? Lui faites-vous de la propagande? Ne vous est-il pas arrivé au contraire d'en douter? Ne l'avez-vous pas accusée d'être avare et de ne pas vous payer assez? Et combien d'autres devraient porter le remords de l'avoir désertée injustement et imprudemment attirés qu'ils étaient par la vie momentanément plus facile des villes. Malgré tout et plus que jamais, il faut s'attacher à la terre. Et je vous donne deux raisons très simples, mais très convaincantes: la terre, il faut la garder pour garder nos familles. La terre, il faut la multiplier pour multiplier nos familles. Après quoi nous tirerons une conclusion qui sera comme un programme d'action nécessaire et urgente.

I.—LA TERRE, IL FAUT LA GARDER POUR GARDER NOS FAMILLES

—La terre a vu naître notre race. Les familles venues de France pour vivre en Canada, s'établirent sur des terres et se groupèrent autour des clochers. Il n'en vint pas comme il aurait dû en venir, les rois de France suivaient une politique de guerre, alors qu'ils auraient dû adopter une politique de colonisation.

A la conquête anglaise, en 1760, bon nombre des familles nobles retournèrent en France. La population baissa à 60,000 habitants. Si nos ancêtres ont survécu et résisté à l'envahissement anglais, c'est que les familles de colons et de cultivateurs se sont comme soudées à la terre. Et chaque terre devint une source de survivance, de rayonnement, de pacifique revanche. C'est pourquoi, je vous le dis, la terre, il faut la garder pour garder nos familles.

—La terre, elle a vu grandir notre race. Les colons d'autrefois colonisèrent non seulement les rives du fleuve Saint-Laurent, mais ils ouvrirent des terres vers les régions du Saguenay, vers la Beauce, vers les Cantons de l'Est. Plus tard, nos habitants firent reculer les Laurentides vers Mont-Laurier. Tout récemment, ils découvraient l'Abitibi.

Partout, ils jalonnaient leurs conquêtes d'églises et d'écoles françaises. Partout, ils rayonnaient la vie catholique.

Il y eut, hélas! à cause de la coupable imprévoyance des chefs —ou des traîtres—politiques, des années de chômage et notre capital humain a coulé vers les États-Unis. Et l'on ne comprenait pas que la conquête des "Terres neuves" aurait sauvegardé nos familles et favorisé la prospérité.

Il faudra donc nous le rappeler, nous avons été et nous serons riches et puissants, non pas tant par le commerce et l'industrie que par la terre et la vie familiale intense. C'est pourquoi, je vous le dis, la terre, il faut la garder pour garder nos familles.

—La terre, elle nous a abrités. Je veux dire qu'elle nous a fourni un emplacement, un lieu sûr pour bâtir une maison solide, large, capable d'abriter une bonne douzaine d'enfants. Nous devrions comprendre d'autant mieux ce bienfait que l'espace vital se fait si rare dans les villes surpeuplées.

La terre, celle que les colons imprévoyants ou plus souvent celle que les compagnies forestières n'ont pas mise à nu, cette terre fertile a produit des bois variés: du pin, de l'épinette pour élever des murs et des toits, de l'érable pour faire des planchers, des lits, des berceaux, des chaises, des charrues et des outils, du bon bois franc pour faire du bon bois de chauffage.

C'est encore cette même terre généreuse qui se couvre de verdure et de fleurs pour égayer les familles qui sont restées sensibles à la propreté et à la beauté. C'est pourquoi je vous le dis, la terre, il faut la garder pour garder nos familles.

—La terre, elle nous a nourris. Avouons, sans regret, qu'elle n'a peut-être pas donné aux habitants une nourriture aussi délicate, aussi variée que la cuisine moderne des villes.

Mais la terre avait cet avantage d'assurer les trois repas.

Nos grands-pères et nos grand'mères nous ont parlé, il est vrai, des temps héroïques d'autrefois où l'on se contentait de pain d'orge de galette de sarrazin, de lard salé. Mais on pouvait presque toujours ajouter le lait et la crème, le beurre et les oeufs et les légumes frais, poussés dans le jardin.

Dans ce temps-là, on ne parlait pas de chocolat, de crème glacée, de Coca Cola, et c'était mieux.

Bénissons le ciel! La nourriture, dans nos familles rurales, en plus d'être abondante, était saine: les santés demeuraient plus solides et les nerfs s'épuisaient moins vite, parce qu'il faisait bon de vivre au contact de la terre nourricière. C'est pourquoi je vous le dis, la terre, il faut la garder pour garder nos familles.

—La terre, elle nous garde dans une vie normale. Nous ne que ceux qui ne vivent pas sur la terre vivent une vie nécessairement anormale et comme désaxée. La vie en ville existe et des milliers de personnes la vivent de façon exemplaire.

Mais combien ont émigré en ville pour trouver le malheur et la pauvreté, qui auraient vécu humainement et chrétiennement, eux et leur famille, s'ils étaient demeurés fidèles à la terre.

Une vie normale

Pour vivre une vie normale, il faut habiter **un foyer accueillant**, aéré, et non pas un taudis empesté. Or, pour un taudis que l'on peut trouver à la campagne, on en découvre des douzaines en ville qui contaminent les âmes et les santés.

La vie normale, elle existe **dans un foyer où le travail assure le** pain quotidien. En ces dernières années, les familles ont trouvé du travail en abondance dans les villes; mais déjà le chômage a commencé. On parle de 10,000 chômeurs à Québec et de 25,000 à Montréal. Vie anormale pour toutes ces personnes cherchent un emploi, dépensant rapidement leurs épargnes, et surtout perdant courage dans une vie d'inaction. Sur la terre, le travail ne manquera jamais aux cultivateurs industrieux et progressifs.

Dans ce travail, l'habitant, s'il ne trouve pas immédiatement la richesse, goûtera du moins la joie d'une vie plus calme, mieux assurée du lendemain. Il va sans dire que nous ne refusons pas aux cultivateurs le légitime désir des perfectionnements modernes. Mais, plus à l'abri des sollicitations de la ville, il évitera plus facilement la vie de façade, le faux luxe et les dépenses exagérées.

C'est pourquoi je vous le répète, la terre, il faut la garder pour garder nos familles

Gardienne de la moralité

—La terre, elle nous conduit plus facilement au ciel. C'est là un des avantages qui doit nous faire le plus apprécier la terre gardienne des familles et de la moralité. Les cultivateurs qui vivent tranquilles et laborieux sur leur terre, n'ont pas le coeur rempli de désirs extravagants. Leur vie n'est pas exempte de tout danger moral, mais l'atmosphère dans laquelle ils vivent eux et leurs enfants, est autrement plus saine qu'en ville.

Les enfants en particulier ignorent les tentations du cinéma, les flâneries dans les ruelles, les compagnonnages louches dans les fonds de cour. La vague de délinquence juvénile, l'un des problèmes les plus aigus en ville, ne déferle pratiquement pas sur la campagne.

C'est que, dans les familles de la campagne, à cause des circonstances plus favorables, la foi est mieux conservée dans les familles; mieux conservés aussi le respect du prêtre et le respect des traditions chrétiennes qui ont fait la force de nos foyers.

Cet esprit de travail, de simplicité et de foi rend le cultivateur plus fidèle aux grands devoirs de la religion. Je mentionne en particulier deux points: l'observation du dimanche et le respect du mariage. Nous pourrions signaler des villes, une ville du moins, où des centaines de paroissiens négligents manquent presque régulièrement la messe du dimanche. Et nous connaissons aussi, hélas! des paroisses de ville où les foyers infidèles se comptent par douzaines. Les statistiques récentes nous ont appris qu'aux Etats-Unis, il y avait un divorce par trois mariages. Cette vague d'infidélité, c'est sur nos villes qu'elle déferle. Les familles de nos campagnes en sont encore heureusement préservées.

Tous les avantages que je viens de signaler sont-ils dus à la terre? Entendons-nous. Il faut rendre hommage à Dieu d'abord qui donne la grâce, et à l'homme qui apporte le concours de sa bonne volonté. Mais il faut savoir reconnaître le bienfait de vivre une vie plus calme, sur une terre, à la campagne.

C'est pourquoi je vous le dis, la terre, il faut la garder pour garder nos familles.

Continuons dans une deuxième partie à développer l'amour et le goût de la terre en disant: la terre, il faut la multiplier pour multiplier nos familles

II.—LA TERRE, IL FAUT LA MULTIPLIER POUR MULTIPLIER NOS FAMILLES

C'est là le problème capital, le grand problème de l'heure, et combien de nos chefs ne semblent pas s'en préoccuper! Une politique intéressée ou à courte vue multiplie les concessions forestières, refait des chemins, bâtit des ponts, ouvre des tavernes, et accumule des votes... Tandis que la politique d'envergure s'occupe

(Suite à la page 19)

La terre, gardienne de la moralité

La terre, elle nous conduit plus facilement au ciel. C'est là un des avantages qui doit nous faire le plus apprécier la terre, gardienne des familles et de la moralité. Les cultivateurs qui vivent tranquilles et laborieux sur leur terre, n'ont pas le coeur rempli de désirs extravagants. Leur vie n'est pas exempte de tout danger moral, mais l'atmosphère dans laquelle ils vivent, eux et leurs enfants, est autrement plus saine qu'en ville.

(Le R. P. Antonio Poulin, S.J. au congrès général de l'U.C.C.)

La terre, source de survivance

A la conquête anglaise, en 1760, bon nombre de familles nobles retournèrent en France. La population baissa à 60,000 habitants. Si nos ancêtres ont survécu et résisté à l'envahissement anglais, c'est que les familles de colons et de cultivateurs se sont comme soudées à la terre. Et chaque terre devint une source de survivance, de rayonnement, de pacifique revanche. C'est pourquoi je vous le dis, la terre, il faut la garder pour garder nos familles.

(Le R. P. Antonio Poulin, S.J. au congrès général de l'U.C.C.)

FRIGO

Distributeurs des marques CURTIS — BRUNNER — COPELAND — GENERAL ELECTRIC



Installation et réparation d'unités réfrigérantes pour refroidisseurs à lait, chambres froides pour beurreries, fromageries, éleveurs d'animaux à fourrure, boucheries, communautés, et tout genre de réfrigération commerciale.

Nous avons pour les cultivateurs un appareil très pratique: LE GELE-TOUT, ainsi que des glacières à deux températures pour conserver tout genre d'aliments.

Nous avons en magasin toutes les pièces de rechange pour toutes les marques de réfrigérateurs.

Pour plus de renseignements, écrivez-nous ou adressez-vous à notre agent local.

Agents locaux demandés par toute la province.

FRIGO

1290, RUE JEAN TALON EST
Tél. TAlon 7236
MONTREAL

"L'électrification rurale du Québec"

Par Albert Rioux, ancien président de l'U.C.C.

Un volume de 140 pages à un prix d'aubaine: $0.35

Au Service de Librairie de l'U.C.C.

515, ave. Viger Montréal

Aumôniers qui nous ont quittés

Le président exprime la gratitude de l'U.C.C. envers M. le curé L.-Z. Moreau, M. l'abbé Rosemont Masson et M. l'abbé René Lévesque.

Dès la deuxième séance du congrès général que présidait M. Abel Marion, le président général n'a pas voulu laisser passer l'occasion de signaler l'absence de trois des aumôniers diocésains de l'U.C.C. qui ont remis, voilà quelques semaines, leur démission à leurs évêques respectifs.

Il s'agit en premier lieu de M. l'abbé L.-Z. Moreau, aumônier du Témiscamingue depuis la fondation de cette Union. C'est un vétéran de l'U.C.C. qui s'est constamment tenu sur la brèche, un ouvrier de la première heure qui a supporté le poids du jour et de la chaleur pour assurer le bien-être des cultivateurs de ce magnifique coin de pays. M. l'abbé Moreau a un remplaçant en la personne de M. l'abbé Clovis Perron, curé de Rollet.

M. Marion a aussi exprimé le regret que cause le départ de l'aumônier diocésain des Trois-Rivières, M. l'abbé Rosemont Masson, qui occupait ce poste depuis plusieurs années. M. l'abbé Masson n'a pas encore de remplaçant.

Enfin, la région de l'Abitibi a, elle aussi, été laissée sans aumônier à la suite de la démission de M. l'abbé René Lévesque. Comme le Témiscamingue, l'Abitibi n'a pas tardé à se donner un nouvel aumônier en la personne de M. l'abbé Emile Couture curé de Taschereau. Ceux qui connaissent le nouvel aumônier de l'U.C.C. de l'Abitibi savent que sous l'impulsion de M. l'abbé Couture les choses marchent rondement. En effet, dans sa propre paroisse, M. l'abbé Couture a réussi en un tournemain à enrôler plus de 100 pour cent des cultivateurs dans l'U.C.C. Derechef, l'U.C.C de l'Abitibi devrait connaître un essor remarquable. On fera bien d'avoir les yeux fixés sur cette région.

Les idées maîtresses du sermon prononcé par le R. P. Charles St-Arnaud, s.j., à la messe du congrès

Thème du sermon: "Si Dieu ne bâtit la maison, en vain travaillent ceux qui la bâtissent . . . Si Dieu ne garde la cité, en vain la sentinelle veille à ses portes."

Le R. P. Charles St-Arnaud, aumônier général adjoint de l'U.C.C. et de l'U.C.F., a prononcé le sermon à la messe qui a précédé le congrès. Voici, en un raccourci rapides les principes et les pensées qu'il a livré à la méditation des congressistes, cultivateurs et fermières.

Ces paroles du prophète David, dit le prédicateur, résument à merveille tout le programme de l'Union Catholique des cultivateurs et des fermières. N'a-t-elle pas pour but de travailler à la restauration économique et sociale du milieu rural, en s'inspirant de l'enseignement de l'Eglise et des préceptes de l'Evangile?

Les fermiers et les fermières de l'Union, continue le prédicateur, croient que l'Eglise a le droit de régir tous les actes du chrétien, non pas seulement ceux de sa vie individuelle, mais aussi ceux de sa vie sociale et publique; ils regardent comme une insulte à la conscience chrétienne l'exclusion de Dieu et de sa religion de certaines affaires humaines par la formule et la pratique de la non-confessionnalité; ils approuvent sans restriction la déclaration du très révérend Père Gillet, l'éminent Dominicain que l'Eglise vient d'élever à l'insigne honneur de l'épiscopat, dans son beau livre: "Conscience chrétienne et Justice sociale, page 370", à savoir: "Que les catholiques peuvent arguer de leur situation de catholiques pour s'associer entre eux, non seulement sur le terrain religieux proprement dit, mais encore sur le terrain social, économique et politique, refusant d'entrer dans des groupements mutualistes, coopératifs et professionnels, délibérément hostiles à toute idée religieuse ou simplement neutres en matière confessionnelle".

Vous nous donnez une grande leçon de fierté catholique, de christianisme conquérant. Comment assez vous en féliciter? C'est parce qu'on a déchristianisé l'activité humaine, qu'on a séparé la vie économique de la religion, que le monde est ébranlé jusque dans ses fondements. On ne fera jamais mentir le texte de l'Ecriture:

"Si Dieu ne bâtit la maison, en vain travaillent ceux qui la bâtissent";
"Si Dieu ne garde la cité, en vain la sentinelle veille à ses portes."

Le christianisme est le seul agent capable de rétablir le monde sur des bases, je ne dis pas proprement chrétiennes, c'est trop évident, mais encore tout simplement humaines. L'Eglise est la plus grande force sociale qui soit. C'est dans l'enseignement de l'Eglise qu'il faut aller chercher la solution à tous les problèmes de notre temps, car seule l'Eglise a une doctrine sociale. Elle est la seule à bien comprendre la nature humaine. Les erreurs du paganisme ancien, comme celles du paganisme moderne, ne portent pas seulement sur la destinée éternelle de l'homme, mais aussi sur sa destinée terrestre. L'homme ne s'est jamais compris en dehors du christianisme.

Pour le sans-Dieu, l'homme est un être que le hasard a jetté sur terre; il n'y est que pour jouir, sans avoir à se soucier de ses semblables et du bien de la collectivité. Pour lui, la civilisation consiste dans le progrès matériel. S'il en était ainsi, nous serions évidemment à l'âge d'or. Et pourtant, l'humanité n'est pas heureuse; le progrès n'a pas élevé le niveau humain de la vie. Il faut attribuer cette faillite au manque de religion. Même dans l'ordre économique, la religion est un élément indispensable de succès, à cause de la vérité qu'elle prêche, des moeurs qu'elle réforme et des vertus de justice et de charité qu'elle inculque aux hommes.

L'Eglise pose le problème sociale dans toute son ampleur. Elle comprend que l'homme a un corps et une âme, et, par conséquent, une double destinée. Elle ne veut pas qu'il ne pense qu'à la terre et ne vive que pour la terre; mais elle n'oublie pas non plus que c'est sur la terre qu'il sauve son âme. Elle sait que des conditions économiques désastreuses sont un obstacle sérieux au salut. Aussi, elle ne veut rien négliger, tant au point de vue spirituel qu'au point de vue temporel. C'est tout le composé humain qui va vers l'éternité. Trop mal vivre, c'est aller à l'avilissement de l'âme par la dégradation du corps. Dans le plan de Dieu, la vie spirituelle doit être aidée par l'amélioration de la vie matérielle. Ce n'est pas en vain que Dieu a fait toute cette belle nature et qu'il a répandu tant de richesses sur la terre. Dieu veut pour tous les hommes une honnête aisance, le degré minimum de bien-être que requiert la pratique de la vertu.

Voilà pourquoi l'Eglise insiste sur la nécessité d'organiser le temporel dans tous les domaines de l'activité humaine: elle demande aux catholiques de s'associer sur le terrain professionnel en poursuivant un idéal de justice et de charité. Elle veut grouper le plus grand nombre possible d'hommes dans des cadres sociaux d'inspiration chrétienne. C'est très certainement au manque prolongé de telles organisations chrétiennes qu'il faut attribuer la perte, pour l'Eglise, de milliers et de milliers de ses travailleurs. L'Eglise nous rappelle que ce devoir d'organiser le temporel, selon la justice et la charité, n'est pas un simple devoir humain, mais aussi une obligation chrétienne.

Que les membres de l'U.C.C. et de l'U.C.F. s'attachent de plus en plus fortement à leur association professionnelle, qui se présente comme le moyen le plus puissant dont ils disposent, pour travailler efficacement à la restauration morale et sociale de la classe agricole.

Souffrez-Vous

DE
- Maux de Tête
- Nervosité
- Dérangements d'Estomac
- Gas et Gonflements
- Perte de Sommeil
- Indigestion

Causés per la
- Constipation Fonctionnelle?



Fameux pour plus de 76 ans.

Ne retardez pas! Soyez prudent! Prenez le **Novoro**. Plus qu'un laxatif —une médecine tonique stomachique —préparée avec 18 racines et plantes médicinales. Fait fonctionner les intestins paresseux. Les aide a évacuer les matières qui obstruent—expulse les gaz de constipation et les gonflements —et procure à l'estomac cette agréable sensation de chaleur et de confort. Précaution: Usez le seulement comme indiqué.

Obtenez le **Novoro** dans votre voisinage ou envoyez pour notre Offre Spéciale "Pour Faire Connaissance" et recevez—

Extra Une Valeur de 60c en Bouteilles d'Essai de

LINIMENT OLÉOLO DU DR. PIERRE— — antiseptique — procure un soulagement aux douleurs rhumatismales et névralgiques, maux de dos musculaires, muscles raides et endoloris, entorses et foulures.

MAGOLO DU DR. PIERRE — alcalin — soulage certains dérangements temporaires de l'estomac tels que; indigestion et aigreurs.

Envoyez ce coupon "Offre Spéciale" Maintenant

☐ Inclus vous trouverez $1.00. Envoyez-moi en port payé une bouteille régulière de 11 onces de Novoro de $1.00 et extra, une bouteille d'essai de Liniment et une de Magolo (une valeur de 60¢).

☐ C. O. D. (contre remboursement) frais additionnels.

Nom.....

Adresse.....

Bureau Postal.....

DR. PETER FAHRNEY & SONS CO.

Dept. C176-32

2501 Washington Blvd., Chicago 12, Ill.
256 Stanley St., Winnipeg, Man., Can.

J'aime assez ceux qui cultivent la terre comme moi pour les aider de toutes mes forces. Je n'ai qu'un moyen: c'est l'UNION.

Passager . . .

(Suite de la page 2)

(Louis-Philippe Poulin)
3,000 exemplaires
Le syndicalisme agricole
(Gérard Filion)
3,000 exemplaires

Cours à domicile

Le Cours à domicile a porté cette année sur l'*Etablissement de la jeunesse*. Il fut suivi avec un intérêt remarquable. Le nombre des inscriptions a été considérable. 1,528 élèves ont passé les deux examens avec succès et ont obtenu un diplôme.

Radiophonie rurale

Le Secrétariat général de l'U.C.C. a continué sa collaboration à Radio-Canada dans la préparation et la réalisation du programme radiophonique: *Le Choc des idées*. Il a aussi collaboré régulièrement au programme *Le Bulletin des Fermiers* réalisé par le poste C.K.A.C.

Equipes d'étude

Un certain nombre de cercles ont fait fonctionner des équipes d'étude au cours du dernier hiver. Les sujets à l'étude furent divers: Cours à domicile sur l'établissement de la jeunesse, émissions radiophoniques du Choc des idées, dans un très grand nombre de cas, des problèmes d'intérêt local.

Les équipes d'étude s'avèrent toujours le moyen le plus efficace pour susciter l'intérêt des cultivateurs en faveur de tel ou tel projet d'ordre pratique, par exemple: l'établissement d'une coopérative, d'une caisse populaire, etc.

Impôt sur le revenu

Le chef de ce service M. Jean Bégin, agronome, a tenu pas moins de 65 assemblées dans presque toutes les régions de la Province. Plus de 300 syndicats ou cercles s'étaient fait représenter par environ un millier de délégués. Il a également donné des cours aux élèves des Ecoles d'Agriculture de Saint-Césaire, de Sainte-Martine et des cours de coopération à Sherbrooke.

Vente de camions militaires

En collaboration avec le "Quebec Council of Farm Forums", la Coopérative Fédérée et le représentant de la Fédération Canadienne d'Agriculture auprès de la Corporation des Biens de Guerre, l'U.C.C. a organisé deux ventes de camions militaires. La première, le 31 octobre 1945 aporté sur 10[illegible] camions, la deuxième, le 16 juillet 1946, sur 91 camions. Il semble que cette méthode de vente par tirage au sort donne généralement satisfaction aux cultivateurs. Il reste encore à écouler dans la Province de Québec 309 camions d'après la même méthode.

Assurance-hospitalisation

Le Secrétariat général a mené une enquête auprès d'une soixantaine de cercles pour connaître l'opinion de quelques milliers de membres de l'U.C.C sur l'opportunité d'organiser l'hospitalisation sur une base mutuelle. Cette enquête a révélé que les membres de l'U.C.C. interrogés sont dans une proportion de 74% intéressés à la création d'un service d'assurance-hospitalisation.

Le Bureau de direction de l'U.C.C. a prié le Secrétariat général de continuer son travail dans ce domaine.

Contacts extérieurs

Au cours du dernier exercice, l'U.C.C. a délégué plusieurs personnes pour la représenter en différentes circonstances. Signalons entre autres: le voyage à Londres de M. J.-A. Marion, président général, pour assister à titre de membre de la délégation canadienne au Congrès international d'agriculture qui a eu lieu du 20 au 31 mai 1946. L'U.C.C. a également délégué son secrétaire général, M. Gérard Filion au Congrès interaméricain d'études sociales qui a eu lieu à la Havane, Cuba, du 2 au 9 janvier 1946; M. Dominique Beaudin aux congrès des Associations canadiennes-françaises d'Education de l'Ouest canadien du 1er au 21 juillet 1946. Signalons aussi que le Secrétaire général a participé du 8 au 18 juin à un grand nombre de congrès et d'assemblées de caisses populaires en Acadie.

Affiliations

L'Union Catholique des Cultivateurs a continué son affiliation à la Fédération Canadienne d'Agriculture et au Conseil supérieur de la Coopération. Elle est représentée au conseil de ces deux organisations respectivement par M. J.-A. Marion et M. Gérard Filion.

2.—Service de Propagande

Ce service s'est considérablement développé au cours de l'année par l'augmentation du nombre des propagandistes. Ceux-ci sont maintenant au nombre de 12, comparativement à 7 au 31 août 1945. Le territoire de la province se trouve à l'heure présente presque complètement couvert. Les propagandistes travaillent sous la direction conjointe du ou des bureaux de direction des fédérations et du directeur général de la propagande. Ce dernier suit leur travail de près et s'efforce de toutes manières de seconder leurs efforts.

Au cours de l'exercice, l'U.C.C. a passé une entente avec la Mutuelle-Vie et la Société Mutuelle d'Assurances générales en vertu de laquelle ces deux sociétés versent au Service de propagande de l'Union une contribution substantielle; en retour, le Service de propagande de l'Union s'occupe activement de diriger la propagande pour les assurances par tous les moyens à sa disposition. Cette entente s'avérera profitable pour les deux assurances et contribuera à fortifier les liens qui doivent unir l'association à ses services autonomes et assurer ainsi une plus grande unité d'action.

Le Guide

Le *Guide* a été considérablement développé au cours de l'année. Avec le numéro de janvier 1946, le format a été agrandi et le nombre de pages augmenté. Le *Guide* tend à devenir un bulletin d'informations autant que de formation pour les dirigeants des cercles. Les deux sociétés d'assurance s'en servent largement pour la diffusion de leurs mots d'ordre et de leurs informations. La rédaction du *Guide* relève du direc-

(Suite à la page 24)

VIE FRANÇAISE

Revue du Comité de la Survivance Française

Rubriques principales: Nos positions doctrinales; Synthèses d'Histoire; Le Livre du mois; Horizons patriotiques; Nos Sociétés nationales; Chefs de file.

Neuf livraisons par année, de 64 pages chacune, pour le modique prix de $1.50.

Prière de faire tenir son abonnement au Comité de la Survivance Française, Université Laval, Québec.

Rapport des administrateurs aux assurés

A l'occasion de la 3e assemblée générale annuelle des membres de la Société Mutuelle d'assurances générales de l'U.C.C.

Les administrateurs de Votre Société ont l'honneur de vous soumettre leur deuxième rapport annuel couvrant l'exercice compris entre le 1er janvier et le 31 décembre 1945.

Durant cet exercice, le Comité exécutif a tenu trois réunions aux dates suivantes: 12 janvier, 3 août et 11 décembre. Le Conseil d'administration s'est réuni les 15 et 18 octobre. En plus de l'expédition des affaires courantes, vos administrateurs ont pris deux décisions qui influeront considérablement sur les développements future de votre Société. Lors de sa réunion du 11 décembre, le Comité exécutif a en effet décidé d'étendre à tous les cultivateurs le privilège de souscrire une police d'assurance-incendie; en même temps, il a décidé d'étendre le champ des activités de la Société en demandant au Surintendant des assurances un permis pour transiger des affaires d'assurance-automobile. Ces deux décisions importantes contribueront au cours des prochaines années à hâter sensiblement les progrès de la Société.

Durant l'exercice plus haut mentionné, la Société a mis en vigueur 678 polices pour un montant d'assurance de $1,859,565. A noter que les six derniers mois de l'exercice ont produit 75% plus d'affaires que les six premiers mois. Cela s'explique par le fait que le travail du premier semestre a porté principalement sur l'organisation du bureau et de la propagande.

Les pertes se sont élevées à $163.74, soit 1,5% des cotisations encaissées durant l'exercice. Un tel pourcentage insignifiant ne peut sûrement pas se maintenir au cours des prochaines années. Il indique toutefois une sélection prudente des risques.

Durant son premier exercice, la Société n'a porté que $1,000 d'assurance par risque, réassurant l'excédent dans quelques compagnies. 60% des affaires ont ainsi été transportés aux réassureurs. C'est là une mesure de prudence dont la Société ne pourra se départir que progressivement et dans la mesure où l'augmentation de ses affaires le permettra.

La Société a servi de caisse de réassurance pour une mutuelle de paroisse, celle de Saint-Etienne de Bolton. Elle a assumé à ce titre pour $141,899 de risques répartis entre 55 assurés.

Comme vos administrateurs s'y attendaient, le premier exercice de la Société s'est soldé par un excédent de dépenses sur les revenus de $9,236.35. Cela est normal pour une société à ses débuts et dont les frais de premier établissement furent considérables. Les membres n'ont d'ailleurs à entretenir aucune inquiétude sur la solvabilité de leur Société, puisque celle-ci maintient chez le Trésorier de la province un dépôt de $10,000. et qu'elle possédait au 31 décembre 1945 pour $42,685.48 de billets de dépôt non cotisés. Si l'on ajoute à cela l'excédent de l'actif sur le passif de $10,293.25 et la réserve pour cotisations non acquises de $1,767.61, l'on constate que l'avoir de la Société pour la protection de ses accurés s'établissait au 31 décembre 1945 à $54,746.32.

Etant donné qu'il s'est écoulé plusieurs mois depuis la clôture de notre exercice financier, nos sociétaires sont probablement intéressés à obtenir des renseignements de date plus récente. Durant les huit premiers mois du présent exercice la Société a émis 678 contrats d'assurance-incendie pour une somme totale de $2,178,717.

Au 31 août dernier, la Société comptait 1,356 assurés pour plus de 4 millions d'assurance en vigueur.

Au début d'avril dernier, votre Société commençait à émettre des polices d'assurance-automobile. Du 1er avril au 31 août, elle a vendu 423 contrats. Les renseignements que nous recevons de différentes régions nous portent à croire que les affaires d'assurance-automobile seront considérables l'an prochain et dépasseront peut-être les affaires d'assurance-incendie, tant les membres de l'U.C.C. sont anxieux de s'assurer contre les accidents dans une Société qui leur appartient.

Au cours des huit premiers mois du présent exercice, la caisse d'assurance-incendie a subi des pertes qui se sont élevées à $9,200 dont $5,900 étaient réassurés.

Les primes provenant des opérations d'assurance-automobile se sont élevées à $16,600 et les pertes à $1,100 seulement. Cela nous justifie de croire que les trop-perçus de la caisse d'assurance-automobile devrait dans quelques années permettre le paiement de ristournes intéressantes.

Nous vous donnons ces chiffres pour vous faire savoir que vos administrateurs ne sont pas téméraires en prévoyant que la Société fasse ses frais en 1946; cela constituerait probablement un record dans le champ de l'assurance.

Les résultats intéressants de l'exercice 1945 ainsi que les perspectives brillantes de 1946 sont le fruit du travail intelligent et persévérant d'un nombre de plus en plus considérable de propagandistes. Nous tenons à le signaler et nous voulons qu'ils sachent que nous apprécions, comme il convient, leur dévouement intelligent. Nous tenons aussi à signaler l'excellent rendement fourni par notre personnel administratif; il n'a ménagé ni son temps, ni son intelligence pour donner à votre Société l'essor remarquable que vous constatez aujourd'hui Ces résultats sont dus surtout à la confiance que vous avez mise en votre Société en lui confiant la protection de vos biens avec la conviction que vous ne pouviez nulle part être mieux protégés que par vous-mêmes.

Le Président,
M. J.-A. MARION,

Le Directeur-Général,
M. Gérard FILION

A la Direction de

La Société Mutuelle d'Assurances Générales de l'U.C.C.

A l'occasion de l'assemblée générale annuelle tenue à Québec, le 17 octobre 1946, les membres de la Société ont désigné leurs administrateurs pour l'année 1946-1947. En voici la liste:

Conseil d'administration

M. J. Abel Marion (St-Edwidge), président
M. Jean-Baptiste Lemoine (St-Robert), vice-président.

Administrateurs

M. Léopold Paquin (St-Vincent de Paul)
M. Simon Maltais (Chicoutimi)
M. Delphis Marois (St-Augustin)
M. Albéric Caillé (St-Bruno)
M. Benjamin Manseau (Ste-Monique)

Quant au Comité Exécutif et au Comité de Surveillance, ils ont été formés comme suit:

Comité Exécutif

MM. J. Abel Marion, Jean-Bte Lemoine et Léopold Paquin

Comité de Surveillance

MM. Simon Maltais, Delphis Marois et Benjamin Manseau

A la direction de

La Mutuelle-Vie de l'U.C.C.

La onzième assemblée générale annuelle de La Mutuelle-Vie de l'U.C.C., qui s'est tenue à Québec le 16 octobre pendant le congrès général de l'U.C.C., a donné lieu à plusieurs décisions importantes qui seront communiquées aux intéressées en temps utile. Nous croyons cependant opportun de mentionner tout de suite que les règlements de la Société ont été amendés de façon que dorénavant le conseil d'administration se compose de neuf membres au lieu de sept.

Voici les administrateurs qui ont été élus pour jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle: M. J.-A. Marion, président réélu; M. Samuel Audette, 1er vice-président réélu; M. Jean-Baptiste Lemoine, 2ème vice-président réélu; M. le chanoine Armand Malouin, administrateur réélu; M. Arthur Dubé, administrateur réélu; M. Léopold Paquin, administrateur réélu; M. Thuribe Belzile, administrateur élu; M. Emile Bolduc, administrateur élu; M Benjamin Manseau, administrateur élu.

A la suite de l'assemblée générale annuelle, les administrateurs ont nommé M. Thuribe Belzile directeur général et trésorier, et M. Pierre-Eugène Proulx, secrétaire. Pour des raisons de régie interne, la nomination de M. Proulx prendra effet le premier janvier 1947.

Par décision du conseil d'administration, le comité exécutif et le comité de finances se composent maintenant de MM. J.-A. Marion, Samuel Audette, Jean-Baptiste Lemoine, Léopold Paquin et Thuribe Belzile.

On aura sans doute remarqué que M. Gérard Filion, qui était administrateur de La Mutuelle-Vie de l'U.C.C. depuis l'organisation de la Société, ne figure pas parmi les personnes mentionnées ci-dessus. Pour des raisons de santé, M. Filion a demandé à être remplacé. Les assurés de la Mutuelle-Vie seront sûrement unanimes à regretter la décision de M. Filion et à lui exprimer de chaleureux remerciements pour ses dix années de collaboration constante et particulièrement efficace à l'administration de La Mutuelle-Vie de l'U.C.C.

Le cultivateur...

(Suite de la page 3)

que des cultivateurs pratiquants, de toujours faire en sorte que leur union soit libre et indépendante des partis et des gouvernements. Il réclame pour le cultivateur la place qui lui revient et le droit à l'estime des autres classes. Il rappelle qu'il a fait voter un montant de cinq millions, non pour faire un cadeau aux cultivateurs, mais un prêt. Il insiste sur l'essor donné à l'enseignement agricole. Il mentionne en particulier la construction de l'Ecole d'agriculture de Sherbrooke qui, dit-il, perpétuera la mémoire de Noé Ponton, puisqu'elle portera son nom.

La question du lait

Abordant la question de la rémunération des cultivateurs, M. Barré en est amené à parler du prix du lait. Je me suis battu, dit-il, pour obtenir $3.55 à Montréal et $3.45 à Québec. Mais ce n'est pas encore suffisant, je l'ai proclamé. M. Barré déclare qu'il est absurbe que l'industrie laitière soit si peu payante dans Québec, alors qu'elle rapporte de gros revenus de l'autre côté de la frontière. A trente milles seulement de chez moi, dit-il, le lait rapporte $4. $4.50 et même $5 le cent livres. Comme résultat, nos vaches traversent la frontière, et finalement on fait venir nos gens pour traire nos propres vaches.

Les contrôles

Le gouvernement de Québec, poursuit M. Barré, n'a rien à voir avec le plafonnement. De plus, quand on exerce un contrôle, il me semble qu'on devrait prendre des mesures pour ne pas provoquer de crise; les contrôles ne doivent pas empêcher la prospérité chez les agriculteurs de chez nous.

On a, dit-il, fait remarquer qu'il y avait 400,000 jeunes qui ne savent que faire, mais on ne trouve pas de bras pour la récolte de pommes dans ma région. Il y a des chômeurs parce que le cultivateur n'est pas assez rémunéré pour payer aussi cher pour la main-d'oeuvre. Il n'y aura pas de solution au problème tant que l'agriculture ne sera pas devenue plus payante.

Des échecs

On a dépensé des millions, dit encore le ministre de l'Agriculture, pour faire des colons avec des gens des villes, mais 98 pour cent sont partis. Par contre, ajoute M. Barré, c'est une exception quand un cultivateur revient de la ville après avoir quitté la campagne. Qu'on donne au cultivateur le niveau de vie auquel il a droit et il y aura des cultivateurs pour remplir les vieilles terres. Nous avons le droit d'être payés, le peuple canadien a le devoir de payer les cultivateurs.

Faisant enfin allusion à l'immigration, M. Barré tient à faire remarquer que nous n'avons pas besoin de faire venir d'étrangers. Depuis trois mois, dit-il, je résiste à une tentative de faire venir des émigrés allemands, polonais, croates et autres. Je refuse, dit-il, parce qu'il y a à Québec 10,000 chômeurs et 25,000 à Montréal. Ces chômeurs, il y aura moyen de les ramener à la terre quand on pourra les payer. Donnez au cultivateur la rémunération qui lui est due et, ainsi que l'encouragement que donnent le confort et le luxe; donnez-lui ce que son frère de la ville vient lui montrer durant l'été, et vous aurez des colons. Vous n'aurez pas besoin de tous ces émigrés qu'on veut nous imposer insidieusement pour cultiver les terres de notre province.

Après avoir fait un pressant appel à la coopération, à la nécessité pour les cultivateurs de se grouper, à la nécessité de la collaboration entre les divers classes sociales et les éléments de la nation canadienne, M. Barré conclut ainsi: "Cette coopération, je l'offre comme une nécessité et je la réclame comme un droit."

M. l'abbé Fortier

Le représentant de l'hon. J.-D. Bégin, ministre de la Colonisation, M. l'abbé Arthur Fortier, conclut la série des discours de la soirée sociale en se disant heureux de travailler avec les cultivateurs pendant dix ans, d'avoir vécu dix ans au milieu d'eux. Ce soir, dit-il, je représente le ministre la Colonisation. J'ai reçu une leçon que je méditerai longuement. Le ministre prend beaucoup d'intérêt à l'U.C.C. Il cherche à établir les fils de cultivateurs, mais il ne peut le faire contre leur gré. Il annonce en terminant qu'il rencontrera prochainement les aumôniers de l'Union et les missionnaires colonisateurs.

M. Marion mit un terme à la séance en racontant une anecdote d'un fait vécu lors de son voyage en Angleterre, où il a vu des exemples typiques de la liberté de parole, et souhaite en terminant que nous nous en servions en notre propre pays.

Première vente, premier succès

Une vente à l'enchère de vaches laitières, tenue à Saint-Hyacinthe, sous les auspices de l'Association Canadienne Ayrshire, le 26 septembre, a remporté un remarquable succès. Trente éleveurs consignataires ont mis en vente 43 sujets d'âges variant de 2 à 7 ans qui ont rapporté une somme globale de $15.000 près.

Les enchères ont varié de $180 à $725, prix maximum payé pour une vache de 3 ans, "Burnside Handsome Lass", consignée par MM. R.-R. Ness et fils, de Howick. 9 autres sujets ont obtenu des enchères de $400 et plus. Le prix moyen de cette vente s'établit à $330.

La vente a été faite sous la présidence de M. Douglas Ness, président de l'Association Canadienne Ayrshire, assisté de M. S.-J. Chagnon, agronome de Montréal et de M. Jacques Berthiaume, secrétaire propagandiste du Club provincial Ayrshire.

M. J.-D. Franklin, spécialiste en industrie animale, au service du périodique agricole, "The Farmers' Advocate", de London Ontario, agissait comme encanteur

Cet événement a donné lieu à un grand ralliement d'éleveurs et d'acheteurs venus des Etats-Unis et d'Ontario, la plupart se portant acquéreurs des animaux mis en vente.

Les apiculteurs en leur ruche

Un groupe imposant d'apiculteurs du comté de Portneuf et de la région, se sont rendus jeudi, 17 octobre, à St-Augustin, où ils ont assisté à une journée d'étude organisée par la division de l'Apiculture du ministère provincial de l'Agriculture.

Après la visite du rucher de M. Roch Moisan, les apiculteurs se sont réunis à la salle paroissiale où des causeries leur furent données par MM. Jules-R. Méthot, chef de l'Apiculture, Henri J. Plourde, instructeur, Victor Chercuite apiculteur à la ferme expérimentale de Ste-Anne-de-la-Pocatière et Jacques Tardif, chimiste agricole.

M. Henri-J. Plourde expliqua les meilleures méthodes d'élevage et rappela les principaux soins à donner aux abeilles au cours de l'année. Il répondit à de nombreuses questions posées par les apiculteurs.

Pour terminer M. Couture, instructeur apicole, donna une démonstration sur l'emballage des ruches dans le papier goudronné en vue de l'hivernage à l'extérieur

Le 16 octobre une journée analogue et non moins bien réussie fut tenue à Lévis, à l'Hospice Notre-Dame-de-la-Délivrance. Les mêmes conférenciers se firent entendre.

AVIS

"Tel que requis par la loi de l'impôt de guerre sur le revenu, ceci informera nos membres et non-membres que, conformément aux termes et conditions et dans les limites du temps et des restrictions contenues dans ladite loi, telle qu'amendée, c'est notre intention de payer une ristourne en proportion du patronage de 1947 à même les revenus de l'année de taxation 1947, ou à même tels autres fonds qui peuvent être permis par ladite loi, et nous envisageons la perspective de vous payer en conséquence une ristourne."

La Coopérative Agricole de St-Eugène, Comté Drummond,
Eugène FRECHETTE, gérant

LINIMENT SLOAN
Bon pour ENDOLORISSEMENT
TAPOTEZ-EN SIMPLEMENT!

LUCIEN VIAU
C.G.A., C.P.A.
COMPTABLE PUBLIC LICENCIE
SPECIALISTE EN IMPOT SUR LE REVENU
Edifice des tramways,
159, rue Craig ouest,
Montréal.
Tél. MArquette 1339
Bureau à St-Hyacinthe:
Téléphone: 97
515, rue St-Denis,
St-Hyacinthe.

La Mutuelle-Vie de l'U.C.C.

Rapport du conseil d'administration aux membres de la Société pour l'année 1945 (1)

Vos administrateurs sont heureux de vous soumettre le neuvième rapport annuel de votre Société. Ce rapport couvre la période du 1er janvier au 31 décembre 1945.

Chacun des rapports annuels publiés par votre Société depuis sa fondation (en 1936) a enregistré des progrès, mais il nous semble particulièrement heureux que le rapport qui vous est soumis au moment où votre Société célèbre le dixième anniversaire de sa fondation marque un progrès bien supérieur à tout ce qu'on avait constaté jusqu'ici. Nous pouvons dire sans hésiter qu'après dix ans d'existence, l'organisation de votre Société repose sur des bases absolument solides et que rien ne semble devoir dorénavant l'empêcher de rendre à ses assurés et à toute la classe agricole de notre province des services de plus en plus précieux.

Un événement important a marqué l'année 1945. On se rappelle qu'au mois de juillet 1945 le gouvernement fédéral a commencé à payer des allocations familiales. Grâce à l'esprit de prévoyance qui a toujours caractérisé notre classe agricole, grâce en outre à un travail intelligent et soutenu d'éducation entrepris et poursuivi par nos propagandistes, avec l'appui d'un bon nombre de cercles de l'U.C.C., des centaines de cultivateurs ont jugé opportun d'employer leurs chèques d'allocations familiales à la constitution d'un fonds de prévoyance et d'établissement pour leurs enfants. Comme votre Société leur offrait un moyen sûr et efficace d'atteindre leur but, nous avons reçu dès le dernier semestre de l'année 1945 un nombre considérable de propositions demandant l'émission de polices d'assurance, en particulier de polices d'assurance-dotation, sur la vie de jeunes enfants.

Au cours de l'exercice 1945, nous avons mis ou remis en vigueur 2,507 polices, formant un montant d'assurance de $2,171,100, soit $1,210,600 d'assurance adulte et $960,500 d'assurance infantile. Comparés à ceux de 1944, ces chiffres représentent une augmentation de $900,850, soit environ 71 pour cent. Au 31 décembre dernier, nous avions en vigueur 7,633 polices formant un total de $6,481,100, soit $4,536,600 d'assurance adulte et $1,944,500 d'assurance infantile. Au cours de l'année 1945 les émissions d'assurance infantile ont formé un montant presque égal à celui des émissions des huit années antérieures réunies.

Nos recettes de l'année 1945 se sont élevées à $159,331.80. Cette somme comprend des primes pour un montant de $150,590.02, soit $51,351.59 de plus que pour l'exercice précédent, et des intérêts pour un montant de $8,530.87, soit une augmentation de $3,097.83 sur le chiffre correspondant de l'exercice antérieur. A ces recettes s'ajoute un montant de $197.66 formé de ristournes laissées en dépôt au cours de l'année.

Pendant l'année 1945, la caisse d'assurance-vie a déboursé $9,679.08, soit $7,250.27 en bénéfices au décès, $187.48 en bénéfices à l'invalidité, $993.26 en valeurs de rachat et $1,248.07 en ristournes. Cela porte à $40,392.88 les déboursés de toute nature effectués par la caisse d'assurance-vie depuis la fondation de la Société. La caisse d'assurance infantile a déboursé en 1945 $2,330.60, soit $2,100 en bénéfices au décès, $65.93 en valeurs de rachat et $164.67 en ristournes. Depuis les débuts de la Société, la caisse d'assurance infantile a déboursé, en tout, $3,762.87. Quant à la caisse d'administration, elle a déboursé en 1945 $48,648.13, pourvoyant à tous les besoins de la Société.

L'exercice 1945 s'est terminé avec un excédent des recettes sur les déboursés de $98,673.99, à rapprocher d'un excédent global de $200,071.40 pour les huit exercices antérieurs. Au 31 décembre 1945, l'excédent accumulé des trois caisses, ou l'actif au grand-livre, formait un total de $298,745.39, réparti comme suit:

Caisse d'assurance-vie	$244,677.33
Caisse d'assurance infantile	44,471.62
Caisse d'administration	9,595.94

Au 31 décembre dernier, les livres de la Société montraient un actif total de $303,869.60, ayant augmenté de $100,278.85, ou de 50 pour cent, pendant l'année. Les réserves mathématiques établies d'après la table de mortalité "American Experience" au taux de 3½%, avec assurance temporaire pour la première année des polices, formaient un montant de $235,418.59, supérieur de $77,419.51 au montant de l'année précédente. Outre ces réserves légales, nous avions une réserve de $69.28 pour règlements en cours à la fin de l'exercice, une réserve de $855.80 pourvoyant au rétablissement éventuel des polices annulées, et une réserve de $20,579.33 pour ristournes aux assurés. A l'ajustement de ces réserves comptables, nous avons employé un montant de $5,358.69, dont $5,065.33 pour la réserve affectée au paiement de ristournes.

Le passif total de la Société, y compris la réserve pour ristournes, s'établissait au 31 décembre dernier à $270,400.68, laissant un surplus de $33,468.92. Voici comment s'établit le compte de surplus:

Surplus et réserves spéciales au 31 décembre 1944	$20,422.21
Moins: Ristournes déclarées en 1945	1,458.03
	$18,964.18
Plus: Excédent de l'exercice 1945	19,570.07
	$38,534.25
Moins: Adjustement de la réserve pour ristournes aux assurés	5,065.33
Surplus au 31 décembre 1945	$33,468.92

En fin d'exercice, nous avons ajusté comme suit nos réserves spéciales: réserve pour dépréciation éventuelle des titres du portefeuille majorée de $1,000 à $6,819.95; réserve pour décès surnuméraires majorée de $2,000 à $12,000. Une réserve de $10,000 a été créée pour pourvoir à un ajustement des réserves mathématiques au cours de l'exercice 1946. En effet, le déclin persistant du rendement obtenu sur les placements nous fait un devoir d'affecter une partie de nos excédents annuels à compenser d'avance, au moyen de réserves mathématiques plus élevées, les charges inévitables que nous imposeront un jour les polices à long terme qui sont actuellement en vigueur. Nous avons donc jugé opportun de commencer dès cette année à établir une partie de nos réserves mathématiques sur une base anticipant un taux de rendement moyen de 3%.

Ces régularisations de fin d'exercice étant faites, il nous reste un surplus non-réparti de $4,648.97, supérieur de $46.71 au surplus non-réparti à la fin de l'exercice 1944.

Parmi les décisions importantes adoptées par vos administrateurs et mises en vigueur depuis votre dernière assemblée générale annuelle, nous croyons opportun de vous signaler les suivantes:

1. L'organisation pour les employés du siège social d'un fonds de pension destiné à favoriser le recrutement et la stabilité des employés, et partant l'efficacité de leur travail;

2. L'exemption de l'examen médical pour plusieurs catégories d'assurés, en particulier pour les enfants en bas âge, cette décision ayant été motivée par l'augmentation rapide du nombre des propositions d'assurance infantile et par les résultats constatés depuis l'organisation de la Société;

3. Publication d'une deuxième échelle de ristournes quinquennales pourvoyant au paiement, aux assurés dont les polices ont été en vigueur pendant dix ans, de ristournes supérieures de 25 à 40 pour cent aux ristournes payées depuis 1941 à la fin de la cinquième année des polices;

4. Réduction du taux de l'intérêt exigé sur les prêts sur polices et sur les primes arriérées. Ce taux d'intérêt est maintenant 5%, alors que toutes les polices émises prévoient le paiement d'un intérêt de 6%.

Comme vous pouvez le constater, ces décisions s'appuient sur les résultats enregistrés depuis l'organisation de la Société. Elles indiquent clairement que votre Société a fait jusqu'ici d'énormes progrès et qu'elle peut maintenant vous faire bénéficier plus largement que pendant les premières années des avantages que représente la limitation du recrutement à la seule classe agricole.

Il convient sûrement qu'en ce dixième anniversaire de fondation de votre Société nous exprimions notre vive reconnaissance à tous les cultivateurs qui ont favorisé les progrès de la Société en lui soumettant leurs propositions d'assurance. On nous permettra sûrement d'exprimer une particulière admiration à ceux qui ont fait confiance à votre Société dès les premières années, sans attendre que les résultats obtenus garantissent la solidité et la stabilité de l'entreprise. Ils ont évidemment acquis beaucoup plus de droit à notre reconnaissance que ceux qui aujourd'hui soumettent leurs propositions d'assurance à votre Société sachant qu'elle jouit d'une situation financière de tout repos et qu'elle leur offre des avantages qu'ils ne sauraient obtenir ailleurs.

Nous avons en outre contracté une dette de reconnaissance envers toutes les personnes qui ont collaboré d'une façon ou d'une autre à l'organisation et à la propagande. Aux fonctionnaires et employés du siège social, nous sommes reconnaissants d'avoir employé leurs talents et leurs efforts à faire bénéficier votre entreprise des techniques les plus modernes susceptibles d'en assurer l'efficacité et la solidité. A tous les propagandistes officiels et à tous les dirigeants de l'U.C.C. qui ont accepté la tâche ardue de faire l'éducation concernant les besoins d'assurance-vie et de faire connaître l'importance et les avantages d'une organisation comme la nôtre, nous devons des remerciements d'autant plus chaleureux que leurs efforts ont été couronnés d'un succès auquel nul n'aurait jamais osé aspirer.

Le Secrétaire, THURIBE BELZILE. **Le Président,** J.-A. MARION.

(1) Ce rapport fut soumis le 16 octobre à l'assemblée générale annuelle des membres de La Mutuelle-Vie de l'U.C.C. tenue pendant le congrès général de l'U.C.C. Les chiffres qui figurent dans ce rapport datent déjà de plusieurs mois. Nous avons publié la semaine dernière des chiffres plus récents, qui démontrent qu'en sa dixième année d'activité la société d'assurance-vie des cultivateurs enregistre des progrès bien supérieurs à ceux de toutes les années antérieures.



Aussi imperméables que les pattes d'un Canard! Les bottes de caoutchouc MINER tiendront vos pieds secs, chauds et confortables.

Le fameux procédé de vulcanisation Miner fusionne en quelque sorte toutes les parties de la botte en une seule pièce . . . rend le caoutchouc résistant aux déchirures, aux fissures et à l'usure du va et vient du travail de la ferme. En outre, toute la surface du caoutchouc est protégée par un fini lustré qui résiste aux acides de la grange et à l'oxidation de l'air.

Les bottes Miner sont fabriquées sur des formes conçues pour le confort de ceux qui sont sur leurs pieds de l'aube au crépuscule.

MINER à l'avant dans la fabrication des chaussures de caoutchouc synthétique.

Miner ont été les premiers à fabriquer et offrir les bottes en caoutchouc synthétique! Aujourd'hui, l'expérience de leurs artisans est une garantie de la solidité, de la durabilité de vos chaussures pour la ferme.

On peut se procurer les bottes MINER pour la ferme et pour les chantiers dans les grandeurs pour dames, messieurs et jeunes garçons.

THE MINER RUBBER COMPANY LIMITED
Bureau central et usines Granby Que

Manufacturiers de chaussures en caoutchouc et en toile, de vêtements et de gants en caoutchouc, de talons, semelles et doublures en caoutchouc. Imperméabilisateurs de tissus et vendeurs en gros de chaussures en cuir.

LA COOPERATIVE

Questions et réponses pour équipes d'étude
par l'abbé J.-ARTHUR NADEAU

Voulez-vous vous renseigner en un clin d'oeil sur la COOPERATION, ses principes, ses méthodes, les lois coopératives, la Loi des Syndicats coopératifs, la loi des Sociétés coopératives agricoles, les espèces de coopératives, les coopératives agricoles et l'U.C.C., etc.? Procurez-vous sans tarder la brochure écrite sur le sujet par l'abbé Arthur Nadeau, B.S.A., sous forme de questions et de réponses.

Cet incomparable outil de travail vous sera indispensable dans les prochaines réunions d'équipes d'étude. Il ne vous coûte que **25 cents l'unité, $2.50 la douzaine au**

Service de Librairie de l'U.C.C.

515, avenue Viger — Montréal



L'honorable P.-J.-A. Cardin, député de Richelieu-Verchères, est décédé dimanche soir à l'âge de 67 ans. Plusieurs fois ministre, longtemps considéré comme l'un des chefs libéraux de la Province de Québec, il était l'un des doyens de la Chambre des Communes. Au cours de la guerre, il avait abandonné son ministère pour protester contre la politique de conscription du gouvernement. Les funérailles de l'honorable Cardin ont eu lieu à Sorel jeudi.

Une coopérative nouveau genre

Ste-Croix de Lotbinière qui ne se laisse pas damer souvent le pion en matière coopérative vient de former une nouvelle coopérative appelé Société Coopérative Amélioration des Terres. Cette société vient de se doter d'une énorme machine de 16 tonnes, un gros "Bulldozer". Ce monstre d'acier vient supplanter les petites pelles à chevaux, fait disparaître les tas de roches des champs, arrondit les planches et abaisse en un clin d'oeil les interminables levées de fossés. Bref cette machine est appelée à rendre d'immenses services à la classe agricole de notre paroisse, à relever la valeur des terres, en un mot à augmenter la production tout en abaissant le coût par une superficie mieux utilisée. Les cultivateurs sont fiers de leur acquisition et par le temps qui court le dicton qu'on entend est: "Quand est-ce que la niveleuse vient chez-nous, j'ai hâte de l'avoir."

Robert POULIOT, sec.

Restauration par l'union agricole

Tirant les conclusions de la troisième séance du congrès général de l'U.C.C. consacrée à la Mutuelle d'Assurances générales de l'U.C.C., M. l'abbé Léor Beaulieu, aumônier de la Fédération de Rimouski-Ouest, a déclaré qu'il faut se réjouir des progrès extraordinaires de cette Société. Quand on a songé à la création de ce service, on jugeait, dit-il, le projet téméraire.

M. l'abbé Beaulieu recommanda le calme. Vous avez sans doute des raisons d'exiger des rajustements, mais nous vous demandons de le faire avec beaucoup de calme. La vie, dit-il, évolue énormément. On règle un problème, il en surgit deux. Celui qui fait les lois fait des promesses; celui qui détient le capital l'empêche de les realiser. Tout le monde compte trop sur l'Etat et sur les autres. On demande à l'Etat de résourdre le problème du lait, au lieu de s'efforcer de le régler soi-même. Les non-membres, dit encore M. l'abbé Beaulieu, sont en grande partie responsables des difficultés que vous éprouvez à résourdre vos problèmes.

En terminant son allocution, M. l'abbé Beaulieu cita cette parole que prononçait S.E. Mgr Courchesne, archevêque de Rimouski, au cours d'une tournée dans les paroisses: "Il n'y a pas deux choses au monde aussi bien conçues et aussi bien conduites que l'U.C.C. de la province de Québec". Quand je me demande sur quelle force s'appuyer contre le flot du socialisme et du communisme qui monte, je ne trouve qu'un seul moyen: c'est par l'U.C.C. que nous pourrons l'enrayer en notre pays.

Le président soumet à Ottawa les demandes du congrès

Une séance du Comité consultatif de l'Agriculture.

Confirmé en autorité par une réélection unanime et enthousiaste, le président général de l'U.C.C., M. Abel Marion, est parti au lendemain du congrès général pour Ottawa où l'appelait une réunion du Comité consultatif de l'Agriculture où il est l'un des représentants de la province de Québec. Il a donc continué la besogne sans prendre de répit.

Il avait fraiches à la mémoire les demandes des cultivateurs québécois et encore dans l'oreille le ton sur lequel ces demandes ont été énergiquement exprimées. On peut être sûr que son langage s'en est ressenti.

Le Comité consultatif de l'Agriculture devait examiner plusieurs des questions discutées pendant le congrès général de l'U.C.C. Tout le problème des prix devait être considéré et des recommandations à la hausse devaient être faites aux autorités fédérales.

Comme il s'y est engagé, le président général devait aussi exposer le ressentiment des cultivateurs auxquels la Commission des Prix a refusé la permission de s'approvisionner en beurre pour l'hiver. Il se proposait notamment d'insister sur le mécontentement qui grossit à la campagne à la suite des vexations et des injustices dont la classe agricole est l'objet.

Victoire des conservateurs

Deux élections partielles viennent d'être tenues au Canada. Dans les deux cas, les progressistes-conservateurs ont triomphé. Le comté de Portage-Laprairie, au Manitoba, à élu M. C.-C. Miller. Le comté de Toronto-Parkdale a élu M. Harold Timmins. M. Timmins remplace un conservateur. Quant au comté de Portage-La-Prairie, il était précédemment représenté par un libéral. On remarque que la majorité du gouvernement est réduite à deux voix. Cependant, plusieurs députés catalogués comme indépendants ou indépendants-libéraux, ont l'habitude d'accorder leur appui au ministère.

Les origines de La Mutuelle-Vie

A titre d'initiateur et de réalisateur de la Mutuelle-Vie de l'U.C.C., qui célèbre cette année son dixième anniversaire, M. le chanoine Malouin, qui présidait la séance consacrée à cette société d'assurance-vie, a brièvement retracé l'origine de la Mutuelle-Vie et ce qui avait amené la fondation. Vous vous êtes rendu compte, dit-il aux assurés, des immenses progrès accomplis dans les dix premières années d'existence de votre Société. Les espoirs de ceux qui ont mis la main à l'organisation de la Mutuelle-Vie sont en train de se réaliser.

Votre assurance mutuelle, poursuivit M. le chanoine Malouin, est née de la discussion qui avait tourné autour de la fondation d'une association de frais funéraires pour les cultivateurs. Il rappela que la situation des agriculteurs était très mauvaise alors. L'on se demandait dans le temps s'il ne valait pas mieux demander un 25 cents par membre de la Société pour se faire enterrer. D'autres, heureusement, ont pensé qu'il valait mieux songer à s'organiser pour vivre. Après dix ans d'efforts, dit M. le chanoine Malouin, on se rend compte qu'on est en train de constituer un capital qui pourra permettre la fondation de diverses oeuvres. La Providence, dit-il en terminant, a veillé avec un soin jaloux sur notre Société d'assurance. Il faut l'en remercier.

La bénédiction du Saint-Père

Au lendemain du congrès, le R.P. L. Lebel, aumônier général de l'U.C.C. et de l'U.C.F., recevait réponse aux cablogrammes de soumission et d'hommages transmis à Rome par ces deux associations. En voici le texte:

Rév. Père L. Lebel, S.J., Montréal.

Sa Sainteté, agréant vivement hommages, filiale soumission des Unions Catholiques des Cultivateurs et des Fermières, envoie bénédiction implorée.

Le Délégué Apostolique.

Un rapport de M. L. Martin

Le président de Valleyfield présente une causerie sur les prix du lait.

Au cours de la discussion orageuse sur les prix des produits laitiers, à la quatrième et dernière séance du congrès général, M. Lionel Martin, président de la Fédération diocésaine de Valleyfield, a fait de très judicieuses observations sur le problème que pose en ce moment l'industrie laitière en notre province.

Dans sa causerie, M. Martin fit remarquer que le cultivateur québecois a $3.50 par cent livres de lait, tandis que son voisin des Etats-Unis reçoit $4 et plus. Les revenus que rapportent au cultivateur du Québec les produits de l'industrie laitière constituent 33 pour cent de son revenu total, ou le tiers. Cette production se divise en 45 pour cent en beurre, 12 pour cent en fromage, 25 pour cent de toute la production en lait à l'état naturel et le reste en lait condensé.

Après avoir dit un mot de l'illogisme des statistiques des distributeurs, il montra la différence qui existe entre ce que paie le consommateur et ce que reçoit le cultivateur. La conclusion, dit-il, c'est que la distribution coûte trop cher. La moyenne du coût de la distribution telle qu'elle existe actuellement dans les villes canadiennes et américaine est de sept cents la pinte. Or l'expérience de certaines villes démontrent que l'on pourrait s'en tirer avec deux cents la pinte. Si on pouvait épargner cinq cents sur la livraison, dit M. Martin, ce serait autant de gagné.

Le service d'industrie laitière dont l'exécutif vient de décider la création se propose de demander au gouvernement de donner à l'Ecole de St-Hyacinthe le personnel nécessaire pour la faire fonctionner. On a déjà proposé la formation d'une association de tous les producteurs de produits laitiers. Mais, dit M. Martin, on en a déjà une association.

La solution, dit-il, nous l'avons: c'est notre association professionnelle. Si elle avait 100,000 membres, si elle avait un budget de un million par année, ce qui ferait une contribution de $10 par membre par année, on pourrait en créer des services pour les cultivateurs. Si un cultivateur exer-

(Suite a la page 16)

L'assurance-hospitalisation

Thème d'une causerie présentée par M. Jean-Baptiste Lemoine, président de St-Hyacinthe.

Au cours de la troisième séance du congrès général, consacrée en partie à la Mutuelle d'Assurances générales de l'U.C.C., M. Jean-Baptiste Lemoine, président de l'Union diocésaine de Saint-Hyacinthe, a exposé un plan d'assurance-hospitalisation ou ce qui pourrait se faire dans ce domaine par les syndicats de l'U.C.C.

M. Lemoine fit d'abord remarquer que les frais de chirurgie et d'hospitalisation sont parfois très considérables à la campagne. C'est un problème qui se pose pour la famille rurale. Rappelant brièvement les circonstances qui ont amené l'étude du projet d'assurance maladie obligatoire par un comité parlementaire, M. Lemoine déclara qu'il est urgent de s'organiser pour devancer ce projet. Ce plan, dit-il, si on l'adoptait requerrait toute une armée de fonctionnaires. Ce serait la centralisation. Ce que nous ne pouvons accepter. Le citadin, dit-il, se trouverait en bien meilleure posture que le rural pour bénéficier des avantages de ce plan fédéral d'assurance-maladie. On peut présumer que ce serait obligatoire pour tous les citoyens du Canada.

Un chef de famille, continue M. Lemoine, qui gagne $1.400 paierait 3.8 pour cent de son salaire. Un homme marié gagnant $2.800 paierait 1.9 pour cent, soit $52 par année. Il serait beaucoup plus constructif, dit-il, que nous, les cultivateurs, nous devancions ce plan d'assurance-maladie et que nous étudiions un plan d'assurance-hospitalisation qui nous conviendrait davantage.

M. Lemoine mentionne les plans d'assurance-maladie en existence dans la province de Québec. Ce qui nous porte, dit-il, à organiser notre propre plan d'assurance-hospitalisation, c'est la différence qui existe entre les milieux rural et urbain. Quand il s'agit de mettre sur pied un pareil plan, M. Lemoine ne voit pas d'autre organisme mieux préparé que l'U.C.C., pour le mener à bonne fin. Avant de faire le premier geste, toutefois, il conviendrait de mettre au programme des équipes d'étude un plan d'assurance-hospitalisation et de chirurgie qui pourrait convenir au milieu rural. Ensuite, dit-il, nous pourrions considérer si l'U.C.C. est en mesure de mettre sur pied un pareil projet.

D'après les réponses du questionnaire envoyé à tous les cercles, dont 15 pour cent ont répondu, on compte 64 pour cent de ceux qui ont donné une réponse qui sont favorables à l'élaboration d'un plan d'assurance-hospitalisation.

De toute façon, il faudra mûrir le projet longuement et la question est proposée aux équipes d'étude pour la prochaine saison. Plusieurs personnes ont pris part à la discussion, entre autres, M. le chanoine Philibert Grondin, M. l'abbé Ferdinand Mousseau et le docteur Jacques Tremblay, de Québec. Elle a surtout consisté en demandes de renseignements.

Protestations de toutes parts

Les prix insuffisants des produits laitiers créent partout du mécontentement et soulèvent des protestations bien justifiées. On en a eu des échos au congrès de Québec. C'est loin d'être la fin. Lettres et télégrammes affluent au bureau de l'U.C.C.

Par exemple, le télégramme suivant adressé par l'Association des propriétaires de beurreries et fromageries et dont voici le texte:

"Association propriétaires de beurreries et fromageries en assemblée générale à Drummondville unanimement réclame élévation prix beurre fromage et caséine. Offre collaboration auprès autorités. Résolutions transmises autorités fédérales."

Ce télégramme était adressé à l'Union Catholique des Cultivateurs.

De Ste-Hélène de Chester, au moment où nous allons sous presse, nous arrive une longue résolution relative aux mêmes questions. Les cultivateurs de l'endroit invitent les gouvernements à prendre les mesures nécessaires pour établir un juste prix, basé chaque année, sur le coût réel de production.

D'autre part, le règlement de la Commision des Prix qui interdit aux beurreries d'accepter les coupons de beurre non échus et empêche les cultivateurs d'accumuler leur provision d'hiver de beurre sème partout le désordre et la désaffection. Un président de syndicat de la région du Richelieu, de passage cette semaine, aux bureaux de l'U.C.C. en parlait avec indignation et véhémence. On nous a imposé la guerre au nom de la démocratie, disait-il; nous allons voir à établir la démocratie au Canada maintenant. Il parlait tout simplement de désobéir carrément au règlement de la Commission des Prix. Ce sont les abords de la révolution.

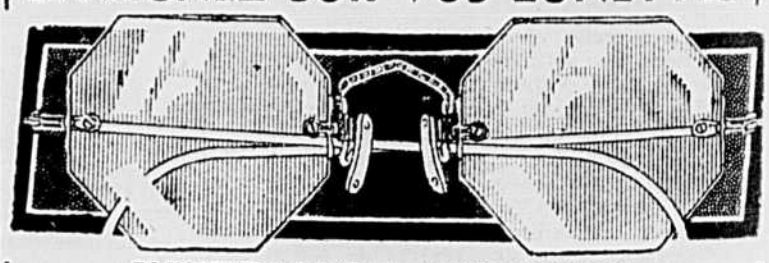
AIDEZ LES MISSIONS "FRANCISCAINES"

Hommes et femmes, offrez dans tous les foyers de votre localité le "Calendrier Christ-Roi" (1947). Un des plus beaux calendriers religieux sur le marché, un magnifique document en six tableaux sur la "Mission franciscaine du Pérou", un joli décor artistique pour votre mur, non n'est qu'une bonne oeuvre à encourager.

$0.35 l'unité — $3.00 la douzaine

Adressez vos commandes à
Calendrier du Christ-Roi,
case postale 15,
St-Roch, ville de Québec, P. Q.

EPARGNEZ SUR VOS LUNETTES



PLUSIEURS GENRES A VOTRE CHOIX!

Nos folles lunettes modernes amélioreront votre apparence, vous aideront à voir de LOIN ou de PRES, de lire les plus petits caractères, enfiler la plus petite aiguille. **$2.98**

DIRECTEMENT DU FABRICANT

Quand vous achetez des lunettes chez nous, vous transigez avec l'un des plus gros laboratoires d'optique au Canada. Vous épargnez le profit de l'entremetteur. Des lunettes des plus récents modèles pour aussi peu que $2.98.

Garantie de remboursement
Satisfaction assurée

Votre argent vous sera remboursé si les lunettes nous sont retournées dans les 12 jours. Vous devez être tout-à-fait satisfait. Vous êtes le seul juge. Adressez le coupon aujourd'hui

VICTORIA OPTICAL CO.
Dépt. AT-17, 273, rue Yonge,
TORONTO, ONT.

Coupon Gratis

VICTORIA OPTICAL CO AT-17
J'aimerais que vous m'envoyez une paire de vos lunettes modernes sujettes à votre garantie de remboursement. Les lunettes vous seront retournées dans les 12 jours si elles ne sont pas satisfaisantes. Envoyez-moi gratis votre dernière liste de modèles, votre vérificateur de vue, etc. Ceci ne m'engage à rien.

Nom ..... Age .....
Adresse ..... Prov. .....



Bulletin officiel de l'Union catholique des Fermières.

Le langage des oeillets

A la vénérable aïeule on avait offert pour son anniversaire une corbeille d'oeillets blancs, mêlés, à des oeilets roses. Après les avoir admirés elle détacha quelques tiges, et pria chacune de ses filles de déposer une mignonne corolle entre les pages de leur missel.

Avec son merci empreint d'une suave délicatesse, elle dit simplement pour expliquer son don: Les oeillets roses et les oiellets blancs que vous m'avez donnés sont mes fleurs préférées, ils ont bordé ma vie!

Je souhaite qu'ils soient aussi dans la vôtre par le symbolisme qu'ils incarnent. J'ai dû vous le dire, jadis, les oeillets sont l'emblème de la prière continuelle, de l'oraison silencieuse mais combien fructifiante de la femme vraiment consciente de sa vocation. Le saviez-vous?

Je serais heureuse que vous vous en souveniez quand votre paix, votre tranquillité, semblables à des oiseaux traqués, essayeront par des envolées hardies, de ne pas tomber dans les serres de l'oiseleur cruel, de le fuir. Pour le dérouter, il vous faudra les ailes de la prière.

Dans la bouche de cette femme, le conseil valait son pesant d'or par sa sincérité et par l'application du précepte qu'elle préconisait. Sûrement la prière avait été dans ses joies comme dans ses vissicitudes, le pain quotidien dont elle avait nourri son âme.

Il doit en être ainsi pour nous, passagères éphémères, pélérines en route vers l'infini.

La prière est l'arme la plus efficace, la plus puissante mise à notre disposition pour guerroyer, mener à bien le combat contre des ennemis redoutables. Si redoutables, soient-ils, ils fuient devant une note pieuse, une prière bien faite.

La prière, si on peut s'exprimer ainsi est une bombe atomique, qui tombant dans le domaine de la spiritualité, emporte d'assaut la miséricorde divine, nous obtient tout de sa Bonté. Usons donc de cet engin à chaque instant. Sa fabrication est si peu coûteuse: une prière . . . des prières, et encore des prieres, sont les seuls atomes entrant dans sa composition.

La prière . . . c'est une élévation matutinale, une première salutation à Jésus . . . un bonjour pieux à Marie avant d'entreprendre la besogne journalière. La prière . . . c'est un pater, un avé joints à des invocations jetés religieusement s'il arrive que le travail soit urgent, ne souffrant aucun retard. La prière . . . c'est l'offrande continuelle au milieu des occupations multiples quand tout nous happe, tout commande impérieusement.

La prière . . . c'est le don complet de sa tâche généreusement offerte avec toutes ses pensées. La prière est un colloque intime; une conversations sans apprêt avec les mots du coeur, pour recommander nos intentions spéciales: celles du grand garçon qui cherche sa voie; celles de nos chères filles.

La prière . . . c'est la présence unique, nécessaire de notre Bon Dieu qu'il fait bon savoir avec nous chaque fois que nous sentons notre patience s'émousser; notre résignation régimber; ou notre fidélité au devoir s'amoindrir.

La prière . . . c'est notre breuvage, notre boisson. Qu'à cette source, chacune y aille avec l'amphore faite à la grandeur de nos besoins.

L'oeillet dessèché, retrouvé entre les pages jaunies de ce missel ancien, a semblé s'animer sous la poussée des souvenirs qu'il recélait.

On a cru ouïr une voix lointaine récitant une prière . . . faisant une oraison.

C'était la douce invite des oeillets blancs et des oeillets roses.

Alice de Courval-Raiche

Méfiez-vous des lectures de votre jeunesse

Le goût de la lecture se répand de plus en plus dans nos campagnes et c'est un grand bien à condition qu'on ne gâte pas ce bien par un mauvais choix des lectures. Il y a un danger à contourner surtout là où il n'existe pas de bibliothèque organisée sous la surveillance du clergé. Les jeunes, avides de lire, prennent ce qu'ils trouvent et ils trouvent ordinairement au restaurant de l'endroit. Le propriétaire, le plus souvent, vend ce que lui recommandent les agents de toutes sortes qui se présentent sous les meilleures recommandations, ça ne manque pas et c'est bien entendu aussi que les revues et les magazines vantés sont ce qu'il y a de mieux et les plus en faveur auprès du public.

Ces raisons de propagande peuvent être très vraies et prouver que ces revues et magazines sont très pernicieux. Le gros tirage ne signifie pas du tout que la revue, le livre ou le magazine soient irréprochables. Avec la mentalité actuelle du grand public, c'est la presse pornographique qui gagne sa faveur. Méfions-nous donc, parents, de ces revues achetées par vos enfants, dans les restaurants et ailleurs. Prenons la peine de les lire et non pas une fois en passant. Un numéro peut être bon et le suivant offrir ce qu'on appelle crûment des "saletés". Ou encore, à côté de bons articles on sert un entrefilet ou un autre article pas catholique du tout. Ou encore, les articles peuvent être anodins, comme dans le magazine "Film" que nous voyons partout et les images indécentes. Vous trouvez encore cette revue "Jovette" dont les articles peuvent passés mais qui contient une nouvelle et un roman dangereux et cette nouvelle et ce roman prennent presque toutes les pages, alors . . .

Ces exemples vous prouvent combien nous devons être défiants et pour le moins aussi fin que le diable qui est au fond de toutes ces sournoiseries. Le vendeur du village ne peut être trop blâmé, il n'est pas renseigné plus que vous et n'a peut-être pas la préparation voulue pour se muer en censeur, son devoir serait de s'informer auprès des autorités religieuses de l'endroit pour pouvoir tenir ce commerce du livre et des revues, sans engager sa conscience.

Voici ce qu'écrit Paul Châtelain, dans "20e Siècle": "Avouons clairement et sans ambages que la génération actuelle des pères et des mères de famille a perdu le sens juste de l'appréciation morale. On nous permettra de parler cru: les baisers, les postures renversées, les photos de femmes en costume de bain, qui dans les illustrés doivent être considérées comme pornographiques, paraissent inoffensifs; on voit traîner de ces images dans tous les foyers. Pauvres parents! S'ils pouvaient lire dans la conscience de leurs enfants, comme ils seraient atterrés de les voir si troublés et si excités aux premiers appels des sens!"

Notre devoir est très grave sur ce point et nous devons, autant que possible, fournir nous-mêmes la lecture à nos enfants en suivant les annonces de bons livres et des excellentes revues, aujourd'hui nombreuses et à la portée de tous, dans les journaux comme le nôtre, "La Terre de Chez Nous" ainsi nous serons assurés de ne posséder que de la saine lecture à notre foyer; nos enfants y prendront goût et d'instinct, ils repousseront, plus tard, tout ce qui pèche contre la pudeur de l'esprit et du regard.

Jeanne L'ARCHEVEQUE-DUGUAY

Un message de la lointaine Colombie

Il ne faut pas oublier les Canadiens français de la neuvième province

Trop de Québécois ignorent encore qu'il existe une minorité canadienne-française en Colombie britannique. Tous savent l'existence des Acadiens, des Franco-Ontariens, de nos minorités des trois provinces de l'Ouest. Mais entendre du français dans la province qui se proclame "britannique", c'est du nouveau. Les Colombiens de langue française one des cercles et des associations. Pour être plus forts, ils ont les fédérés. Ils se sont unis. Ils proclament leur fidélité à la foi catholique et à la culture française. Ceux qu'on croyait disparus rappellent leur existence. Ils vivent; ils croissent; ils prospèrent. Ils rappellent avant tout la parenté dont ils sont fiers dans une langue qui est la nôtre. Assurons-les en retour qu'ils ont tout notre appui et que, dans le cercle de famille, il y aura, en tout temps, une place pour eux. Puisque plus étonnante et plus heureuse est la nouvelle, crions plus haut: "Vive la Colombie française"!

La secrétaire de Fédération canadienne-française de Colombie nous transmet le message suivant que nous publions avec plaisir.

D.B.

La Fédération Canadienne-Française de la Colombie Britannique au cours de son 2ème Congrès qui eut lieu les 1er et 2 septembre 1946 à New-Westminster, C.B., a affirmé sa volonté inébranlable de tout faire en son pouvoir pour aider les nôtres (au nombre de 50,000 en Colombie Britannique) à conserver intact le dépôt sacré de notre héritage Catholique et Français à cet avant-poste isolé de la Patrie.

Une Paroisse Nationale nous fut accordée le 24 juin dernier par Son Excellence Monseigneur W.-M. Duké qui la confia au Rév. Père Henri Meek de la Congrégation des RR. PP. du Saint-Sacrement. (La première Paroisse Nationale dans la Métropole du Pacifique, et la deuxième en Colombie Britannique depuis 1909).

Nous savons que nos compatriotes des régions de l'Est conscients de nos luttes, de nos difficultés, des écueils qui nous environnent, et de nos ardents espoirs; nous accorderont leur union fraternelle pour l'accomplissement de l'oeuvre qui nous est chère à tous et que nous réalisions notre devise:

"Dieu et Nos Droits
Nous Maintiendrons"

I. BURNADA,
Secrétaire générale
de la Fédération Canadienne-Française de la Colombie.

NOTE—Nous prions nos compatriotes désirant s'établir dans notre province ainsi que les visiteurs—délégations—associations—ou groupes visitant la Colombie Britannique, de communiquer au Presbytère de notre Eglise Nationale à Vancouver chez les RR. PP. du Saint-Sacrement, 3196 rue Heather, Téléphone Fairmont 8045.

Que pensez-vous des chapeaux ?

Ah! Mesdames! Ils sont hauts, gros, lourds de plumes, d'oiseaux entiers, de fleurs. . . Oui, des fleurs en plein hiver et même sur des toques de fourrures! Ça n'a pas de bon sens? Que voulez-vous, c'est la mode. . . Par chance, un grand nombre de modèles très coiffants enveloppent la tête, les oreilles et nous préserveront des intempéries et nous ne regretterons pas les petites assiettes qui laissaient libre passage à tous les courants d'air et nous méritaient toutes sortes de maux.

Quant aux plumes et aux oiseaux et aux fleurs, nous sommes libres de les laisser chez la modiste et de choisir des garnitures plus simples, car la simplicité garde toujours une grande faveur de la part du plus grand nombre préférant adopter une mode qui leur permet de paraitre bien coiffer en toute circonstance. Ces ornements de luxe, qui ne cadrent pas avec notre température, ne conviennent guère sur un chapeau que nous garderons aussi bien pour les courses aux magasins que pour les visites. Il n'y en a pas beaucoup, entre nous, qui changent de coiffure l'avant-midi, l'après-midi et le soir. . . C'est heureux! Pensez-vous si ça doit être énervant de toujours penser: allons, je vais chez ma cousine, quel chapeau dois-je porter? Pour me rendre à l'église, je coifferai celui-ci. . . Ce soir, pour le bal. . . Mais nous n'allons pas au bal, ni au théâtre, nous n'avons pas trop de temps, le soir, pour faire étudier les petits et repriser les bas. . . Quelles heureuses femmes nous sommes!

Laissons les plumes d'autruche, les oiseaux de paradis, les queues de faisan à celles qui font des rêves exotiques et peuvent se croire, au fond de leur limousine, sur une plage de la Floride. Pour nous qui braverons, en carriole, les poudreries du Québec, choisissons ces coiffures qui dérobent notre chef aux intempéries et qui donnent un air de sobriété, de solidité, de bon goût et de jugement sain.

Jeanne L-DUGUAY.

Les touristes

—En tous les cas, je pense que vous avez une salle de bains ?

—Oh ! ici, ce n'est pas la peine, on n'y reste jamais plus de quinze jours !. . .

CHASSE

—Oh ! regardez donc tous ces lièvres, on tire dans le tas ?

—Vous êtes fou. . . ils vont tous se sauver !. . .



"UNE DEMI-BOÎTE .. CHAQUE SEMAINE CELA SUFFIT !"

Les cabinets extérieurs ne sont plus un problème; pour les garder propres, sanitaires et inodores, il suffit d'y jeter une fois la semaine une demi-boîte de Lessive Gillett. Elle en fait disparaître en un rien de temps contenu et senteur.

La Lessive Gillett sert aussi à maints travaux de ménage — dégraisse, décrasse, débouche les renvois d'eau obstrués et facilite les nettoyages déplaisants. Elle aide aussi à parer à la rareté du savon... elle fait un excellent savon de ménage qui COUTE MOINS DE 1c LE PAIN.

Avec la Gillett — une boîte pour dix gallons d'eau — vous faites une solution* désodorisante très efficace pour la laiterie et autres bâtisses de la ferme.

La Lessive Gillett peut donc vous épargner du temps, du travail et de l'argent sur la ferme, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur.



FABRICATION CANADIENNE

* *Ne faites jamais dissoudre la lessive dans l'eau chaude. L'action de la lessive elle-même réchauffe l'eau.*

Si vous croyez n'avoir pas besoin de l'U.C.C., songez que l'U.C.C. a besoin de vous . . .

PEINTURE GARANTIE
directement du manufacturier
$3.00
le gallon
Préparée intérieur et extérieur
Demandez notre liste de prix
Cie de Peinture et Vernis
"E N O"
2551, rue St-Zotique-Est, Appt. 2
MONTREAL

NOUVEAU! NOUVEAU! NOUVEAU!

BEIGE Diamond



● Les femmes et les jeunes filles du Québec ont entendu parler, parlent, font l'essai et se servent de cette nouvelle addition aux Teintures Diamond — BEIGE DIAMOND!

Oui, les femmes nous ont demandé ce BEIGE DIAMOND, parce qu'elles voulaient et préféraient avoir cette riche couleur dans les Teintures Diamond qui ont fait leurs preuves— et qui sont garanties comme étant ce qu'il y a de mieux parce qu'elles sont faites avec la meilleure matière colorante d'aniline qui soit!

Vous vous devez d'essayer le BEIGE Diamond pour rénover votre garde-robe et vos décors d'intérieur, surtout les bas, blouses, gilets de laine, rideaux, draperies, etc.

Votre marchand a le BEIGE Diamond. Informez-vous en. Et ne manquez pas de voir les deux autres couleurs—BLEU ROI et ROUILLE Diamond. Ce sont de véritables couleurs Diamond, comme vous pourrez le constater quand vous les emploierez— les plus belles et les plus anciennes teintures en paquets.

Teintures DIAMOND

Demandez à votre marchand de vous montrer la *NOUVELLE* Carte des Couleurs Diamond. Vous y verrez les 60 nuances Diamond que vous pouvez obtenir, et y trouverez de nombreuses suggestions pour teindre ou teinter.

Regardez! Vous pouvez obtenir ces autres belles nuances avec le BEIGE Diamond.

Beige crème
Chèvrefeuille
Beige ficelle
Ivoire Ecru

Discours, travaux et résolutions du deuxième congrès général de l'Union catholique des Fermières à Québec le 17 octobre

Le R. P. L. Lebel, aumônier général, prêche la charité. — Le président général de l'U.C.C., M. Abel Marion, rappelle que les biens spirituels et moraux l'emportent de beaucoup sur les biens matériels. — Mme Lapointe succède à Mme Piette comme présidente générale. — Allocution finale de M. le chanoine Ferland.

L'Union Catholique des Fermières a tenu à Québec les 16 et 17 octobre, son deuxième congrès général annuel.

Mercredi, le 16 octobre en la salle 35 du Palais Montcalm, l'Union a tenu une assemblée du bureau de direction.

Ouverture du congrès

Jeudi, le 17 octobre, à 9 heures, en la salle des Chevaliers de Colomb, située à 113, rue Fleury, les dames se réunissaient en congrès. L'on procéda d'abord à l'inscription des déléguées puis Madame Omer Piette, de Sainte-Elizabeth de Joliette, présidente générale ouvrit l'assemblée. Elle encouragea les congressistes à s'unir étroitement; "c'est un avantage que procure l'Union Catholique des Fermières et c'est un avantage qui nous aide beaucoup dans notre devoir familial, aide qui peut faire fructifier toute la société puisque nos familles composent la société. Je garde un bon souvenir des services rendus grâce au cercle. A nous de savoir comprendre!" Puis madame la présidente invita la secrétaire générale, mademoiselle Marie-Anne Caron, à faire lecture de son rapport.

La secrétaire générale fit la lecture des minutes de l'assemblée du dernier congrès général et elle présenta le rapport financier annuel de l'association.

M. l'abbé Jean-Baptiste Caron, à la suite du rapport financier, suggéra un développement plus intensif du service de librairie de l'U.C.F.

Rapports des régions

Madame la Présidente invita les délégués des Unions diocésaines à faire rapport des activités de leur association. Ces rapports présentés, madame la Présidente, invita le Révérend Père Lebel à adresser la parole aux congressistes. La parole est à l'aumônier général de l'Union Catholique des Fermières:

Texte sténographié de l'allocution du R. P. Lebel.

"Madame la Présidente messieurs les Abbés, Mesdames.

Je dois vous dire d'abord que j'ai dit hier la messe et ce matin pour les membres de l'U.C.C. et de l'U.C.F. Pas seulement pour ceux et celles qui sont présents, mais pour tous les membres des cercles, pour les membres de leur famille et aussi pour ceux qui vous devront la vie, pour les générations futures. J'ai été vraiment ému en adressant cette prière à Dieu le Père, le Fils et le Saint-Esprit et ce que j'ai demandé pour les membres de l'association c'est l'esprit de charité, l'union, l'entr'aide. Quant à vous, je sais que vous êtes animées de ces sentiments car si vous êtes ici aujourd'hui, c'est que vous n'êtes pas concentrées sur vous-mêmes et que vous n'êtes pas conduites par l'esprit du "Chacun pour soi, que le diable emporte les autres".

Vous avez cet esprit social, cet esprit qui vous pousse à penser aux autres, à vouloir le bien des autres, à vous entr'aider Evidemment, en faisant partie d'une association qui a pour but d'améliorer les conditions générales de tous les membres, on est imbu de l'esprit du "chacun pour tous"; le bien des autres d'abord et cette formule du "chacun pour tous" se transforme en une autre formule "tous pour chacun": on travaille au bien des autres et par un heureux retour, on travaille aussi pour soi-même. Je suis persuadé que vous avez cet esprit en vous déjà et je voudrais qu'il se développe chez tous les membres de vos cercles. Malheureusement, j'ai toujours peur que cette entr'aide, cette disposition d'esprit que l'on a en faisant partie d'une association qui a pour but d'améliorer les conditions économiques de toute une province, je crains que cela se borne à de la philanthropie. La philanthropie, c'est cette qualité du coeur, cette bonté qui fait qu'on s'incline vers les autres, que l'on veut le bien des autres, que l'on compatit aux souffrances des autres, mais elle s'arrête au bien temporel, on leur veut un bien temporel, on s'arrête là. La philanthropie c'est bien. Chez les gens qui n'ont pas la Foi, il y en a qui sont bons. Prenez les gens de la Croix Rouge, ils font du bien mais leurs actes s'arrêtent à un bien purement temporel, à un bien qui finit, un bien qui ne dure qu'un temps. Si on s'arrête là, c'est de la philanthropie. Remarquez bien que je ne décrie pas, que je ne veux pas abaisser ce sentiment de la philanthropie, la philanthropie, cette bonté d'âme qui fait qu'on ne veut que le bien des autres, c'est le plus beau sentiment humain, mais c'est un sentiment purement humain. C'est un très beau sentiment, mais un sentiment d'ordre naturel qui n'a aucun mérite surnaturel. Prenons un incroyant, il y a des incroyants qui sont philanthropes, qui font du bien et veulent le bien des autres, mais ça s'arrête à la vie présente. La philanthropie n'a aucun mérite surnaturel. Si quelqu'un, en état de péché mortel, fait des actes de philantrope, il reste quand même en état de péché mortel parce que ce sont des actes d'ordre purement naturel. Toutefois, ces actes de philanthropie pourraient préparer l'homme à faire des actes de charité surnaturels. J'ai peur que beaucoup de membres de l'U.C.C. et de l'U.C.F. se forment à ce sentiment naturel; encore une fois c'est très beau, c'est ce qu'il y a de plus beau, la bonté. L'homme vaut par le coeur, par la quantité d'amour qu'il offre aux autres. Les catholiques ne doivent pas se borner à vouloir aux autres purement et simplement un bien fini et temporel, mais on doit monter plus haut et aller jusqu'au bien surnaturel.

L'Association professionnelle

Pour quelle raison l'Episcopat recommande-t-il aux Catholiques de s'organiser en association professionnelle catholique? La raison c'est que les associations professionnelles catholiques sont le moyen le plus efficace de former les hommes à la pratique de la vertu, à l'observation des commandements et à rechercher le Bonheur éternel. En voulant cela, l'on veut à tous les autres hommes pas simplement un bien fini, simplement temporel mais un bien infini et la possession éternelle. Les actes de charité surnaturels, d'amour surnaturel ont un mérite, ils ont pour effet d'augmenter en nous la grâce sanctifiante; si on avait le malheur d'être en état de péché mortel, cet acte de charité surnaturel nous remettrait en état de grâce. Je voudrais qu'on entre dans l'association avec cette forme de charité dans le coeur et que l'on travaille dans nos cercles avec ce sentiment dans le coeur Rappelez-vous que cette association que vous mettez sur pied qu'en travaillant à édifier votre association, vous ne travaillez pas seulement pour le bien des cultivateurs qui existent actuellement, mais vous mettez sur pied une association qui va durer pour les générations futures. Vous travaillez au bien des cultivateurs et à celui de leurs descendants Cette pensée est de nature a vous encourager à donner plus d'enthousiasme chez les membres de nos cercles de l'U.C.F

U.C.F. et cercles de Fermières

Maintenant, je voudrais vous dire quelques mots sur l'attitude qu'on doit avoir vis-à-vis des Cercles de Fermières. Actuellement, parmi les membres des Cercles de Fermières, beaucoup sont persuadées que l'U.C.F. et que les Evêques demandent au Ministre de l'agriculture la destruction des Cercles de Fermières. . l'heure actuelle, elles ont cette impression que l'U.C.F. veut tuer et détruire les Cercles de Fermières pour la raison que c'est quelque chose de mauvais. Ce n'est pas cela. Ce que demandent les Evêques aux femmes rurales de leur diocèse ce n'est pas de détruire les Cercles de Fermières mais de les perfectionner, de les transformer en cercles d'association professionnelle. Depuis un an, les cercles de l'U.C.C. se sont transformés, ce ne sont plus des cercles, ce sont des syndicats professionnels. Les cercles ont changé leur formule pour se transformer en syndicats. L'Association n'a pas détruit les cercles de l'U.C.C., ce n'est pas autre chose que nous demandons aux femmes rurales. On leur demande de changer leur formule et de la transformer en quelque chose de plus élevé. Madame Piette a dit quelque chose ce matin qui démontre que c'est bien vrai que c'était l'intention première de MM. Ducharme et Alphonse Desilets de créer des cercles professionnels autonomes. Ce qu'ils voulaient, c'était de créer dans la Province de Québec quelque chose d'analogue à ce qu'ils avaient vu en Belgique. Ce qui les a frappés, ça été surtout la Ligue des Fermières de Belgique qui a fait un bien immense dans toutes les familles. La Ligue des Fermières de Belgique est la section féminine du Boerenbond qui est une association professionnelle indépendante et on voulait créer quelque chose de semblable mais on n'a pas réussi en 1915 parce que l'esprit syndical n'était pas encore développé et il n'y avait pas de femmes préparées à mettre sur pied et à faire fonctionner une association professionnelle autonome. Ils ont fait de leur mieux. Ils ont demandé au gouvernement d'aider financièrement ces cercles, de les organiser, de les faire fonctionner et ensuite l'aide pour les faire marcher. La transformation de ces cercles demandée au bout de trente ans d'opérations, est-ce parce que ces cercles sont mauvais? Ils sont bons, nous n'avons jamais dit qu'ils ne l'étaient pas, mais nous disons qu'il y a quelque chose de mieux. Les fondateurs n'ont pas réalisé les perfectionnements en 1915, mais depuis que le monde est monde, on tâche toujours d'aller de perfectionnement en perfectionnement.

La loi du progrès

Quand la chandelle est arrivée, tous les gens ont trouvé cela merveilleux. Avant la chandelle, on avait une torche composée d'une substance de goudron ça donnait une lumière clignotante et beaucoup de fumée. Celui qui a inventé la chandelle a amené un progrès immense. Cependant est-ce qu'on en est resté à la chandelle? Non, on a trouvé quelque chose de mieux. Si on s'en était tenu à la chandelle parce que c'est bon, cela aurait-il été logique? Y a-t-il beaucoup de gens qui voudraient s'éclairer à la chandelle quand il y a l'électricité? Ce serait aller à l'encontre de l'esprit du progrès. Les Evêques et l'U.C.C. n'ont jamais demandé au Ministre de tuer les Cercles de Fermières, il y a des gens qui voient cela, ils croient que nous faisons des instances auprès du Ministre de l'Agriculture pour demander de tuer les Cercles de Fermières. Jamais. Si c'était vrai, les Cercles de Fermières auraient raison d'être fâchés contre nous. Les Cercles de Fermières sont formés de l'élite de nos paroisses. Les femmes qui font partie de ces cercles de fermières sont des femmes qui pensent au bien des autres; il peut y en avoir imbues de l'esprit du "chacun pour soi", mais, je pense que la majorité des femmes qui font partie des Cercles de Fermières sont des dames qui ont vraiment l'esprit social, elles veulent travailler au bien des autres. La raison pour laquelle elles ne veulent se rallier est qu'elles n'ont pas entrevue la question sous son vrai jour; elles n'ont vu qu'un côté de la question. Notre intelligence ne peut embrasser tous les aspects. Il y a plusieurs aspects que l'on ne peut saisir du premier coup. On peut voir une question sous un aspect et alors elle paraît bonne ou mauvaise. Si on la considère sous un autre aspect, c'est tout différent. Or, je suis persuadé que les membres des Cercles de Fermières hésitent actuellement à entrer dans l'U.C.F.; c'est qu'elles n'ont pas la chance de voir le véritable aspect. Elles refusent de lire nos brochures, elles prétendent qu'elles ne sont pas pour elles. Il faudrait leur procurer, ainsi qu'à celles qui ne font pas partie de nos cercles, des brochures pour les éclairer: la Lettre pastorale des Evêques sur l'U.C.F.; "Pourquoi l'U.C.F." une brochure dont j'ai toujours un peu honte de parler parce que c'est une brochure que j'ai publiée à mes frais et j'avais peur que les gens disent: "Le Père Lebel veut faire de l'argent". Désormais, ces brochures appartiennent à l'U.C.F., c'est-à-dire au bureau central. Vous devriez en faire venir pour les femmes qui ne font pas partie des cercles et même je dirais que les cercles devraient en avoir pour distribuer dans les paroisses voisines. Cela ferait une très belle propagande, en les distribuant à des personnes bien disposées, ce serait un moyen de préparer une transformation des cercles de nature à former un cercle solide.

Travail et charité

Une dernière chose dont je voudrais vous parler, c'est de tâcher de mettre de l'activité dans vos cercles en intéressant chacun de vos membres aux activités de vos cercles. Pour y arriver, il faudrait que les activités des cercles ne retombent pas seulement sur les présidents. Il faudrait distribuer le travail de façon à ce que tous les membres aient quelque chose à faire. Si vous ne leur donnez rien à faire, les dames seront moins intéressées. La question des écoles intéresse les mères de famille. Alors ayons un petit comité qui s'occuperait des écoles. Ce comité peut faire rapport de ses activités à chaque réunion mensuelle. Puis un comité composé de jeunes et même de personnes âgées qui auraient pour mission de trouver des moyens de réaliser des recettes pour remplir les caisses des cercles. Qu'on organise des parties de cartes ou de tirages. Donnez un travail à chacun des membres. J'ai l'impression que le cercle dépend de son activité et du concours de chacun de ses membres

J'espère que vous allez tâcher d'inspirer à vos membres l'esprit de charité. Rappelez-vous que tout ce que vous faites dans vos cercles est un moyen de favoriser la pratique de la vertu qui donnera l'aisance et le bonheur aux membres de la classe agricole et leur procurera un Bonheur éternel plus grand. Faites ce bien là en pensant non seulement à la génération actuelle mais en pensant que vous travaillez à quelque chose qui va aider les membres de la génération agricole

(Suite à la page 23)



Rend la cuisson facile et sure — Le pain est leger, delicieux et la mie est fine



TOUJOURS FIABLE L'ENVELOPPE HERMETIQUE EN ASSURE L'ACTIVITE

Servante demandée

Pour travail général dans maison privée. Salaire convenable et bonnes conditions de travail. Ecrire à M. Gérard FILION, secrétaire général de l'U.C.C., St-Bruno, comté de Chambly, P. Q.

FEMMES FILLES !

Des milliers se disent soulagées grâce aux

SUPPOSITOIRES

ORANGE LILY

Employés depuis 45 ans. Sûrs antiseptiques et nettoyants. Une application locale pour soulager des douleurs causées par l'inflammation et la congestion. Envoyez 10 cents pour un échantillon qui durera 10 jours et un dépliant illustré.

En vente chez tous les pharmaciens

MME LYDIA W. LADD

Bte 191, Windsor, Ont. Dept 85B

Soulagement doux et efficace de la

CONSTIPATION!

Chassez cette sensation de lourdeur avec le Lait de Magnésie Phillips' qui a fait ses preuves. Si efficace! Si doux! Prenez-en simplement de 2 à 4 cuillerées à soupe avec de l'eau. Vous serez enchanté de la façon dont il vous aide à commencer la journée alerte et dispos. De plus, le Lait de Magnésie Phillips' est reconnu comme étant l'un des neutralisants qui agissent le plus rapidement contre l'excès d'acidité de l'estomac. Sa *double-action* signifie soulagement de la constipation et soulagement de l'hyperchlorhydrie. Rappelez-vous que . . .



Cela ne vous coûte que 25¢ POUR AVOIR CE QU'IL Y A DE MEILLEUR! FABRICATION CANADIENNE

Service des

PATRONS

de la "Terre de Chez Nous"

Enfin, un jupon

PATRON 4550

par Anne Adams



Vous n'avez rien perdu pour attendre, mesdames, car nous vous présentons ici un des plus beaux patrons de jupon. Confectionné de manière à amincir la taille et coupé à la ceinture, il ajuste parfaitement. Si vous le voulez, vous pouvez le garnir d'une jolie dentelle. La même feuille comprend aussi un patron de sous-vêtement.

Le patron No. 4550 est présenté dans les grandeurs 12, 14, 16, 18, 20; 30, 32, 34, 36, 38, 40, 42. La grandeur 16 ans requiert 2¼ verges d'un tissu de 39 pouces.

Pour obtenir les patrons de "La Terre de Chez Nous" adressez 25 cents (taxe incluse). Mentionnez lisiblement nom, adresse, taille et numéro du patron. Evitez les erreurs, ces patrons ne sont pas échangeables. Instructions en anglais.

Vu les conditions actuelles, la livraison des patrons pourra être retardée de quelques jours.

Pour l'étudiante

PATRON 4961

par Anne Adams



Si vous n'êtes, mesdemoiselles, qu'à vos débuts dans la couture, voici une robe tout exprès pour vous. Bien simple et très facile à confectionner, cette robe d'allure très jeune, comme vous pouvez le constater, est d'un chic incomparable. Vous avez aussi, au choix, soit la manche bouffante ou la manche trois-quarts droite.

Le patron No. 4691 est présenté dans les grandeurs 12, 14, 16, 18, 20 ans. La grandeur 16 ans requiert $3\frac{3}{8}$ verges d'un tissu de 39 pouces.

Pour obtenir les patrons de "La Terre de Chez Nous" adressez 25 cents (taxe incluse). Mentionnez lisiblement nom, adresse, taille et numéro du patron. Evitez les erreurs, ces patrons ne sont pas échangeables. Instructions en anglais.

Vu les conditions actuelles, la livraison des patrons pourra être retardée de quelques jours.

ADRESSEZ TOUJOURS toutes vos COMMANDES au

Service des Patrons

LA TERRE DE CHEZ NOUS

515, avenue Viger — Montréal

Revue d'année de l'Union Catholique des Fermières

D'après le rapport du secrétariat général

En même temps que le congrès général de l'U.C.C., s'est tenu à Québec, dans une autre salle, le deuxième congrès général de l'Union catholique des Fermières. Le rapport annuel du secrétariat général précise la position de l'U.C.F. et fournit des renseignements sommaires sur le travail accompli pendant l'année 1945-46. En voici le texte:

Bureau de direction

Les personnes suivants composaient le Bureau de direction de l'U.C.F. durant l'année 1945-1946:

Présidente générale: Mme Omer Piette, Sainte-Elisabeth, (Joliette)

Vice-présidentes générales: Mme Alfred Leblond, Saint-Charles, (Bellechasse); Mme Paul-Etienne Lebel, Isle-Verte, (Témiscouata); remplacée le 12 avril par Mme Hector Doucet, Saint-Zénon du Lac Humqui, (Matapédia).

Directrices

Diocèse de Chicoutimi: Mme Philippe Lapointe, Notre-Dame d'Hébertville.

Diocèse de Joliette: Mme Cuthbert Bérard, Sainte-Elisabeth.

Diocèse de Nicolet: Mme Omer Côté, la Baie du Febvre.

Diocèse d'Ottawa: Mme Joseph Closson, Chéneville.

Diocèse de Rimouski: Mme Hector Doucet, Saint-Zénon.

Diocèse de Saint-Hyacinthe: Mme Ernest Benoit, Saint-Nazaire.

Diocèse de Sherbrooke: Mme Oliva Pinard, Stoke.

Diocèse de Timmins: Mme Stanislas Saint-Amant, Saint-Bruno de Guigues.

Diocèse des Trois-Rivières: Mme Léon Girardin, Yamachiche.

Le R. P. Léon Lebel, S.J., était l'aumônier général.

Au cours de l'année, l'Episcopat de la Province lui donna un assistant dans la personne du R. P. Charles Saint-Arnaud, S.J. Dans la plupart des diocèses, les aumôniers diocésains, nommés par l'Ordinaire de chaque diocèse, étaient les suivants:

Diocèse de Chicoutimi: M. l'abbé Gérard Bouchard.

Diocèse de Joliette: M. le chanoine Hector Ferland.

Diocèse d'Ottawa: M. l'abbé Ernest Préseault.

Diocèse de Québec: Mgr Auguste Boulet, P.D.; MM. les abbés Antonio Laliberté, J.-P. Chalifour, Philibert Grondin et Jean Duval.

Diocèse de Rimouski: MM. les abbés Léon Beaulieu et Jean-Baptiste Caron.

Diocèse de Saint-Hyacinthe: M. l'abbé Olivier Gaudette.

Diocèse de Saint-Jean: M. l'abbé Omer Ménard.

Diocèse de Sherbrooke: M. l'abbé Edouard Comeau.

Diocèse de Timmins: R. P. Elphège Richard, O.M.I.

Diocèse des Trois-Rivières: M. l'abbé Rosemont Masson.

La secrétaire générale de l'Union Catholique des Fermières était Mlle Marie-Anna Caron.

Deux réunions du Bureau de direction eurent lieu aux dates suivantes: le 18 octobre 1945 et le 28 juin 1946.

Comité exécutif

Le Comité exécutif de l'U.C.F. pour l'année 1945-1946 était composé des dames suivantes: Mme Omer Piette, présidents; Mmes Alfred Leblond, Paul-Etienne Lebel, remplacée par Mme Hector Doucet, Mmes Omer Côté et Cuthbert Bérard.

Le Comité exécutif s'est réuni deux fois: le 7 décembre 1945 et le 12 avril 1946. Les questions étudiées portèrent surtout sur les octrois, les cercles de femmes de villes, les conférencières et la fondation de nouvelles unions diocésaines.

Le Congrès général

Le deuxième congrès général de l'Union Catholique des Fermières eut lieu à Montréal le 18 octobre 1945, à la salle de l'Eglise Saint-Jacques. Plus de 150 dames venues de tous les coins de la Province assistaient à ce congrès.

Secrétariat général

Cercles: Le nombre de cercles s'est considérablement augmenté durant l'année. A la clôture de l'exercice financier de 1945, il existait 53 cercles locaux dans la Province avec un effectif de 2,104 membres et cette année le nombre est de 148 avec 6,553 membres.

Unions diocésaines

Sept unions diocésaines existent actuellement dans la Province et toutes ont tenu un congrès aux dates suivantes:

Rimouski	le 9 juillet
Saint-Hyacinthe	le 12 août
Nicolet	le 28 août
Chicoutimi	le 3 septembre
Sherbrooke	le 23 septembre
Saint-Jean	le 1er octobre
Joliette	le 3 octobre

Voici le nombre de membres et de cercles dans chaque diocèse comparativement à l'année dernière:

	Cercles	Membres
Saint-Jean		
1944-1945	0	0
1945-1946	11	455
Chicoutimi		
1944-1945	1	56
1945-1946	24	1,215
Saint-Hyacinthe		
1944-1945	2	68
1945-1946	10	329
Québec		
1944-1945	1	20
1945-1946	1	36
Sherbrooke		
1944-1945	9	409
1945-1946	39	1,548
Mont-Laurier		
1944-1945	0	0
1945-1946	1	26
Joliette		
1944-1945	25	1,002
1945-1946	26	1,243
Nicolet		
1944-145 9	1	72
1945-1946	8	512
Ottawa		
1944-1945	3	143
1945-1946	6	227
Rimouski		
1944-1945	9	225
1945-1946	28	808
Timmins		
1944-1945	2	109
1945-1946	2	104
Trois-Rivières		
1944-1945	0	0
1945-1946	1	50

Cours à domicile

Les dames ont été très fidèles à suivre le cours à domicile paru dans *La Terre de Chez Nous* et traitant de l'*Etablissement des jeunes.*

Le Guide

Depuis le mois de novembre, une petite feuille contenant un modèle de programme d'activités est envoyé chaque mois dans tous les cercles affiliés. Cette feuille parait être appréciée de la plupart des dames

Service de librairie

Durant l'année, le Secrétariat de l'U.C.F. a fait faire une deuxième et une troisième édition de la brochure: *L'Union Catholique des Fermières* par Marie-Anna Caron. De plus, le cours à domicile paru dans *La Terre de Chez Nous* en 1944-1945 doit être publié en brochure tout prochainement.

L'exercice financier

L'examen du rapport financier dégage une impression réconfortante. En si peu de temps, l'U.C.F. a déjà réusi à boucler son budget. Bel exemple de bon gouvernement! En effet, pour l'année terminée, le bénéfice del 'exercice est $431.31. Ce n'est pas la prospérité; ce n'est pas l'aisance. Mais c'est le pain quotidien.





Du moment que vous remplacerez cette ancienne lampe à l'huile ordinaire par la nouvelle Aladdin, ces longues soirées d'hiver seront plus agréables. C'est un plaisir de coudre, d'étudier ou de jouer sans l'ennui d'une faible lumière nuisible à votre vue et celle de vos enfants.

Bonne lumière aux enfants

Une expérience dirigée par l'état de New-York démontre que du nombre des enfants examinés il y en a quatre fois plus à la campagne qu'à la ville qui ont la vue faible. Tout le monde a besoin d'une bonne lumière moderne. L'Aladdin donne une pure et brillante lumière blanche peu coûteuse. Elle donne 50 heures d'éclairage pour un seul gallon de pétrole (huile de charbon). Elle est sûre et simple; sans pompe à pression — éclaire instantanément.

Convertissez l'Aladdin à l'électricité

Si, un jour vous avez le courant électrique, vous pourrez convertir votre lampe Aladdin en lampe électrique à l'aide d'un simple petit convertisseur que vous pourrez obtenir aussitôt que les matériaux seront accessibles. Votre marchand vend les pièces de rechange ainsi que les abat-jour "Aladdin" Whip-O-Lite.

Lampes Electriques ALADDIN

Si vous avez l'électricité, demandez à votre marchand les lampes ce même service satisfaisant dont vous avez si longtemps bénéficié avec les fameuses lampes (à l'huile) Aladdin.

MANTLE LAMP COMPANY
Toronto, Ont.

LAMPES à manchon ou à électricité Aladdin

Une bibliothèque agricole

La première coopérative à établir dans une paroisse, c'est la coopérative des cerveaux, au moyen des équipes d'étude et de la bibliothèque agricole.

Que chaque cercle organise, au cours de l'hiver, sa bibliothèque agricole. Vous pourrez vous procurer des livres à des prix modiques, en écrivant au

Service de Librairie de l'U.C.C.

515, avenue Viger, Montréal

Si Votre Nez Se Bouche

et trouble votre sommeil

Avec une rapidité surprenante, la Va-tro-nol agit au siège-même du mal, dégage le nez bouché—soulage la congestion passagère due à l'obstruction. Vous serez enchanté du soulagement qu'il apporte. (N.B.—Excellent également contre le rhume de cerveau et son cortège d'éternuements et de reniflements). Voyez le mode d'emploi dans le dépliant.



L'Évangile du laboureur

Succès et banqueroute

Par Gérard Dallaire, s.j.

Il y avait une fois . . .

"Un cultivateur à l'aise (qui) possédait des terres fertiles. Ses récoltes lui donnaient beaucoup de tracas; les bâtiments étaient toujours trop petits."

"Voici, dit-il, ce que je ferai. J'abattrai mes greniers et j'en bâtirai de plus grands pour mettre en sécurité mes récoltes et mes biens. Alors je dirai à mon âme: Sois tranquille; tu as beaucoup de biens en réserve, et pour plusieurs années. Repose-toi, mange, bois et fais bonne chère!"

"Un soir qu'il mijotait ces projets, Dieu lui dit: Insensé! Cette nuit même, on te redemandera ton âme. Et ces biens, pour qui seront-ils? Il en est ainsi, ajoute Notre-Seigneur, de l'homme qui s'enrichit pour lui-même et qui n'est pas riche devant Dieu." (En S. Luc, XII, 16-22.)

Pour aider nos réflexions, posons-nous deux questions: Quel type de cultivateur nous est présenté? En quoi sa conduite est-elle répréhensible?

Un praticien

Il semble bien que ce fermier possédait de belles qualités naturelles: prévoyance, esprit d'initiative, ténacité au travail, sens pratique dans la réalisation. Ses affaires sont prospères.

L'Evangile ne nous dit pas que c'était un mouilleur de lait, un maquignon retors, enrichi par fraude. Aucune allusion nous incite à penser qu'il ait édifié sa fortune par d'injustes moyens. La réussite n'a été que la juste récompense de ses efforts et de ses calculs.

Aux yeux des voisins, il devait passer pour un praticien et un débrouillard à qui la vie s'est montrée favorable.—Encore quelques années d'efforts et son âme sera tranquille. Plus d'inquiétudes pour l'avenir; des piastres en masse, des biens en abondance, des assurances contre tous les risques.—En tout cela, qu'y a-t-il de condamnable?

Mauvais calculateur

"Insensé, dit Dieu, cette nuit, on the redemandera ton âme. A quoi te serviront les biens que tu as amassés?"

Un seul reproche: pas celui d'avoir cherché légitimement les biens terrestres, mais celui d'avoir négligé ses intérêts spirituels, le soin de son âme. La mort frappe et révèle l'irréparable faillite.

Ce brave cultivateur, comme bien des gens à la campagne, s'est laissé absorber par les occupations et guider par des ambitions matérielles, au point d'en oublier ses devoirs religieux. Il a commis l'erreur capitale de ne vivre que pour la terre. "L'homme ne vit pas seulement de pain".

Pour être citoyen du Royaume, il faut l'état de grâce. Et pour conserver l'état de grâce, il faut la prière quotidienne, la confession et la communion au moins mensuelle. Une autre assurance contre la banqueroute spirituelle, c'est la retraite fermée.

L'histoire de ce riche habitant est un avertissement salutaire de ne pas remettre à plus tard les dévotions et le service de Dieu. Praticiens, calculons bien afin de n'être pas pris au dépourvu!

Ne jamais oublier le commencement...

"On s'aperçoit qu'il est impossible d'édifier la prospérité de l'industrie, du commerce et de la finance sur la ruine de l'agriculture. La terre doit être remise à la première place dans les préoccupations des dirigeants. Toute rénovation sociale doit commencer par l'agriculture, base économique d'une nation. Il faut que cette conviction pénètre toutes les classes sociales et inspire toutes nos activités."

Albert RIOUX

Congrès de l'enseignement agricole à Québec, les 22, 23 et 24 octobre

La réunion annuelle des directeurs et professeurs des écoles d'agriculture et des dirigeants de la jeunesse rurale de la provinve de Québec a lieu les 22, 23 et 24 octobre, à la salle des Bills Privés, au Parlement de Québec, sous le patronage de l'hon. Laurent Barré, ministre de l'Agriculture.

Prennent part à ces importantes assises, outre les agronomes et les propagandistes du Service de l'enseignement agricole, des représentants de nos écoles d'agriculture et des groupements de jeunesse rurale, cercles de fermières, jeunes éleveurs, J.A.C., etc.

A la séance d'ouverture, jeudi, à 10 heures a.m., M. Magnan a souhaité la bienvenue aux congressistes et Dom Paôme Gabourry, abbé mitré de la Trappe d'Oka, supérieur de l'Institut Agricole, a présenté les voeux du personnel enseignant agricole de la province aux autorités civiles. Il y aura aussi allocutions de l'hon. M. Barré et de quelques distingués invités, au nom de l'Eglise et de l'Etat.

A la lumière des délibérations, on réadaptera, s'il y a lieu, le programme de nos écoles d'agriculture et de nos organisations de jeunesse rurale aux conditions actuelles et futures, en vue d'assurer une préparation adéquate aux cultivateurs de demain.

Tribune libre

Au sujet de l'électrification rurale

Existe-t-il des zones interdites?

"IL N'Y A PAS, et IL N'Y AURA PAS de coopérative d'électricité en opération dans le territoire de la Shawinigan Water & Power . . ."

"Il y a entente entre la compagnie (Sh.W.P.) et l'office de l'électrification rurale et, même si une coopérative, dans notre territoire voulait avoir un permis de construction de ligne elle ne pourrait pas *l'avoir, l'office d'électrification rurale le lui refuserait . . ."*

A tous ceux qui croient à la coopération même dans le domaine de l'électricité, à ceux qui ont suivi de près l'essor des coopératives d'électricité depuis un an, à ceux qui ont entendu les représentants de l'office parler des avantages de la coopération en électricité, les déclaration plus haut mentionnées peuvent paraître un peu osé et même absurde! Pourtant il s'agit là de déclaration sérieuses, faites par un représentant OFFICIEL de la Shawinigan à la délégation d'une coopérative d'électricité.

En effet, ce représentant officiel de la compagnie, après avoir fait les déclarations plus haut mentionnées, ajouta: "Essayez d'en trouver des coopératives d'électricité en opération dans notre territoire, il y en a qui ont essayé, ex.: Beauce-Nord, etc., et ils n'ont pu obtenir de permis". Alors c'est clair, les faits semblent bien appuyer cette déclaration.

D'un autre côté l'office d'électrification rurale semble admettre cela; en effet, la réponse suivante a été adressée à une coopérative d'électricité qui a fait la demande d'opérer, je cite textuellement: "Si la compagnie ne consent pas à vous électrifier dans **un délai raisonnable, nous verrons alors** à vous faire profiter des avantages de la loi d'électrification rurale".... C'est donc dire, que c'est la compagnie et NON LES CULTIVATEURS qui décidera s'il doit y avoir une coopérative d'électricité, oui ou non; c'est tout de même un peu curieux! Il serait bon de savoir ce que signifie "un délai raisonnable", car pour la compagnie ça ne semble pas signifier grand chose. En effet ce même représentant disait à la délégation: "Nous ne pouvons pas vous promettre que tout votre territoire sera électrifié dans 2, 3, 4 ou même 5 ans; tout ce que nous pouvons vous dire, c'est que nous ferons notre possible pour vous électrifier".

Chacun peut tirer la conclusion qu'il voudra, mais à mon avis, ça ne sent pas très bon! On pouvait certainement s'attendre à autre chose d'une si belle loi!

Roger Cloutier, agronome, Propagandiste de l'U.C.C., (Nicolet).

La reprise des cours agricoles

L'Ecole d'Agriculture de St-Césaire de Rouville ouvrira ses portes, mardi le 5 novembre. C'est là que peuvent s'inscrire les jeunes cultivateurs du diocèse qui veulent perfectoinner leurs connaissances agricoles, syndicalistes, sociales, coopératistes et religieuses.

L'année dernière, l'Ecole recevait 65 élèves et était forcée de refuser 15 demandes. Cette année, l'Ecole ne pourra recevoir plus de 50 candidats. Il y a quelques jours, il n'y avait plus que 5 places disponibles. C'est dire que les intéressée doivent s'inscrire au plus tôt.

Les cours portent sur la pratique et la technique agricole, le français, l'arithmétique, le syndicalisme, la coopération, la doctrine sociale de l'Eglise, l'instruction religieuse, le civisme, le chant théorique et pratique. Il y aura aussi deux ateliers, l'un pour la menuiserie et l'autre pour la forge. Durant l'année, à l'Ecole fonctionnent une section de la J.A.C., un cercle de l'U.C.C., une Caisse populaire et un magasin de consommation où les élèves à tour de rôle peuvent devenir directeurs ou gérants selon le cas. C'est donc une Ecole pratique que l'école de St-Césaire où les élèves apprennent aujourd'hui ce qu'ils feront demain dans chacune de leur paroisse respective.

Ernest DARSIGNY, professeur

Un rapport . . .

(Suite de la page 12)

çait sa profession pendant 40 ans, cela ferait seulement un montant de $400. En réalité, conclut M. Martin, on y gagnerait bien plus que cette somme, car le cultivateur, comme l'ouvrier, paie une grande part de ce qu'il reçoit en octroi. Ce que nous payons en octroi, il vaut mieux le payer soi-même à un organisme qui travaille pour la profession. La fierté nous commande de ne pas accepter de ces octrois. Etudions nos problèmes, nous allons en trouver la solution, car nous sommes aussi capables que n'importe qui. M. Aristide Massé présidait cette séance conjointement avec M. Abel Marion.

L'impossible analogie

—Lulu, si tu casses ta patinette, tu n'en aura pas d'autre.

—Et si je casse ma bouteille d'huile de foie de morue, je n'en aurai pas d'autre non plus ?

SI LA FORTUNE VENAIT EN DORMANT

—Serais-tu content s'il t'arrivait une fortune en dormant ?

—Ça dépend, si mes créanciers n'étaient pas là à mon réveil.

TETU COMME UN MULET

—Mon fils est têtu comme un mulet et il n'écoute que les imbéciles.

—Alors ?

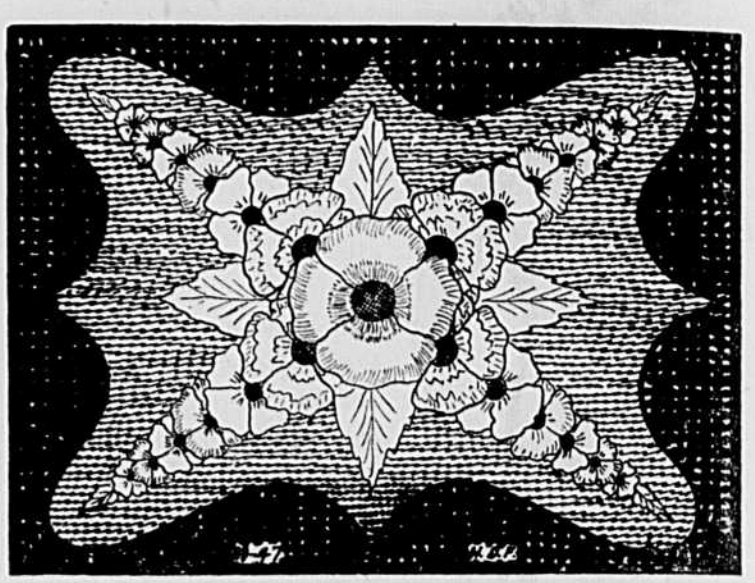
—Eh bien, tu devrais lui parler et lui faire entendre raison.

Le Service des

Arts féminins

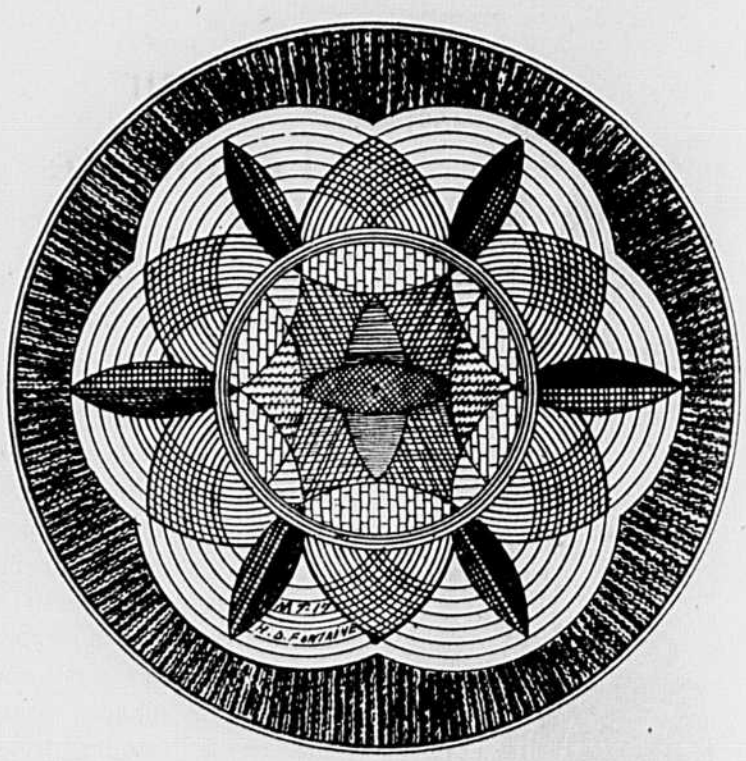
de la Terre de Chez Nous

"Y'a des fleurs . . . Beaucoup de fleurs"



No M-47. — Ce modèle de premier choix est à votre disposition, pour un tapis et un coussin à l'avenant. Les fleurs sont toujours très populaires, elles sont belles partout. Vous voyez tout de suite l'effet que peut avoir un coussin brodé ou crocheté avec ce modèle. Toutes les instructions accompagnent le patron. Tapis de grandeur 24 x 32 pouces. Coussin, 12 x 16 pouces. Les deux patrons, 30 cents. Papier carbonne pour tracer, 15 cents. Taxe de 2% en plus.

Voici un autre joli modèle



No MT-17. — Il ne vous restera qu'à adapter la technique à ce dessin. Les couleurs prédominantes ne sont pas à discuter, car les goûts sont variés. Réservez-vous le plaisir de vous confectionner un tapis et un coussin à l'avenant. De toutes couleurs, ces articles ne manqueront pas d'enjoliver votre foyer, tout en employant beaucoup de chiffons de coton ou de laine. Grandeur du tapis 30 pouces, coussin, 12 pouces, selon la bordure que vous leur donnerez. Les deux patrons, 25 cents seulement. Papier carbone pour tracer, 15 cents. Taxe de 2% en plus.

N.B.—Les instructions pour coussin à broder sur toile du pays sont incluses avec chaque patron.

Adressez vos commandes

Au Service des Arts Féminins

LA TERRE DE CHEZ NOUS

515, avenue Viger, Montréal, P.Q.



Potins de la ferme

DANS LE POULAILLER

—Qu'est-ce que ces barbillons là? demanda d'une voix rauque un jeune coq Leghorn à une vieille poule grise qui, grattant vigoureusement dans le coin du poulailler, faisait voler à chaque coup de patte la litière de paille où prédominaient les blanches tiges d'avoine.

—Ça mon jeune c'est un barbillon d'orge, caquetta la poule en se tournant vers son interlocuteur qui avait un oeil caché par une longue crête rouge et pesante qui pendait d'un côté de la tête.

—De l'orge, c'est-y bon pour nous autres?

—On dit ça et d'après mon expérience je trouve que cela a bien du bon sens . . . l'avoine seule ne peut pas donner autant de principes nutritifs qu'un bon mélange de grain composé de blé, de blé d'Inde, d'orge et d'avoine.

—Vous parlez comme un gros livre, riposta le coq.

—C'est l'expérience qui m'enseigne cela mon jeune homme. Je suis à ma troisième année dans ce poulailler et j'ai constaté que depuis qu'on reçoit du grain mélangé ma ponte augmente je suis en meilleur état de chair, et j'ai moins de difficulté à entretenir la chaleur du corps.

—J'ai pas chaud la nuit, il me semble que le propriétaire devrait nous installer un petit système de chauffage pour tempérer le poulailler . . .

—Ça ferait pas tort. Un chauffage au charbon, au bois ou à l'électricite coûte toujours meilleur marché que le chauffage avec du grain.

La vieille poule se baissa la tête et chercha à dépister un parasite sous son aile.

A L'ETABLE

Une jeune taure était dans sa crèche et les yeux mi-clos paraissait plongée dans une profonde méditation. Sa voisine, une vache de sept ou huit ans, ayant remarqué l'état d'âme de la bête lui demanda:

—A quoi c'est que tu jongles?

Surprise la taure se dressa les oreilles en leur dirigeant l'orifice vers la voix, mais ne répondit pas . . .

—T'as pas l'air dans ton assiette aujourd'hui . . .

—C'est que le temps du pacage achève . . .

—As-tu envie de passer l'hiver sur la neige?

—Non mais j'ai pas trop hâte de m'enfermer dans l'etable pour le deuxième hivernement.

—T'aimes pas ça être à l'abri?

—C'est entendu, mais d'après ce que la "noire" m'a dit la semaine passée, le patron nous abandonne pas mal les jeunes taures et il s'occupe plus de vous autres qui donnez du lait . . .

—J'en ai fait l'expérience . . .

—Et que c'est que vous en pensez? questionna la taure en mâchouillant des feuilles vertes de luzernes . . .

—C'est assez dur . . . Deux gros repas de paille par jour pour un animal en croissance c'est pas les chars . . . Quand on est jeune on a besoin d'assez de protéine pour former ses tissus et des matières minérales pour se bâtir une ossature solide. Et la paille, même si elle est de bonne qualité, n'est pas riche en protéine et en matières minérales, paraît-il.

—Que c'est que le cultivateur pourrait nous donner à part de ceia? Un repas de paille de temps en temps j'haïs pas ça mais deux fois par jour pendant 200 jours c'est pas mal fort . . .

—T'aurais besoin d'un bon foin de légumineuse mais à défaut d'un excellent fourrage il devrait te servir de la moulée et des succulents tels que des betteraves et des choux de Siam.

—Franchement, l'année passée j'ai pas eu à me plaindre, le patron m'a donné du bon lait écrémé, à une température égale et dans des récipients propres et avant de gagner le pâturage ce printemps j'ai goûté à la moulée de croissance et au foin de trèfle. S'il veut faire de moi une bonne vache laitière, il serait mieux de pas prendre de chance...

La porte de l'étable s'ouvrit. Le fermier, avec trois chaudières sous le bras, toucha le commutateur et chassa la brûnante. Tous les animaux tournèrent la tête mais on n'entendit plus de bavardage.

A LA REMISE

On venait d'entrer dans la remise à instruments une arracheuse de patates. Dans son coin s'éleva quelques plaintes qui attirèrent l'attention d'une herse à ressort et d'une vieille charrue couchée sur le flanc dans l'argile grise.

—Que c'est qui fait ce bruit-la? s'informa la charrue.

—C'est l'arracheuse à patates répondit la moissonneuse

—Fatiguée de son travail, je suppose . . . elle commence à avoir de l'âge et si on lui donne pas plus d'huile qu'à nous autres elle doit maganer à l'ouvrage...

L'arracheuse qui avait l'oreille fine et qui avait compris tout ce qui venait de se dire sur son compte s'écria:

(Suite à la page 25)

Les animaux à l'étable

Par Jean Blanchet, agronome

Dans certaines parties du Canada où le climat est moins humide et moins rigoureux que le nôtre la plupart des animaux de la ferme passent les journées d'hiver à l'extérieur. Des immenses tas de paille, fruits des battages, leur servent à la fois de fourrage et d'abri. Mais dans la plupart des régions de Québec nous avons l'habitude dès que vient la saison froide avec ses pluies, ses gels, ses chutes de neige, son herbe rare et séchée, de conduire le troupeau laitier vers l'étable pour au moins six longs mois. Nous n'y pouvons rien changer. Cette coutume est entrée dans notre vie agricole avec le climat québécois. Mais le problème de la stabulation a pour effet de modifier légèrement les soins et l'alimentation que nous donnons aux animaux pendant cette période. Et c'est ce que nous aimerions à examiner brièvement aujourd'hui.

NOURRITURE EN GENERAL

Quand on étudie le problème de l'alimentation des vaches au cours de la période de stabulation il faut tenir compte de deux classes d'animaux:

1.—Les vaches en pleine période d'alimentation.

2.—Celles qui sont taries.

Un principe général demeure. Si l'on veut maintenir la production laitière d'une vache pendant son séjour à l'étable, il est essentiel de lui fournir des aliments capables d'être utilisés avec profit pour la fabrication du lait. Une bonne vache laitière doit recevoir des fourrages, des concentrés, des succulents assez riches pour entretenir sa vie d'abord et ensuite pour constituer la protéine, le gras et la matièrée minérale du lait. Si un animal ne trouve pas dans sa nourriture ce qu'il lui faut pour une production quelconque, il puisera à même ses propres réserves, il maigrira et offrira certainement moins de résistance contre les maladies. Il est donc important de fournir à l'animal une nourriture convenable, suffisante et équilibrée.

LE FOIN

Le meilleur foin à servir aux bonnes vaches en voie de lactation c'est le trèfle ou la luzerne. Riches en vitamines A et D, en protéine et en matières minérales, les foins de trèfle et de luzerne demeurent chez-nous des fourrages de première qualité pour une vache laitière. Quand ces légumineuses entrent dans la ration, elles en diminuent le coût parce qu'elles remplacent une certaine quantite de moulée laitière.

Le foin mêlé, trèfle et mil, est encore un bon fourrage. Moins riche que les précédents il est assez équilibré pour maintenir avec une ration de concentrés la production d'une vache laitière. Le mil seul n'est pas ce qu'il y a de mieux. Si on n'a que ce foin là à servir aux vaches il sera sage d'augmenter quelque peu la ration de concentrés car le mil est plus pauvre en protéine et en vitamine que les foins légumineux.

Quelle quantité de foin sert-on généralement aux bonnes vaches laitières?

a) S'il n'y a pas de succulents dans la ration, on donne environ 2 livres de foin par 100 livres de poids vif — ainsi une vache de 1200 livres aura 24 livres de foin par jour.

b) Les succulents remplacent dans la ration une partie du foin. Ainsi 4 livres de navets ou de betteraves ont la même valeur alimentaire qu'une livre de foin. Et la vache de 1200 livres pourra donc consommer par jour 16 livres de foin et 32 livres de succulents.

LES MOULEES

Les moulées laitières contiennent sous un faible volume les principes nutritifs qui complètent ceux des fourrages et qui entrent pour une large part dans la fabrication du lait.

Elles apportent surtout les suppléments protéiques et minéraux. Une manière de rendre ces moulées assez économiques c'est de récolter sur sa propre ferme les grains qui constituent les concentrés de base, l'avoine, l'orge, le blé et de les utiliser à bon escient. Quand le prix du lait est très bas, mais cela ne semble pas le cas à l'heure actuelle, on ne conseille pas de servir aux vaches chaque jour la quantité normale de concentrés.

On recommande ordinairement une livre de moulée par 3 à 4 livres de lait produit. Admettons qu'une vache donne une production journalière d'environ 30 livres de lait, elle doit recevoir à peu prèes 8 livres de moulée par jour.

LES SUCCULENTS

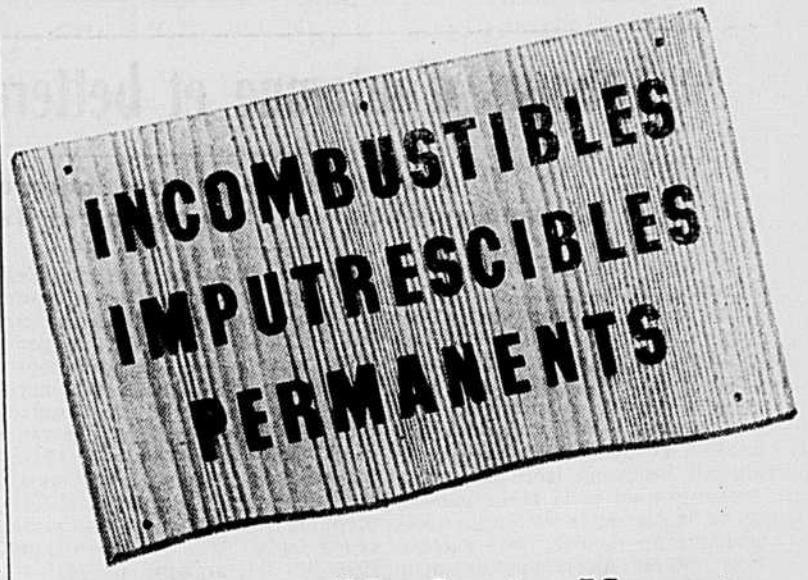
Les succulents sont très utiles dans l'alimentation des animaux de la ferme. Ils donnent de la saveur a la ration, stimulent l'appétit des vaches et contribuent, en réglant leurs intestins, de les maintenir en bonne santé. Si vous avez une récolte de navets ou de betteraves qui se conservent bien, je vous conseillerais de préférence d'en donner moins chaque jour pour les utiliser plus longtemps que d'en servir la quantité maximum à chaque repas et de les dépenser dans un temps plus court.

Les vaches taries ne demandent pas les mêmes soins que celles en voie de lactation, mais il ne faut pas pour cela les négliger. Elles ne donnent plus de lait, mais elles continuent à nourrir un veau. Voici comment on peut la soigner:

a) Un bon repas de foin le matin.

b) Un peu de succulents le midi. — pas de racines dans la semaine qui précède le vêlage.

c) Un repas de paille le soir.



Bardeaux d'Amiante Muraux

Cedargrain

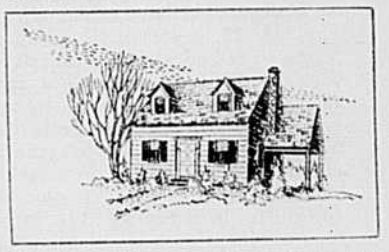
PRODUITS JM JOHNS-MANVILLE

VOUS trouverez dans les Cedargrains de Johns-Manville la sécurité d'une protection permanente. Faits d'amiante et de ciment portland, ces bardeaux muraux ne peuvent brûler, ni pourrir, ni se détériorer. Ils n'ont jamais besoin de peinture. Quand vous choisissez des bardeaux Cedargrain J-M, vous savez que les frais d'entretien en seront réduits au minimum absolu.

POUR TOUS LES BÂTIMENTS DE FERME



Protection durable contre le feu, l'usure, les intempéries, pour granges, laiteries, étables, poulaillers—et toute autre maison de ferme.



Remarquablement attrayants pour toute maison de ferme. Se posent aisément sur bardeaux de bois, stuc, planches à clin.

PRODUITS JM JOHNS-MANVILLE

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION JOHNS-MANVILLE

BARDEAUX DURABESTOS pour toits . . . BARDEAUX D'AMIANTE MURAUX CEDARGRAIN . . . ISOLANT D'OUATE MINERALE . . . BARDEAUX D'ASPHALTE FLEXSTONE . . . FLEXBOARD AMIANTE . . . TOITURE D'AMIANTE en rouleaux

Canadian Johns-Manville, Dép. "LT 66"
Édifice Sun Life, Montréal, P.Q.

Envoyez-moi gratis et sans aucun engagement des notices descriptives des Matériaux J-M pour la Ferme. J'indique ce qui m'intéresse:- Toiture ☐; bardeaux muraux ☐; isolation thermique ☐; Flexboard pour doubler laiteries et poulaillers ☐.

Nom .....

Adresse .....

Village ..... Prov. .....

Le comté de Nicolet

par

Firmin Létourneau

Etude monographique de toute la région de Nicolet. Le lecteur trouvera en ce volume un examen judicieux de ce comté qui lui aidera à mieux comprendre notre milieu rural.

On peut se procurer ce volume au prix de $1.00 l'unité au comptoir, $1.10 par la poste, au

SERVICE DE LIBRAIRIE DE L'U.C.C.

515, avenue Viger. — Montréal 24

Labours d'automne et betteraves à sucre

Par Roland Lespérance, agronome,
Service provincial de l'Information et des Recherches.

Je crois que l'excellence des labours d'automne est, pour la totalité des agriculteurs du Québec qui cultivent des sols lourds, un article de foi professionnelle. Chaque fois qu'il m'est arrivé ou presque de voir, au cours de l'été, un champ de betteraves à sucre dont le rendement probable s'annonçait beaucoup trop bas vu la qualité du sol et la tenue générale de la ferme, le cultivateur-propriétaire me donnait cette explication: "C'est un labour de printemps."

A la faveur d'une température plus favorable, il se fera beaucoup plus de labours cet automne que l'automne dernier. La betterave à sucre en profitera, pour les raisons que nous allons brièvement passer en revue.

AVANTAGES DES LABOURS D'AUTOMNE

Comme chacun sait, les labours d'automne ont deux avantages principaux: (1) ils améliorent la structure des sols lourds, plus particulièrement celle des sols argileux, compacts et plats. Cette amélioration résulte de l'action granulante des gels et dégels successifs sur les tranches de guéret et qui rend le sol plus meuble, plus apte à s'aérer, à se réchauffer rapidement au printemps suivant, (2) ils permettent de procéder sans retard, au printemps, aux travaux de disquage et de hersage, et, finalement, de semer plus tôt, ce qui est presque toujours, pour la betterave à sucre comme pour la très grande majorité des récoltes, une condition première de l'obtention de hauts rendements. Ainsi, au printemps 1946, des sols argileux qui avaient été labourés à l'automne 1945 furent ensemencés en betteraves à sucre dans les premiers jours de mai alors que d'autres sols, de même nature, mais labourés au printemps, ne furent ensemencés que trois semaines plus tard. Nous ne serions pas surpris que les rendements de ces semis diffèrent de quatre ou cinq tonnes par arpent, en faveur des guérets d'automne.

Autres avantages des labours d'automne dans les sols francs et argileux, propres à la culture de la betterave à sucre: (1) destruction de beaucoup d'insectes nuisibles, (2) décomposition plus rapide des matières organiques ("couennes" de prairies et des pâturages, chaumes de céréales, etc.) enfouies par la charrue, (3) tassement ou raffermissement du sol de surface.

PROFONDEUR DES LABOURS

La question de la profondeur des labours demande une revision totale, parce qu'il y a contradiction entre les théories qui nous viennent d'Europe et les résultats des expériences qui ont été conduites aux Etats-Unis et au Canada. Plusieurs auteurs passent la question sous silence ou ne l'abordent que pour souligner, en définitive, le danger de se confier, en pareille matière, à des règles générales et absolues.

Cependant, il est logique et conforme aux faits de penser que cette question de la profondeur des labours doit s'envisager différemment, selon qu'il s'agit de culture extensive (production de céréales et de fourrages sur de grandes superficies de terre peu engraissée) ou de culture intensive comme doit l'être la production de récoltes spéciales telles la pomme de terre et la betterave à sucre.

Des auteurs qui n'ont pas l'habitude de parler à la légère estiment que les plantes-racines (et la betterave à sucre en est une) bénéficient de labours plus profonds que le maïs, les céréales et la plupart des autres plantes de grande culture. Dans notre province, les agronomes à qui l'on a confié la direction technique de la production betteravière ont adopté cette opinion; ils recommandent, pour cette culture, des **labours de 6 à 8 pouces** de profondeur.

Voici deux autres remarques nécessaires sur la question:

1—Les labours sont presque toujours moins profonds qu'on ne le croit. Les producteurs de betteraves feraient bien de mesurer avec une règle l'épaisseur de la muraille de leur labour; ils découvriront fréquemment que cette muraille n'a que 4 ou 5 pouces au lieu de 5 ou 6.

2—La prudence commande de procéder graduellement à l'approfondissement des labours. Dans le manuel "Les Champs" publié par l'Ecole supérieure d'agriculture de Ste-Anne-de-la-Pocatière, il est soumis que "nous pouvons augmenter de ½ à 1 pouce la profondeur de chaque labour; encore faut-il pouvoir y faire de bonnes fumures. La terre que nous ramenons du sous-sol à la surface est pauvre en humus et les éléments fertilisants qu'elle contient sont sous une forme insoluble et encore inassimilable par les plantes."

L'EGOUTTEMENT DU SOL

Il est reconnu que la betterave à sucre est une plante remarquablement résistante aux conditions adverses de sécheresse et d'humidité. C'est ainsi qu'au printemps 1945, la betterave a survécu dans des sols inondés alors que, dans les mêmes conditions, des plantations de pommes de terre ont été entièrement détruites.

Cela veut dire que la betterave à sucre ne demande pas de bons ouvrages d'égouttement; il est d'observation courante que la plante est souvent mieux développée sur les ados des planches de labour parce que ce sont les endroits les mieux égouttés.

L'approfondissement du labour sera peut-être plus dommageable qu'utile si les planches de labour laissent voir des dépressions en forme de cuvette, si les raies sont insuffisamment évasées et profondes, si les rigoles et les fossés sont en nombre insuffisant, manquent de pente et de profondeur.

Les auteurs du manuel "Les Champs" écrivent: "Si les pluies d'automne ou celles du printemps séjournent longtemps à la surface du sol, ce dernier prendra en pâte, se durcira ensuite et tous les effets d'un bon labour d'automne seront perdus."

La confection et l'entretien de bons ouvrages d'égouttement sont donc étroitement liés à la question des labours d'automne. Dans les grands champs dont les conditions d'égouttement seront inégales, parce qu'on n'aura pas trouvé le temps voulu pour les assainir complètement, le producteur de betteraves à sucre serait bien avisé de choisir le printemps prochain les planches de labour les plus unies, les mieux arrondies, les mieux égouttées.

L'inauguration de l'abattoir co opératif de St-Anselme

Dimanche, le 22 septembre. — 2,000 personnes présentes. — Bénédiction par M. l'abbé E. Dumas. — Visite de l'établissement. — M. A. Morin, préside. — Un sénateur et trois ministres au nombre des officiels. — Succès de l'effort coopératif.

Par J.-B. Roy, agronome, Service de l'Information et des recherches.

L'abattoir à volailles de St-Anselme, comté de Dorchester, propriété de la Coopérative Avicole régionale d'Etchemin, a été béni et inauguré officiellement dimanche, le 22 septembre. En dépit d'une température incertaine, plus de 2,000 personnes ont assisté à la fête agricole et civique à laquelle a donné lieu cette double manifestation. Le programme comprenait la visite de l'établissement, la présentation des orateurs, la bénédiction des locaux et une réception aux invités d'honneur.

L'assistance

La Coopérative Avicole régionale d'Etchemin recrute ses 350 membres dans le district agronomique no 4, englobant les comtés de Dorchester, Bellechasse, Lévis et Lotbinière. Les aviculteurs de cette région, au bénéfice de qui opère l'abattoir de St-Anselme, étaient donc largement représentés à la fête du 22 septembre. On remarquait, en effet, la plupart des sociétaires de la Coopérative, les directeurs et gérants de couvoirs, les instructeurs avicoles et plusieurs agronomes des comtés précités.

Sur l'estrade dressée pour la circonstance prirent place les représentants de l'autorité religieuse et civile. Citons: M. le sénateur Cyrille Vaillancourt, les honorables Laurent Barré, ministre de l'Agriculture, Jos.-D. Bégin, ministre de la Colonisation, Patrice Tardif, ministre d'Etat, MM. Léonard Tremblay, député du comté à Ottawa, M. Bégin, maire du village de St-Anselme, MM. les abbés Eugène Dumas, curé de la paroisse, Lucien Dallaire, du Collège de Lévis, A. Morrissette, curé de Ste-Claire.

Etaient aussi présents les directeurs de la Coopérative et à leur tête le président, M. Achille Morin; C.-E. Benoît, chef de la division de l'Aviculture au ministère provincial de l'Agriculture; Roméo Martin, secrétaire de la Coopérative Fédérée; J.-A. La Haye, représentant officiel de la division avicole fédérale, Omer Caron, délégué de la Corporation des Agronomes; E. Brisebois, agronome régional; Pierre Turgeon, commandeur du Mérite Agricole; Gervais Vincent, gérant de la Coopérative avicole de St-Damase; E. Massé, gérant de l'abattoir coopératif de Québec-ouest; Oscar Roy, représentant de l'U.C.C.; Oscar Ferland, vice-président de la Coopérative Avicole du Québec; Ulric Gauthier, instructeur avicole; Emile Laflamme, inspecteur des produits avicoles, et autres.

Visite de l'abattoir

Nombreuses furent les personnes qui profitèrent de l'occasion pour visiter l'abattoir. Elles y furent reçues par MM. Laurentin Bélanger, gérant, et Achille Morin, président. Toutes se rendirent compte de la bonne organisation de l'établissement qui comprend au premier étage: salle de réception pour volailles, salle d'abattage, chambre de refroidissement, chambre de classification et d'emballage, deux chambres de congélation et un entrepôt frigorifique. Au deuxième plancher on trouve les bureaux de l'administration, des locaux pour les employés, et un vaste entrepôt pour le matériel nécessaire à l'emballage des volailles.

L'abattoir a une capacité de 2,500 poulets par jour et on peut y entreposer 125,000 livres de volaille congelée. En opération depuis deux mois à peine, on y a déjà abattu 50,000 oiseaux. Un service de camionnage assure le transport régulier des volailles, des producteurs au poste. La marchandise est payée sur classification. De 20 à 25 personnes trouvent de l'emploi à cet établissement érigé au coût de $92,000, défrayé partiellement par des octrois généreux des gouvernements de Québec et d'Ottawa.

L'assemblée

Après la visite de l'abattoir, il y eut grande assemblée en plein air. Plusieurs discours furent prononcés par des personnalités bien connues du monde politique provincial et fédéral, ainsi que par des agronomes versés en coopération et en aviculture. Le maître de cérémonies, M. Laurentin Bélanger, présenta les orateurs dans l'ordre suivant: le maire de St-Anselme, l'hon. J.-D. Bégin, C.-E. Benoît, L. Tremblay, R. Martin, l'hon. P. Tardif, E. Brisebois, O. Caron, l'hon. L. Barré, le sénateur Vaillancourt et M. l'abbé E. Dumas.

Tous les orateurs se plurent à féliciter les aviculteurs de leur belle initiative et vantèrent les bienfaits de la coopération. Les paroissiens de St-Anselme en particulier furent souventes fois cités à l'honneur pour leurs multiples réalisations coopératives.

Les discours

C'est le maire Ulric Bégin qui ouvre la série des discours. Il souhaite la bienvenue aux nombreux visiteurs et remercie les organisateurs. Il est suivi à la tribune par l'honorable Bégin. Le représentant de Dorchester à la Législature insiste sur la nécessité de la coopération, "la seule planche de salut pour les cultivateurs et l'unique moyen de reconquérir notre indépendance économique". Il recommande aux cultivateurs la prudence et le respect des principes coopératifs.

M. C.-E. Benoît trace un tableau de l'aviculture régionale qui, en 1945, rapportait $2,640,000, dont 28% provenant de la volaille de marché. Il insiste sur les avantages que procurera le poste d'abattage, notamment en ce qui concerne l'amélioration de la qualité de la volaille et sa distribution sur le marché. Il termine en conseillant aux aviculteurs de parfaire encore leurs organisations afin d'être en mesure de toucher le dernier sou qui doit leur revenir.

Le député fédéral de Dorchester, M. L. Tremblay, se dit heureux de participer à cette fête de famille. Il voit dans l'organisation de la Coopérative Avicole régionale d'Etchemin et de l'abattoir qu'elle exploite un exemple de ce que peuvent faire l'union et la bonne entente entre les cultivateurs de plusieurs comtés. "Continuez de bâtir ainsi, dit-il pour conclure, et vous contribuerez à l'édification d'une race unie et forte".

M. Roméo Martin souligne la collaboration qui existe entre la Coopérative Fédérée et l'organisation de St-Anselme, qui est au nombre de 460 membres affiliés à la Centrale. Les coopératives agricoles, dit-il, sont le prolongement de la ferme. Elles peuvent donner plus de stabilité à nos marchés. Ce sont non seulement des organisations d'achats et de ventes, mais aussi des écoles qui vous fournissent l'occasion de vous instruire et de vous renseigner. Elles servent aussi de liens indispensables entre les cultivateurs".

Le représentant de la Fédérée insiste en terminant sur la nécessité de la collaboration qui doit exister entre les membres, les directeurs et le gérant de toute coopérative.

L'honorable Patrice Tardif félicite les cultivateurs de la région de leur bel esprit de coopération et d'entente. Mais, ajoute-t-il avec humour, votre poste d'abattage ne vivra pas avec des compliments, mais avec des volailles. Le député de Frontenac incite donc les aviculteurs à envoyer leurs volailles à St-Anselme afin d'assurer à l'abattoir le volume dont il a besoin pour opérer économiquement.

L'agronome régional, M. E. Brisebois, donne des chiffres intéressants sur la production et les organisations agricoles du district agronomique no 4. Il assure les coopérateurs de la collaboration des techniciens. Le représentant de la Corporation des Agronomes, M. Omer Caron, souligne le travail des agronomes auprès des cultivateurs.

L'hon. M. Barré

Le ministre de l'Agriculture félicite d'abord les coopérateurs et tout spécialement les aviculteurs de leur esprit de progrès. Il remercie les organisateurs de l'avoir invité à cette fête. Il rappelle ensuite la définition de la coopération et celle de la coopérative. Il déclare que nous avons un besoin vital de la coopération qui permet aux cultivateurs de décupler leurs forces. L'hon. Barré dit que le mouvement coopératif n'est dirigé contre personne, mais dans l'intérêt de quelqu'un. Le but de la coopération est de construire et non de détruire.

Parlant de nos marchés d'exportation, le ministre de l'Agriculture exprime le voeu que l'Angleterre nous conserve sa clientèle en temps de paix. "C'est là, dit-il, la plus belle marque de reconnaissance qu'attend le producteur canadien pour les services qu'il a rendus au consommateur anglais depuis 6 ans".

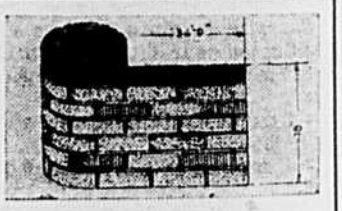
Dans un autre passage de son discours, M. Barré insiste sur l'importance de la classification. Il rappelle qu'il a imposé la classification de la volaille abattue sur les marchés de Montréal et de Québec. Il remercie le représentant du fédéral, M. Hénault, de sa collaboration en ce domaine. Il n'y a pas, dit-il encore, d'organisation mieux placée que les coopératives pour travailler efficacement à l'amélioration des

(Suite à la page 26)

AVIS

"Tel que requis par la loi de l'impôt de guerre sur le revenu, ceci informera nos membres et non-membres que, conformément aux termes et conditions et dans les limites du temps et des restrictions contenues dans ladite loi, telle qu'amendée, c'est notre intention de payer une ristourne du patronage de 1947 à même les revenus de l'année de taxation 1947, ou à même tels autres fonds qui peuvent être permis par ladite loi, et nous envisageons la perspective de vous payer en conséquence une ristourne."

La Société Coopérative Agricole de Ste-Anne du Lac, Comté Labelle, Qué.
Léopold CHALIFOUX, sec.-gér.



Imitation de brique en rouleau

Tôle gaufrée à couverture en feuilles de 5, 6, 7, 8, 9 et 10 pieds de longueur. Nous sommes en mesure de faire expédition immédiate.

Prix et échantillons envoyés sur demande ainsi que papier à couvertures et à lambris. Bardeaux d'asphalte.

A. L. GONNEVILLE Mfg. Charette Co.,
St-Maurice Québec

LE TABAC À CIGARETTES
British Consols
DOUCEUR · QUALITÉ · VALEUR

Conférence du . . .

(Suite de la page 8)

de l'avenir des jeunes, ouvre des paroisses, des diocèses, et multiplie des chrétiens.

Dans les pays d'Europe, au moins sur ce point-là, on raisonne et on agit dans l'intérêt du peuple. On cherche partout à gagner de l'espace vital à même les marais, les dunes et les déserts. On en vient même à déclencher la guerre pour conquérir plus de place pour les fils devenus trop nombreux.

En Angleterre, la densité de la population est de 250 par mille carré; en Belgique, de 700; au Japon, de 2,500; dans la province de Québec, elle est de 5 par mille carré. C'est dire que nous pouvons amplement loger tous nos enfants et des millions d'autres.

Et c'est pourquoi je vous dis, la terre, il faut la multiplier pour multiplier nos familles

—La terre, elle nous fournit un établissement. La superficie totale de la province de Québec, d'après l'annuaire statistique du Canada, 1941, est de 523,534 milles carrés; sur cela, 27,000 milles sont occupés, et 41,000 milles occupables: de quoi ouvrir environ 200,000 fermes de plus.

Des contresens

Devant ces immenses possibilités, qu'avons-nous vu depuis plus de cent ans? Des anomalies, des contresens, des injustices

Premier contresens: au début du régime anglais, de 1793 à 1871, environ 3,000,000 d'acres de terre ont été concédés à 200 favorisés qui en ont fait leur fief intouchable, empêchant ainsi l'établissement de familles nouvelles et l'ouverture de paroisses nouvelles.

Deuxième contresens: depuis la Confédération, alors même que la province de Québec retrouvait son autonomie, les gouvernements successifs ont continué le régime de concessions aux grandes compagnies de pulpe, retardant toujours l'expansion des paroisses et des familles. Mentionnons une fois de plus la concession Breaky, à l'est de Saint-Gédéon, entre Saint-Martin et Saint-Ludger, un territoire de 100 milles carrés, de quoi ouvrir trois paroisses nouvelles. Et signalons le scandale récent qui vient de se produire au Nouveau-Brunswick, dans la région du Madawaska, que nous avons visité récemment. Nous voulons parler de la concession de 160 milles carrés à une compagnie américaine, la Standard Oil. Par cette concession, de territoire pour les fins habituelles connues des électeurs, on morcèle le diocèse, on isole les paroisses de Kedgwick et de Saint-Quentin et l'on ferme à la colonisation et à la culture au moins une dizaine de belles paroisses agricoles.

Troisième contresens: l'exode de notre population aux Etats-Unis. On estime à environ 20,000 personnes qui quittaient la province chaque année et cela pendant cent ans!

Encore une fois, les gouvernants ne voulaient pas voir le coulage. Ils ne trouvaient pas de solution. Ils ne comprenaient pas, et ne comprennent pas encore totalement, même aujourd'hui que la façon normale et fructueuse de garder nos jeunes et de les établir est de leur faciliter l'accession à la terre.

Et le même coulage reprend encore aujourd'hui, de la façon la plus triste, par exemple dans cette région du Madawaska que nous venons de mentionner. Faudra-t-il en blâmer les jeunes ou leurs chefs?

Quatrième contresens: l'entassement dans les villes, ou plutôt dans deux villes, Montréal et Québec, ou plutôt dans une ville, Montréal disproportionne, sans mesure, Montréal où il n'y a pas assez de prévoyance pour bâtir des maisons, et donc pas assez de maisons pour loger les familles. Entassement des villes qui a bouleversé la proportion de notre population. Autrefois, les quatre cinquièmes de la population vivaient sur la terre: actuellement il ne reste plus qu'un cinquième. Ce qui veut dire que très de 80% vivent en ville, ce qui multiplie les problèmes de logement et de travail.

La situation est lamentable. Elle exige une solution immédiate, quelle que soit la complexité du problème. Je n'ai pas à détailler le plan, mais au moins je tiens



Voilà un bâtiment en bon état, propre, presque coquet. Preuve que la ferme peut être belle du chemin au trait carré sans excepter la cour! C'est l'écurie de M. Albert Chateauneuf, (Saint-Séverin de Proulxville, comté de Champlain), un membre de l'U.C.C. et un fidèle abonné de la "Terre de Chez Nous". M. Chateauneuf entretient un troupeau Holstein dont la réputation n'est plus à faire.

à le redire: la terre, il faut la multiplier pour multiplier les familles.

Du travail pour tous

—La terre, elle fournit à tous du travail. Or c'est dans et par le travail que nos familles nos jeunes surtout, conserveront les qualités d'ingéniosité et d'endurance qui ont fait notre valeur dans le passé. C'est pourquoi il faut craindre plus que tout autre malheur le chomage avec ses primes à l'inaction.

—Rappelons le chômage d'avant guerre! On a semblé l'accepter comme une situation inévitable. Inévitable peut-être pour les pays industrialisés où il y avait surproduction. Mais dans notre province où il y avait tant de possibilité, ce fut une erreur évidente que d'avoir payé tant de bras pour les garder à ne rien faire.

—Et le chômage d'après-guerre! Car il recommence, et il continuera de s'accentuer si une politique plus clairvoyante n'apporte pas immédiatement la solution la plus constructive, c'est-à-dire une orientation décisive vers la colonisation et l'agriculture.

Les jeunes attendent

—Et pourtant 400,000 jeunes attendent! Ils attendent qu'on les mette dans une situation normale pour s'établir. Ils attendent, selon l'expression tant de fois répétée par le P. Alexandre Dugré, une terre ou un salaire. Or, comme on ne peut fournir un emploi salarié à tant de jeunes, reste la solution de l'établissement sur des terres. Encore une fois, c'est le problème qui doit avant tout préoccuper tous les pères et mères de famille.

Précisons un peu. Le Bulletin des Ligues du Sacré-Coeur, dans son édition de juillet-août 1946, a présenté un tableau très parlant: ressources humaines et ressources physiques:

Dans le Québec, il y a actuellement plus de 300,000 jeunes ruraux à établir; en dehors du Québec, il y en a plus de 100,000.

Les possibilités

Dans le Québec, il y a actuellement 5,000 terres disponibles, c'est-à-dire déjà exploitées mais abandonnées, et 170,000 terres neuves possibles, seulement dans les régions que l'on a pu explorer à date. En dehors du Québec 100,000 terres disponibles et 300,000 terres neuves Additionnons: il y a plus de 400,000 jeunes et 575,000 terres. Les jeunes attendent Les terres attendent Qui fera la liaison, le mariage? Ce sont nos chefs qui permettront aux jeunes de posséder la terre.

Je vous le redis, la terre, il faut la multiplier pour multiplier les familles.

—La terre, elle procure la vraie richesse. Cette affirmation n'est pas acceptée de tous. Ceux qui ont déserté la terre n'y croient pas. Ceux qui ont connu trop de misère sur la terre, soit à cause de dettes trop fortes, soit à cause d'accidents trop nombreux, en doutent. Mais ceux qui font une comparaison sérieuse entre la vie de la ville et celle de la campagne, donnent raison à la terre. Signalons quelques avantages:

Quelques avantages

Un premier avantage: ceux qui vivent sur une terre n'y sont que très rarement à loyer. La terre est leur bien, leur propriété qu'ils peuvent transformer, embellir. Au lieu d'un taudis, ou d'un trois pièces, ou d'un trottoir, ou d'un fond de cour, ils ont l'espace et le grand air. Sans compter qu'ils sauvent chaque mois $40 ou $50 de loyer.

Un deuxième avantage: ceux qui vivent sur la terre tirent de la terre la très grande partie de leur subsistance, surtout pour la nourriture. Pour s'en convaincre, il suffit de visiter les caves et les dépenses, il suffit de compter les minots de blé, de patates, de pois, de fèves, sans oublier le saloir et les jambons fumés, et les réserves de choux et de carottes et les imposantes rangées de pots de confitures! La terre fournit donc son bon millier de piastres pour nourrir grassement tout son monde.

Un troisième avantage: la terre, pour qui veut la perfectionner, occupe tous les loisirs, pendant toute l'année, à toutes les saisons: les semences, les jardinages, les foins, les récoltes, les labours, la coupe du bois de chauffage, la réparation du "roulant". Elle ne favorise pas le chômage, le flânage, encore qu'elle permette aux habitants, surtout l'hiver, des jours de repos où l'on prend le temps de s'amuser, de jouer aux cartes et de goûter aux bons fricots.

nU quatrième avantage: la terre assure l'avenir des jeunes. Mais pas uniquement la terre toute proche; car le bien paternel, comme on l'a dit, s'il peut nourrir douze enfants, ne peut pas les établir tous.

Il faut faire confiance à la terre au loin, à la terre de colonisation, terre riche en forêt, en humus, terre remplie de mystère et d'espoir. C'est pourquoi je vous le dis, la terre, il faut la multiplier pour multiplier les familles.

Et j'ajoute en conclusion: la terre, il faut la donner aux jeunes!

III.—PROGRAMME D'ACTION: LA TERRE, IL FAUT LA DONNER AUX JEUNES

C'est très bien de garder, de conserver les terres déjà colonisées des vieilles paroisses pour y continuer les traditions familiales des ancêtres. Mais c'est encore mieux de les multiplier, de les défricher, de les rendre habitables, invitantes. Pourquoi? Pour placer nos 400,000 jeunes qui attendent, pour les y établir d'une façon normale et stable. Alors j'ajoute une conclusion, une conclusion-programme la terre, il faut la donner aux jeunes, au plus tôt, sans hésitation, avec intelligence et largeur de vue.

Pour arriver à des résultats pratiques, il faut une action conjuguée de cinq groupes de travailleurs. Je signale brièvement en quoi se résument leurs activités.

1.—Activité des jeunes

Ils doivent être les premiers à s'intéresser à leur sort. S'ils ne le font pas, les parents et les éducateurs doivent susciter cet intérêt vital Les parents ne répéteront plus les refrains découragés: "C'est trop dur de s'expatrier en Abitibi! La terre ne peut plus faire vivre son homme! Mes enfants ne s'intéressent plus à la terre!" C'est tout le contraire qu'il faut répéter pour créer une atmosphère d'encouragement.

L'école rurale, qu'il faudra orienter davantage vers la terre, continuera ce travail des parents Les institutrices ont ici un rôle à jouer qu'elles n'ont peut-être pas suffisamment réalisé. Si l'on entreprend cette éducation méthodique, l'on constatera que ce que les jeunes redoutent, c'est moins la colonisation que l'affreuse misère qui les attend et qui ne devrait pas les attendre et les décourager sur les terres de colonisation.

2.—Activités des pères de famille

Ces chefs ont eu le courage d'élever souvent huit, dix ou douze enfants. Voici que leurs garçons ont grandi. Qu'en feront-ils? Question lourde de responsabilité, mais qu'ils ne peuvent éviter. C'est pour eux un devoir d'envisager l'avenir de leurs enfants dans sa plus sérieuse réalité. S'ils manquent d'initiative, ils les laisseront partir pour la ville, commis de magasins, garçons de bureaux ouvriers de manufactures ou chômeurs. S'ils sont énergiques, ils tourneront les yeux vers d'autres terres à défricher.

La chose est plus facile à dire ou à décrire sur le papier qu'à réaliser dans le concret. Car ce sont eux, les chefs de famille, qui devront quitter la place natale et vivre des années de très rude travail.

Nous disons des chefs de famille, car l'expérience a prouvé qu'ils étaient plus tenaces que les jeunes. Ces hommes de quarante ans ne partent pas emballés, à l'aveugle. Ils savent ce qui les attend. Ils savent ce que cela veut dire défricher, arracher des souches, faire de l'abatis, vivre dans des camps sans confort, manger une nourriture qui manque de variété et faire des journées de douze heures.

Heureusement que, dans leur travail, ces chefs sont soutenus par l'admirable courage de leur épouse et par les sages conseils du curé colonisateur qui, lui non plus, ne craint pas de mettre la main à la hache et à la charrue.

Heureusemnet encore que pour soutenir la persévérance, il y a cette couronne d'enfants qu'ils n'enverront pas végéter en ville, mais qu'ils verront s'établir et rayonner tout autour.

3.—Activités du clergé

Ce serait malhabile de ma part de distribuer des palmes. Mais il faut le reconnaître et je défie qui que ce soit de le nier, c'est le clergé qui s'est fait au cours de notre histoire le plus ardent défenseur de la colonisation, et il se doit de continuer cette tradition nécessaire.

Placés à la tête des paroisses, les prêtres sont plus à même de porter un regard d'ensemble sur le troupeau à eux confié Chargés avant tout de la responsabilité des âmes, ils constatent plus profondément la baisse morale rapide de tous ces jeunes trop souvent désoeuvrés. Ils ne cessent de rappeler l'unique solution d'envergure: une colonisation modernisée, faisant appel non pas à quelques centaines de jeunes, mais à des milliers et des milliers qui attendent toujours.

D'une façon spéciale, les missionnaires colonisateurs ont un rôle très important à jouer dans le placement des jeunes. Dans l'ordre idéal des choses on souhaiterait qu'ils ne soient pas accaparés par d'autres besognes qui prennent parfois plus de la moitié de leur temps. On souhaiterait aussi qu'ils aient plus de liberté d'action, enfin que leurs demandes ne restent pas lettres mortes dans les tiroirs des bureaux supérieurs.

4.—Activités des agents du gouvernement

Leur devoir d'état est de se donner tout entiers et uniquement à la tâche sociale qui leur est confiée. La chose n'est pas facile, quand on souçonne les pressions politiques qui viennent d'en haut lieu.

Nous avons eu en mains des documents venant d'une douzaine de paroisses. C'est la plainte générale. Et notons qu'on signale le mal non pour le plaisir de trouver la bête noire partout mais pour arriver à un état de choses plus équitable.

(Suite à la page 22)

Chaque RAT TUE par le

RAT-NIP



Représente 100 lbs de grain par année

Aidez-vous aidez votre pays aidez ceux qui ont faim. Faites LA GUERRE aux rats immédiatement! Il n'y a rien de plus facile à utiliser, ni de plus rapide ou de plus mortel que le RAT-NIP en demande croissante depuis plus de 30 ans. Les rats ne peuvent y résister . . . le préfèrent aux meilleurs aliments . . ils en meurent rapidement. Essayez le Rat-Nip! Dans les pharmacies, les quincailleries et les magasins généraux. 35c

Liquid Veneer Corp., Ft. Erie North, Ont.

- **Le seul hebdomadaire français du Manitoba.**
- **Le journal que doivent lire ceux qui veulent se tenir en contact avec la population française de l'Ouest.**
- **A le tirage le plus élevé de tous les journaux qui font partie de la "Canadian Weekly Newspaper Association".**
- **Est membre de l'"Audit Bureau of Circulations".** ....

La LIBERTE et le PATRIOTE

619, ave McDermot
Winnipeg, Man.

Numéro spécimen sur demande — Abonnement $2.00 par année.

RESERVOIR BAS! ECREMAGE FACILE!



Allégez vos traites avec une Ecrémeuse Renfrew, à réservoir à hauteur de taille et manivelle tournant facilement. Une Renfrew écrème net, donne plus de crème et de beurre, mieux construite, elle est de plus longue durée, mais encore ne coûte pas plus que les marques ordinaires. Demandez à votre Représentant local de vous démontrer une Ecrémeuse Renfrew chez vous.

Achetez cette année une ECREMEUSE NEUVE

Renfrew

Aussi
POELES • BALANCES-CAMIONS
TRAYEUSES • LESSIVEUSES

(Fonctionnent à bras ou à l'électricité)

THE RENFREW MACHINERY COMPANY LIMITED

Renfrew, Ont. • Sussex, N.B. • St. Jean Qué. • Régina, Sask.

Les problèmes . . . (Suite de la 1ère page)

Remarques du président

Pour sa part, M. Marion mit les congressistes en garde contre l'agitation, à deux reprises, avant et après sa réélection. Aux applaudissements de l'auditoire, il donna de solides raisons contre le recours à des moyens extrêmes. Comme on lui demandait quelle serait l'attitude de l'U.C.C. si le fédéral refusait de donner justice aux cultivateurs, M. Marion répondit qu'il avait assisté tout récemment à l'assemblée de la Fédération canadienne d'Agriculture tenue à Charlottetown, qu'il avait eu une conversation assez voyage avec certains fermiers de l'Alberta qui avaient joué un rôle considérable dans l'organisation de la grève. Il raconta qu'il avait eu une conversatino assez longue avec un communiste qui ne craignait pas de s'afficher comme tel. Je craindrais, dit M. Marion, qu'en faisant la grève nous tombions dans le même bourbier que ce fermier albertain. Je m'oppose, dit-il, à ce que mes enfants deviennent la propriété de l'Etat.

M. Marion annonça qu'il prendrait part, dès lundi, à Ottawa, à une réunion de l'**Agricultural Advisory Board** (Comité consultatif des questions agricoles). Je pars, dit M. Marion, bien déterminé à faire comprendre aux gens d'Ottawa qu'il y a un mécontentement profond dans la province de Québec, chez des gens, par ailleurs, très pondérés. Il y a certainement là-bas, dit-il, des gens de bonne foi, des gens qui ont une tête sur les épaules et qui comprennent le bon sens. Je suis persuadé qu'on va obtenir les rectifications qui s'imposent, car il y a une situation à rectifier.

Immédiatement après sa réélection à la présidence, M. Marion revint sur ce sujet si brûlant. Il fit appel à la modération et donna de nouvelles raisons que nous avons de ne pas nous joindre aux grévistes de l'Ouest. Il fit observer que quelque temps avant la grève de l'Alberta quelques organisateurs avaient fait tenir au premier ministre King un message demandant au délégué du Canada à la conférence de Paris de voter pour que le port de Trieste soit cédé aux Soviets. Une telle attitude, dit M. Marion en guise de commentaires, ne sent pas bon du tout. Voyez-vous les cultivateurs canadiens demander absolumen que ce port italien soit cédé à la Russie! Quand on en est rendu là, ça commence à sentir mauvais.

Une lettre de M. Gordon

Le débat sur les prix des produits laitiers avait commencé après que le président général eut lu une lettre de M. Gordon qui disait ne pouvoir se rendre au voeu des cultivateurs de la province de Québec d'accorder le privilège de faire leurs provisions de beurre pour l'hiver avant l'échéance des coupons comme cela se pratiquait les années passées. La décision de la Commission des Prix transmise par M. Gordon à M. Marion est appuyée sur le fait que le pays est menacé d'une disette cet hiver. C'est à la suite d'une discussion assez orageuse sur ce refus apparemment injustifié que les congressistes adoptèrent une résolution "demandant instamment à la Commission des prix de permettre aux beurreries d'accepter avant échéance les coupons de beurre de leurs patrons, afin de leur permettre de faire leur provision de beurre."

Réorganisation demandée

La composition de la Commission provinciale de l'Industrie laitière a aussi fait l'objet d'une critique acerbe de la part des congressistes. On a décidé, séance tenante, d'adopter une résolution "demandant au ministère de l'Agriculture de changer la composition de la Commission de l'Industrie laitière de manière à la rendre plus représentative des cultivateurs".

Enfin, au sujet des prix du lait, M. Marion a fait remarquer une fois de plus que toute la question des prix des produits laitiers doit être envisagée dans son ensemble. En autant que je suis concerné, a affirmé le président général, vous pouvez être assuré que jamais je n'essaierai de dissocier les intérêts d'un producteur au détriment d'un autre. J'ai bien l'impression, dit-il, que c'est là de l'envie. Par conséquent, ces différentes productions doivent s'épauler, s'appuyer l'une sur l'autre. Il faut que tout soit traité dans son ensemble: le lait, en nature, le beurre, le fromage, le lait concentré, etc.

Les prix des produits laitiers

A titre de vice-président de la Fédération canadienne de l'Agriculture, M. Marion a tenu à préciser qu'il n'avait jamais voulu fixer de montant spécifique pour le prix des produits laitiers. Nous avons préféré, dit-il, dire ce que ça coûte pour produire du beurre, du lait ou du fromage. Il eut été absurde de demander $3 alors qu'une enquête a prouvé que le coût de production du lait est d'environ $3.56 en moyenne. En conséquence, les congressistes ont consenti à modifier leur résolution qui demandait de fixer à 50 cents la livre le prix du beurre, en plus de la prime de $0.10, par celle-ci: "Le congrès général demande aux autorités concernées de fixer le prix du beurre, du fromage, du lait livré aux usines d'évaporation à un niveau qui permette de rencontrer convenablement le prix de production".

Un service d'industrie laitière

Pour amener une solution plus certaine, plus juste et plus rapide à tout le problème de l'industrie laitière, les congressistes ont approuvé à l'unanimité la décision que venait de prendre l'exécutif de fonder au sein de l'association un service de l'industrie laitière. Les meilleures compétences de la province seront appelées à former ce comité, déclara M. Marion. Ce service aurait pour but de compiler les statistiques réelles de la production et des agences commerciales de distribution, afin de pouvoir évaluer avec précision et objectivité le vrai prix coûtant des produits et sous-produits laitiers.

Quelqu'un ayant laissé entendre que l'U.C.C. avait refusé de rencontrer et de siéger avec les représentants de l'Association des producteurs de lait, M. Marion a dit que personnellement il n'avait pas eu connaissance, depuis dix ans qu'il occupe la charge de président général, sauf en une occasion, qu'il y ait jamais eu invitation d'aller siéger avec les représentants de cette association. Tous les membres de l'exécutif, dit-il, sont prêts à donner leur entier appui aux producteurs de lait, mais l'U.C.C. se doit d'abord d'aider ses membres. J'ai la conviction, ajouta M. Marion, que j'ai d'abord le devoir de chausser mes enfants avant ceux du voisin.

Criblures . . .

(Suite de la page 5)

Le bon moyen

Au cours du congrès, un participant a posé une question d'allure un peu curieuse, mais qui a eu le mérite de faire préciser certains principes anciens. Le nom "catholique" empêche-t-il l'Union de poser certains actes? Ce qui voulait dire: l'empêche-t-il de recourir à la grève? Poser la question, c'est y répondre. On ne voit pas qu'un catholique aie plus de droits et plus de privilèges en faisant partie d'une association neutre. Il est catholique ou ne l'est pas. L'union qui s'intitule catholique est soumise aux mêmes règles de morale que chaque catholique en particulier. La grève, inspirée par des motifs supérieurs, prenant un caractère de nécessité pour redresser des injustices graves qui persisteraient autrement, n'est pas interdite par l'Eglise. Mais n'existe-t-il pas un moyen plus pacifique et beaucoup plus sûr? Oui, répond M. le chanoine Malouin, aumônier de Sherbrooke et président d'honneur de l'une des séances du congrès. Que tous ceux qui se disent prêts à dépenser leur temps et leur argent dans une grève en vue de résultats aléatoires, — exemple, la grève de l'Alberta, — montrent autant d'empressement à faire partie de leur association professionnelle. Qu'il y aie 100,000 membres dans l'U.C.C. et alors la force, au service de la justice, sera assez manifeste pour qu'il ne soit pas besoin de parler de grève. Ce n'est pas la seule conclusion du congrès général; c'est l'une des bonnes incontestablement.

D. BEAUDIN.

Gardons-nous . . .

(Suite de la première page)

le congrès officiellement ouvert.

M. Marion présenta d'abord à l'auditoire le représentant du maire de Québec, M. Gérard Guay, pro-maire, qui souhaita la plus cordiale bienvenue à l'Union Catholique des Cultivateurs dont les membres, dit-il, sont les nobles continuateurs de l'oeuvre de Louis Hébert. Le congrès qui vous réunit aujourd'hui dans la capitale de la seule province canadienne-française du Canada, dit le promaire, est une heureuse occasion pour la population de notre ville de rendre hommage au rôle que les travailleurs du sol ont joué surtout en ces dernières années dans l'économie de notre pays. Après avoir noté que les problèmes se multiplient, que d'autres surgissent à mesure qu'on en résoud, M. Guay fit remarquer qu'il est plus important que jamais que toutes les classes s'unissent dans un commun effort pour rétablir l'ordre partout et permettre au pays de reprendre sa marche vers le progrès et la prospérité. Il termina en formant des voeuvx pour que le congrès contribue à l'heureuse solution de tous ces problèmes. Il ne s'agit pas uniquement, dit-il, du sort de la classe agricole, car les intérêts des diverses classes sont aujourd'hui si étroitement liés que le progrès de l'une ne peut manquer d'influer sur toutes les autres.

Après avoir donné lecture du texte du message adressé, selon la coutume, à Sa Sainteté Pie XII, M. Marion signala tout d'abord le fait très consolant de la très nombreuse assistance à la messe. Vous avez entendu, dit le président général, une magnifique allocution. Vous avez sûrement appris quelque chose qui va vous servir au cours de ce congrès. Vos délibérations ne manqueront pas d'être empreintes de pondération et de modération. Vous me pardonnerez si, tout en vous laissant parfaitement à l'aise pour exprimer vos vues, je me permets de réfréner un peu le mécontentement. Tout le monde, dit M. Marion, est mal à l'aise. Nous sommes dans une période de transition, une période difficile pour les individus comme pour les nations.

"Depuis quelques années, poursuit le président général, les gouvernements ont pris une autorité que nous ne connaissions pas avant. Le gouvernement en est venu à contrôler presque toutes nos actions. Nous avons accepté l'emprise sur nos actions parce qu'il nous fallait gagner la guerre. Mais nous nous sommes habitués à recourir à l'Etat, même pour certains problèmes que nous pourrions résoudre sans son secours. Souvenons-nous que quand nous obtenons une faveur des gouvernants, ils exigent toujours en contrepartie que nous renoncions à l'un de nos droits.

Il arrive qu'un nombre trop considérable de gens, après avoir été enrégimentés, trouvent trop facile de se laisser guider dans toutes leurs actions. Prenons garde, dit M. Marion, de sacrifier certaines de nos libertés pour une bouchée de pain. Lorsque, par exemple, il est question de demander des prix plus rémunérateurs pour nos produits, n'oublions pas que les autorités exigeront en retour la règlementation de la production. Pour le moment, cela aurait peu d'importance, parce que l'univers entier est affamé et a besoin de nos produits, mais cela peut conduire à de graves conséquences. Abandonner trop de nos droits conduirait fatalement à un socialisme d'Etat que personne d'entre nous ne désire. Chaque fois que l'on demande à l'Etat d'intervenir, conclut M. Marion, c'est une bribe de nos libertés que nous lui abandonnons".

Le reste de la première séance fut consacré à la lecture et à l'adoption du rapport annuel du Secrétaire général que l'on trouvera dans une autre page de ce numéro.

"Que l'on favorise, au contraire, l'association libre, sous la protection des lois de l'Etat et la sauvegarde de celles de l'Eglise, et l'association professionnelle rendra à la province tous les services que la sociologie catholique en exige".

(Lettre pastorale de Nos Seigneurs les évêques sur le problème rural).

AVIS

A TOUS LES HOMMES QUI

deviennent CHAUVES

DONT LES CHEVEUX S'ECLAIRCISSENT

ET AUX FEMMES QUI S'INQUIETENT

DE LA CHUTE DE LEURS CHEVEUX

ou de l'état de leur cuir chevelu en général

APPROVISIONNEMENT GRATUIT D'ESSAI DE TROIS JOURS DU TONIQUE POUR LE CUIR CHEVELU

envoyé à tous les lecteurs de ce journal qui en feront la demande sur le coupon ci-dessous

AUSSI BROCHURETTE GRATUITE

Sur la chevelure et ce qu'il est possible de faire pour les gens qui ont des ennuis avec leurs cheveux.

Ces hommes essayèrent notre produit et en furent tellement satisfaits qu'ils nous écrivent pour nous relater leur expérience.



"Il y a deux ans, mes cheveux étaient tombés. J'employai votre Renair. J'ai maintenant une bonne chevelure."
G. BATES.

"Je suis parfaitement sûr que, n'eut été votre préparation, j'aurais perdu tous mes cheveux."
G. BARTON.

"J'ai maintenant une belle chevelure après avoir employé votre bon traitement."
D. LOMAN.

La brochurette explique comment beaucoup peuvent conserver et améliorer l'état de leur chevelure en employant le Procédé Renair, pour les cheveux, découvert et perfectionné par un spécialiste capillaire anglais. Voici une nouvelle de réelle importance pour des milliers d'hommes et femmes qui ont des ennuis avec leur chevelure. Une firme anglaise qui s'occupe de traitements pour les cheveux et le cuir chevelu a préparé ce qui est maintenant connu sous le nom de Procédé Renair pour stimuler le cuir chevelu et aider à la croissance des cheveux. Les résultats vraiment remarquables obtenus avec succès par les usagers de ce procédé sont devenus nombreux en Grande-Bretagne, en Australie et au Canada, tellement que ceux qui ont des inquiétudes au sujet de leur chevelure feraient bien de faire venir le Paquet d'Essai pour trois jours GRATUIT. Ils connaîtront mieux le procédé et apprendront combien il peut les aider.

UTILE AUX HOMMES COMME AUX FEMMES

De nombreux témoignages attestent le succès qui dans tant de cas a suivi l'usage du procédé et cela sous forme de rapports et de photographies réelles d'hommes et de femmes. Nombre de ces exemples sont inclus dans la brochure gratuite, "Le Procédé RENAIR pour les Cheveux", qui donne des renseignements complets de la méthode et comment tous ceux qui le désirent pourront l'essayer chez eux et apprendre ce qu'ils pourraient faire dans leur cas.

AVEZ-VOUS DE CES AFFECTIONS CAPILLAIRES?

Si vos cheveux tombent sur le front ou s'éclaircissent sur le sommet, il est temps que vous fassiez quelque chose pour améliorer cette condition. Il vous serait très profitable de faire venir le "Paquet d'Essai" GRATUIT ainsi que la brochure illustrée gratuite pour obtenir de plus amples informations sur le Procédé Renair et la façon dont il active la pousse des cheveux comme en témoignent nombre de personnes qui l'ont essayé. Ce procédé a aussi fait pousser les cheveux sur les plaques-chauves où c'était possible. Si vos cheveux sont secs, sans vie et cassants, pauvres en apparence et en quantité, cette brochure vous dira comment ces affections ont été rapidement améliorées par l'emploi du Procédé Renair de stimulation du cuir chevelu qui en a satisfait des milliers.

UTILISEZ LE COUPON CI-DESSOUS — VALABLE AUJOURD'HUI POUR UN APPROVISIONNEMENT D'ESSAI DE TROIS JOURS DU FAMEUX PROCEDE RENAIR

ainsi que la brochure illustrée décrivant le Procédé Renair pour les cheveux. Des milliers de personnes qui ont profité de cette offre se sont réjouies d'en avoir fait l'essai. Découpez le coupon et postez-le aujourd'hui.

POSTEZ CE COUPON

Pour avoir essai gratuit de trois jours et brochure

M. FREDERICK GODFREY (65E)
484, rue McGill, Montréal, P.Q.
Veuillez m'envoyer GRATUITEMENT la brochurette, "Le Procédé RENAIR pour les Cheveux" et provision GRATUITE d'essai de votre stimulant du cuir chevelu. (Vous pouvez, si vous voulez, inclure 10 cents en timbres ou argent pour couvrir frais de port et d'emballage.)

ADRESSE .....

NOM .....

(Prière écrire en LETTRES CAPITALES CARREES)



Magnifique succès de l'exposition agricole régionale d'Acadieville

Divers travaux de tissage, d'ouvrage au crochet et de couture parmi les exhibits. — Belle variété de fruits et de légumes. — Appréciation des animaux.

Malgré la mauvaise température, la paroisse d'Acadieville tenait son exposition agricole régionale annuelle le 26 septembre dernier, pour les cultivateurs des deux paroisses de Rogersville et Acadieville.

Un bon nombre d'invités assistaient à cette exposition. On remarquait, entre autres, M. l'abbé R. Boudreau, B.S.A., MM. les agronomes Arthur-J. Gaudet, J.-C. Bennett, Prémélite Robichaud, Alfred LeBlanc, Antoine Goguen, Camille Chiasson et Philippe Bourgeois.

Les cultivateurs de la région s'étaient donné la main pour faire un succès de cette exposition. Il a fallu faire des préparatifs pour aménager la salle paroissiale et les terrains, mais la bonne volonté ne manque pas à Acadieville.

La salle consacrée aux arts domestiques contenait de fort beaux travaux de tissage, d'ouvrages au crochet, au tricot et de travaux de couture. On s'était beaucoup plus intéressé cette annee à l'exposition de mise en conserves. Mlle Martine LeVasseur, assistante adjointe des dames de l'Institut, agissait comme juge des arts domestiques, aidée de Mme François Blanchard

Le cercle des jeunes couturières de Rogersville avait un coin réservé à ses travaux. Ayant obtenu un congé dans l'après-midi, elles ont eu le privilège d'assister à cette exposition.

On remarquait une bonne variété de légumes et de fruits. Chaque année, on note de nouvelles variétés de légumes qui réussissent bien dans notre province. Les religieuses Trappistines, pour leur part, exposaient cette année de beaux exhibits de choux chinois, de choux rouges Mammoth Red Rock. Les juges étaient MM. les agronomes Robichaud, LeBlanc et Goguen Ce dernier jugeait aussi les volailles et les oeufs.

L'appréciation des animaux eut lieu au cours de l'après-midi par une pluie battante, ce qui empêcha plusieurs cultivateurs éloignés d'amener plus d'animaux. Les juges des animaux étaient MM. les agronomes Camille Chiasson et J.-C. Bennett.

Le cercle des jeunes Eleveurs de veaux d'Acadieville et de quelques paroisses environnantes participait aussi à l'exposition. Tous les membres de ce cercle manifestèrent un vif intérêt. Il y eut en même temps un concours d'expertise.

On a remarqué que les exposants venus de loin étaient ceux qui avaient le plus grand nombre d'exhibits. Mentionnons, entre autres, M. Livain Bordage, 46 exhibits, M. Jos. Daigle, 28 exhibits, les RR. SS. Trappistines, ainsi que les RR. PP. Trappistes, de Rogersville.

M. l'abbé Raymond Boudreau, B.S.A., de St-Anselme, et M. l'agronome A.-J. Gaudet, de St-Joseph, étaient parmi les visiteurs de cette exposition. Malgré la mauvaise température, cette exposition fut un franc succès. M. Philippe Bourgeois, agronome de ce district en avait assumé l'organisation et la direction.

Une réussite sans précédent

L'Exposition du comté de Gloucester, à Bathurst, obtient un succès plus grand que jamais.

L'Exposition agricole du Comté de Gloucester, tenue à Bathurst les 8, 9 et 10 octobre dernier, fut la plus belle exposition jamais tenue à cet endroit. La nombreuse assistance, la belle qualité des produits très nombreux aussi, à l'exception des légumes qui fut moindre cette année que les années antérieures, une représentation nombreuse du corps agronomique, tout contribuait à faire de cette exposition un vrai succès.

M. J.-E. Comeau, président du Comité Exécutif et M. Barry Riordon, agronome de ce district, ont travaillé bien fort pour faire de cette organisation un grand succès.

Plusieurs compagnies ont généreusement offert leur coopération en donnant des prix spéciaux de grande valeur.

On remarquait plusieurs cultivateurs du bas du comté qui ont franchi une bonne distance pour s'intéresser à cette exposition. Remarquons M. l'Agronome Alpha Martin, de Paquetville, qui avait organisé dans son district de St-Isidore et Paquetville un chargement d'animaux et de produits pour être exposés et qui remportèrent de nombreux prix. Entr'autres, M. Alban Losier, jeune garçon de St-Isidore, remportait le premier prix et les prix spéciaux pour la meilleure génisse Ayrshire. Mme Wilfred Thériault, de Paquetville, remportait presque tous les prix dans la section des conserves et du beurre.

L'école d'orientation de Bathurst présentait une attraction vraiment intéressante. Un ameublement de chambre à coucher, lits, tables, coffre de cèdre, etc., était tellement bien fait qu'on se demandai si cela avait bien été fait par des écoliers. Le Coin des Ecoliers démontrait que les enfants s'intéressent à faire de beaux travaux. Des exhibits de dessin, de composition, de collections diverses intéressa les visiteurs. Le Sanatorium de Bathurst remporta un grand nombre de prix.

L'Exposition des travaux manuels comprenait des travaux bien faits et nombreux de tricots, de crochet et de broderie. Des produits de l'art culinaire étaient aussi exposés. Dans la pièce contiguë, des vues éducationnelles y étaient montrées gratuitement. Des goûters et des rafraichissements étaient servis par le Sanatorium.

Les légumes quoique peu nombreux étaient beaux et la salle était très bien décorée avec des gerbes d'avoine. Il y eut de nombreux visiteurs du côté des volailles et des animaux. Tous les soirs, il y avait la parade des gagnants, chevaux, bétail laitier qui faisaient l'admiration des visiteurs, ainsi que le concours du hâlage (hauling match).

A l'ouverture officielle de l'exposition, M. J.-E. Comeau présidait et le Conseiller Ralph Burns, de Bathurst, qui remplaçait le Maire de la Ville M. Albany Robichaud, souhaita la bienvenue aux cultivateurs et à tous les visiteurs de l'Exposition du Comté de Gloucester.

M. J.-E. Connolly, M.L.A., félicita les cultivateurs en général, car dit-il, ils ont grandement contribuée à gagner la guerre en travaillant bien fort afin de produire autant que possible malgré la rareté de la main-d'oeuvre.

Le principal orateur fut le Ministre de l'Agriculture, l'honorable A.-C. Taylor. Celui-ci aussi félicita les cultivateurs et fit remarquer que la production de la ferme avait augmenté de 50% durant les sept dernières années. Il souligna l'importance de l'élevage du bétail. Le ministère de l'agriculture fait tout son possible pour assister le fermier dans ce domaine. Il demanda aux fermiers de se familiariser avec les organisations agricoles et de coopérer afin de pouvoir concurrencer les plus importantes industries.

Outre le Ministre de l'Agriculture, l'honorable A.-C. Taylor, on remarquait Messieurs les Agronomes suivants: M. Edmond Pineau Chef des Clubs de Jeunes d'Ottawa, M. J.-C. Bennett, H. N. Flewelling, M. J.-K. King, sous-ministre de l'Agriculture, Leslie Wood, Stanley Wood, O.-C. Hicks, Chefs des Ministères à Frédéricton, Dr. Donovan, Dave Gilchride, J.-W. Graham de Moncton, Mlle Alma Weldon, de Frédéricton, et Mlle Martine LeVasseur, assistante; M. les agronomes, Albert Lang, de St-Basile, Mme Wilfred Cyr, de St-Quentin, Gustave Gaudet, de Caraquet, M. Alpha Martin, de Paquetville, Camille Chiasson, de Nash Creek, François Blanchard, de la Maritime Cooperative Services, de Rogersville, M. Félicien Robichaud, de la R.O.P. de Petit-Rocher et M. J.-B. Riordon, de Campbelton, qui dirigeait cette exposition.

L'HUILE ÉCLECTRIQUE du Dr. Thomas
COUPURES, BRULÛRES ET MEURTRISSURES
T-5F

Si l'U.C.C. vous nuit, combattez-la; si elle n'agit pas, soyez un indifférent; mais si elle vous aide, soyez un membre convaincu.

Une exposition régionale agricole à Paquetville le 27 septembre

Qualité supérieure des produits. — Magnifiques travaux domestiques. — Nombreux orateurs au programme. — Une exposition de génisses.

Le 27 septembre, avait lieu à Paquetville une exposition agricole régionale pour les paroisses de Paquetville et Saint-Isidore. Cette exposition a remporté le plus franc succès.

Cette année, la qualité des produits était supérieure à celle des années précédentes. C'est dire que les cultivateurs ont eu à coeur de tenir une exposition qui démontre ce que peuvent faire des gens qui s'en donnent la peine au point de vue qualité des produits.

La salle où étaient exposés les arts domestiques était garnie de magnifique travaux. Mlle Martine LeVasseur, surintendante adjointe des dames, jugeait ces travaux, aidée de Mme Gustave Gaudet, de Caraquet. Les légumes et les fruits furent jugés par MM. les agronomes J.-C. Bennett, Camille Chiasson, Gustave Gaudet et Bill Syroid. Il y eut aussi, en même temps, une exposition du cercle de jeunes éleveurs de génisses.

Après qu'on eut jugé les exhibits, plusieurs personnes portèrent la parole. Mentionnons, entre autres, M. l'abbé Stanislas Robichaud, curé de la paroisse, l'hon. A.-J. Doucet, Mlle Martine LeVasseur, MM. J.-C. Bennett, Camille Chiasson et Gustave Gaudet. M. Alpha Martin, agronome de district, présidait l'assemblée. Tous prodiguèrent leurs bons conseils et leurs félicitations aux participants de l'exposition et les engagèrent à améliorer leur exposition par la présentation de produits d'excellente qualité.

Les personnes présentes à l'exposition de Paquetville ont fort apprécié la présence d'un clergé nombreux. En effet on y remarquait huit prêtres venus des paroisses environnantes. Les dames de la paroisse servirent le bouillon pour le diner. Ce geste combla d'aise tous les visiteurs.

L'organisation de cette exposition avait été confiée à M. Alpha Martin, agronome de la région.

Journaux . . .

(Suite de la page 4)

vrir les yeux avant qu'il ne soit trop tard.

Que cette grève regrettable soit une leçon pour nous tous. Nous souhaitons que nos cultivateurs profitent de cette expérience. Pour en arriver à une conclusion pratique, nous suggérons que nos cultivateurs s'occupent désormais de leurs affaires. Nous nous adressons ici d'abord à nos cultivateurs catholiques de langue française. Plusieurs se rendent compte qu'il manquent d'organisation. Au lieu de se laisser noyer dans des organisations étrangères, à la merci d'éléments subversifs, qu'ils aient leur propre association, une association groupant tous nos cultivateurs catholiques de langue française. Ils sauront alors, où ils vont; ils connaitront ceux qui les guident; ils pourront mettre en pratique la doctrine sociale de l'Eglise, la seule capable d'apporter une solution juste à tous nos problèmes.

Nous irons dans plus de détails. C'est le désir, croyons-nous des dirigeants de l'U.C.C. de Québec d'élargir ses cadres pour faire de leur association une organisation qui s'étende à tous les Canadiens français du pays. Nous souhaitons que ce projet se réalise au plus tôt Alors nos cultivateurs auront une association forte et bien à eux. Ce sera pour le plus grand avantage de tous.

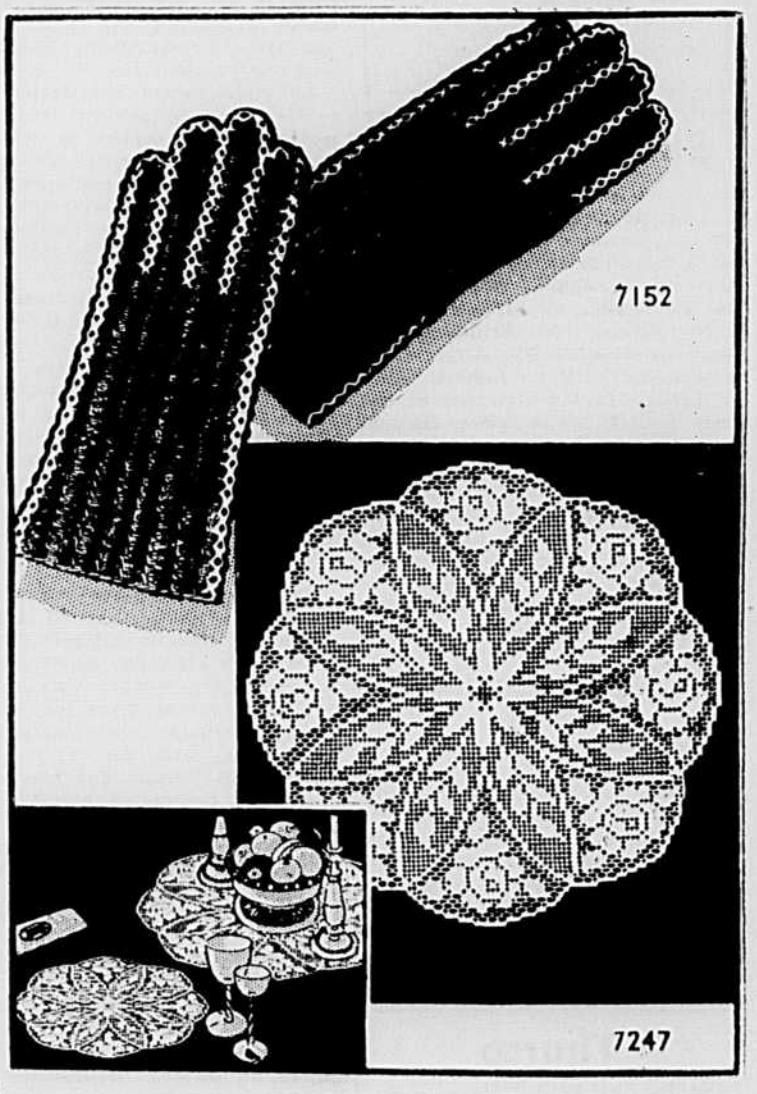
P.-E. B.

Service des

PATRONS

de la "Terre de Chez Nous"

Joignez l'utile à l'agréable...



Patron No 7152 — C'est un plaisir que de crocheter ces gants . . . ils sont si jolis et de plus, si faciles à confectionner! Simplement deux pièces faites de rangs continus au crochet, jointes aux points de croix. Employez deux brillantes couleurs d'automne . . . l'une pour la paume et l'autre pour le revers du gant. Le patron 7152 contient toutes les instructions et la description des points. Notre patron amélioré avec photographies et instructions rend facile, le travail à l'aiguille. Le prix de chaque patron est de vingt cents.

Patron No 7247 — Ces parures sont tout simplement du filet crocheté, mais le dessin n'en est pas moins joli! Confectionnez ces centres (il y en a trois grandeurs) pour votre table, votre buffet. Le centre le plus large mesure 16½ pouces lorsque travaillé au fin fil; il est vraiment très bien. Le patron No 7247 contient les instructions pour trois centres.

Adressez vos commandes

Services des Patrons

LA TERRE DE CHEZ NOUS

515, avenue Viger, Montréal, P.Q.

Avant de parler de faire la grève

Répondant à un délégué qui demandait, lors du congrès général de l'U.C.C. tenu la semaine dernière à Québec, si le mot "catholique" dans le nom de l'association professionnelle des cultivateurs pouvait empêcher ceux-ci de recourir à des mesures extrêmes, comme par exemple la grève, M. le chanoine Armand Maloin a déclaré entre autres choses ceci: "Je me demande, dit-il, si tous ceux qui seraient prêts à perdre du temps et de l'argent pour faire la grève seraient disposés à dépenser autant de temps et d'argent pour porter à 100,000 ou à 125,000 le nombre des membres de l'U.C.C. Je me demande si, avant de parler de faire la grève, il ne serait pas à propos de parler d'un effectif de 100,000 membres de l'U.C.C. Et pourtant, ajoute-t-il, cet effectif de 100,000 et plus serait une garantie que les intérêts des cultivateurs seraient bien sauvegardés et que la grève ne serait jamais nécessaire".

St-Côme Linière

(Beauce)

Lors de l'assemblée spéciale du 20 août dernier, nous avons procédé à l'élection du nouveau bureau de direction qui se compose comme suit: président, M. Léo Gilbert; vice-président, M. Fridolin Veilleux, directeurs: MM. Auguste Létourneau, Fernando Boloue, Odias Gagnon, Armand Gauthier et Cyrias Martel. M. Joseph-A. Gagnon assumera la charge de secrétaire. Nous avons choisi des délégués pour représenter notre cercle au congrès de la rive sud à Saint-Anselme. Ce sont MM. Léo Gilbert, président, et Albert Poulin, secrétaire-gérant de la Coopérative.

Joseph-A. Gagnon, secrétaire.
(Matapédia)

Saint-Louis

(Lotbinière)

Nous nous sommes réunis le 8 octobre dernier. Nous avons adopté plusieurs résolutions notamment: 1) nous demandons que les patrons de la beurrerie de Lotbinière puissent faire leurs provisions de beurre pour l'hiver, comme par les années passées; 2) qu'une demande soit faite à qui de droit pour une répartition plus équitable du ciment et du tuyau galvanisé.

J.-Aimé Gagnon, secrétaire.

Thurso

(Papineau)

Notre cercle s'est réuni le 7 octobre dernier. M. Ludovic Leduc présidait. Une trentaine de cultivateurs étaient présents. Plusieurs sujets furent discutés au cours de cette séance, entre autres, les grèves, quand sont-elles permises et quand ne le sont-elles pas. Nous avons adopté une résolution concernant l'approvisionnement du beurre pour le cultivateur durant l'hiver. Nous avons nommé M. l'abbé Edgar Bisson aumônier de notre syndicat, pour s'occuper des loisirs dans notre paroisse. Notre prochaine réunion aura lieu le 11 novembre prochain.

D. Thibaudeau, secrétaire.

Saint-Léon

(Frontenac)

Les membres de notre syndicat se sont réunis en assemblée générale le 3 octobre dernier. Nous avons procédé à l'élection du bureau de direction dont les membres sont les suivants: président, M. Adrien Breault, vice-président, M. Ludger Turcotte. M. l'abbé Rene Lefèvre a été choisi comme aumônier. Les directeurs sont, MM. Gédéon Proulx, Joseph Ouellette, Jérémie Turcotte, Octave Tremblay et Joseph Goulet. M. Octave Gendron assumera la charge de secrétaire.

Octave Gendron, secrétaire.



Le Bic

(Rimouski)

Notre cercle a tenu sa réunion le 6 octobre dernier. Nous avons décidé de payer nos cotisations en septembre. Nous avons choisi deux délégués pour nous représenter au congrès de Québec, les 16 et 17 octobre prochains. Ce sont MM. Georges Chénard et Louis Chénard. Voici les résultats des élections: président, M Georges Chénard, vice-président M. Marc-Aurèle Guérette. Les directeurs sont MM. L.-Jacques Chénard, Léo Voyer, Aimé Dionne, Emilien Lavoie et Albert Casista. M. Louis Chénard a été élu secrétaire

Louis Chénard, secrétaire.

Convocations

DIMANCHE, le 27 octobre

Clericy, (Abitibi);
La Sarre, (Abitibi)
Mont Saint-Michel, (Labelle)
Saint-François d'Assise.

LUNDI, le 28 octobre

Saint-Sixte, (Papineau)

MARDI, le 29 octobre

Martinville, (Compton),
Papineauville, (Papineau).

MERCREDI, le 30 octobre

Saint-Lin, (L'assomption).

Saint-Philippe

(Argenteuil)

Le 2 octobre dernier, notre cercle tenait une réunion sous la présidence de M. Adélard Laurin. Vingt cultivateurs étaient présents. Au cours de cette séance, nous avons discuté de la formation d'un syndicat coopératif et de ses avantages.

Emile Lemay, secrétaire.

St-Léon-Le-Grand

Notre syndicat a tenu sa réunion mensuelle le 29 septembre dernier. Il fut résolu de demander au ministère de l'Agriculture de considérer de nouveau l'octroi sur la construction des remises à fumier.

Adrien Guay, secrétaire.

Conférence du . . .

(Suite de la page 19)

Ces agents, malgré leur bonne volonté, ne sont pas toujours libres d'agir. D'autre part, ils sont enterrés sous des liasses de paperesses à remplir qui accaparent une trop grande partie de leur temps si précieux.

La conséquence inévitable est qu'ils ne peuvent souvent faire un juste choix de colons, ni activer la réception des importantes primes, ni surveiller suffisamment le travail des colons, ni appliquer les sanctions envers les colons qui se font plutôt pilleurs de bois que défricheurs de terres.

Ces agents du gouvernement, présent, ou passé, ou futur, agronomes, inspecteurs et le reste, **sont absolument nécessaires.** Ils donneront leur plein rendement quand on aura modifié une législation parfois trop compliquée ou retardataire et quand on aura fait passer en premier lieu le bien des jeunes à établir et non pas les intérêts du parti à consolider.

5.—Activités des chefs

Ils sont placés en haut lieu pour servir les intérêts réels de la population et non les intérêts particuliers: soit ceux des compagnies, soit ceux du parti. Mais pour qu'ils puissent apporter une solution adéquate au vaste problème de l'établissement des jeunes, ou de la multiplication des familles, nos chefs devront s'entourer de conseillers expérimentés et désintéressés; ils devront aussi ouvrir des livres pour se renseigner sur les questions d'agriculture et de colonisation. Ni les lumières de l'expérience, ni celles du Saint-Esprit n'éclairent subitement les députés ou les ministres au beau milieu d'une session provinciale! C'est dire que si l'on veut réussir, il faudra à l'avenir prendre les choses au sérieux beaucoup plus que par le passé.

Les conditions changeraient—et elles doivent changer—si nos chefs se décidaient un bon jour à envisager l'avenir de notre province non plus à travers le prisme déformant des couleurs traditionnelles, mais à la lumière crue de la réalité.



Pour ne pas tomber dans le vide, il faut, par les temps actuels, savoir danser sur la corde raide. . .

Un plan de conquête

1o.—**Un plan précis:** il en existe et il faut les perfectionner. Surtout il faut leur donner beaucoup plus d'ampleur et activer leur réalisation avec beaucoup plus d'énergie.

On me dit qu'au cours de l'année, il n'y a pas eu une seule paroisse nouvelle ouverte à la colonisation.

On me dit qu'au cours de l'année, on a pourvu à l'établissement de 500 familles, mais on a majoré ce chiffre; il faut le réduire à 300. A ce rythme, étant donné qu'il y a 90,000 jeunes de 25 à 30 ans, actuellement en âge de se marier, à moins qu'ils ne veuillent s'en aller aux Etats-Unis ou dans nos villes, il leur faudra attendre jusqu'à 300 ans pour s'établir. C'est un peu vieux pour s'atteler aux mancherons de la charrue.

Si donc l'on veut apporter une solution au problème des jeunes, il faut, concurremment au plan de consolidation des paroisses, en vigueur depuis avril 1946 organiser un plan de fondation de paroisses. Pourquoi pas au moins dix par année, si tant est qu'on veuille prouver qu'on est vraiment homme d'action?

2o.—Cette conquête pacifique de la terre suppose **des hommes compétents** qui apportent leur sincère collaboration. Nous l'avons signalé plus haut.

3o.—Cette conquête pacifique de la terre suppose **des millions:** ils sont votés: $16,000,000; il faut les sortir de la caisse et les utiliser cent pour cent, d'une façon judicieuse et honnête à tous les stages d'administration.

Ces millions, inutile de les encadrer. C'est tout de suite qu'il faut les faire produire. Puis en voter d'autres, comme pour la guerre. On ne comprend pas qu'il faille reporter à l'année prochaine ou à deux ans l'établissement des jeunes qui sont lassés d'attendre.

Je n'ai pas à tracer dans le détail une ligne de conduite. Mais le simple bon sens nous dit qu'avec ces millions, on peut grandement faciliter le travail des colons, multiplier les machines appelées essoucheuses ou "Bull dozer", ces machines qui, en un été peuvent défricher huit cent acres de terre alors qu'un colon, de peine et de misère, peut en essoucher à peu près cinq. Quelques coopératives suffisamment monnayées en ont acheté sans trop de difficultés. Dire que ces machines sont introuvables, c'est nous traiter en enfants ou laisser se développer dans le peuple l'opinion qu'on veut garder ces millions à d'autres usages.

4o.—Cette conquête pacifique de la terre suppose **des travaux de préparation:** reconnaissance des terres, arpentage, lotissement, drainage, construction de routes de pénétration, de chemins de rang, construction à l'avance de campement, organisation de syndicats de travail, défrichement de plusieurs acres de terre sur chaque lot, fixation de sites paroissiaux. Comme on l'a dit avec raison, "pour avoir une colonie il faut s'y prendre au moins trois ans avant l'arrivée du colon."

5o.—Cette conquête pacifique de la terre suppose enfin **des colons convaincus,** encore pleins d'amour de la terre et fiers de la posséder, des colons qui donnent leur vie pour le bonheur de leurs enfants.

Mais à ces colons, il faudra faciliter le travail d'établissement. C'est une indignité et une très grave culpabilité que de laisser travailler les colons dans des conditions inhumaines. "On défriche encore comme au temps de Champlain, disait un colon au Père Alexandre Dugré. C'est comme si la gazoline, la mécanique, les tracteurs, les essoucheurs, les outils savants n'étaient inventés que pour les gens des villes et les travaux de luxe, mais pas pour nous autres dans les besognes les plus dures qui soient. On arrache les souches avec nos doigts et nos femmes nous aident quand on ne leur apporte pas de rouet ou de métier à tisser! A tisser quoi? On n'a ni moutons, ni laine. Les guenilles, on les a sur le dos! . . ." (Cf. Congrès de la colonisation, 1944, p. 109.)

En résumé

Je résume en disant que les chefs doivent **appliquer un plan** toujours progressif, **utiliser les millions** que le peuple a mis à la disposition du gouvernement, **employer des hommes compétents et libres améliorer le sort trop misérable des colons.**

Surtout, ils doivent donner le coup de barre énergique pour orienter la politique de colonisation sur une très vaste échelle, sans toujours craindre les obstacles, sans reporter le problème à l'année prochaine à cause des lenteurs inexplicables, sans toujours rejeter la faute sur les autres.

Comme un général de réelle valeur, ils décideront de remporter les victoires nécessaires pour le salut des familles et du pays. La province de Québec, en temps de guerre, a fourni des hommes par milliers, a fabriqué des canons, des obus, des corvettes. Et l'on serait déjà réduit à l'impuissance parce que la paix est revenue!

Ce coup de barre et cette victoire, non seulement nous l'espérons, mais nous l'exigeons. Les chefs que le peuple a élus et qu'il paie de ses impôts, sont au service de ce même peuple pour gagner la victoire, ou je ne comprends plus rien au régime de gouvernement responsable.

Dans une brochure que vient de publier M. Jean-Charles Magnan, "Jeunesse agricole", je lis ces lignes de l'avant-propos: "L'heure de la jeunesse a sonné: j'annonce pour elle des temps nouveaux avec des hommes nouveaux". A vous, membres de l'U.C.C., à vous, jeunes de l'U.C.C., à vous les 400,000 jeunes qui attendez, d'exiger la réalisation immédiate de ces promesses.

Dans le numéro du 9 octobre de "La Terre de Chez Nous", on écrit: 'Actuellement ce n'est que, par hasard, faute de propagande, qu'un fils de cultivateur pense à la colonisation pour s'établir. Il y a là quelque chose d'anormal. Si, comme on le prétend, il est possible de créer des paroisses par centaines dans Québec, une véritable révolution s'impose dans la manière dont on conçoit la colonisation au gouvernement de Québec."

L'exécutif de

L'Union Catholique des Cultivateurs

Président général: ABEL MARION Sainte-Edwidge Compton

Aumônier général: R P LEON LEBEL S.J

Aumônier adjoint: R P CHARLES SAINT-ARNAUD S.J

Vice-président général: SAMUEL AUDETTE Landrienne Abitibi

Vice-président général: HENRI C. BOIS Saint-Bruno Chambly

Directeur général: ALBERT LA FRAMBOISE Sainte-Scholastique Deux-Montagnes

Directeur général: JEAN-BAPTISTE LEMOINE Sainte-Victoire Richelieu

Secrétaire général: GERARD FILION Saint-Bruno Chambly

Remerciements à sint Isidore

Saint Isidore, patron de la classe agricole, ne cesse de combler les cultivateurs de ses faveurs. Cette semaine, M. Paul Doré, des Ecureuils, comté de Portneuf, signale deux faveurs importantes obtenues par l'intercession de ce grand Saint. M. A. Lévesque, de Saint-Gabriel Lalemant, remercie également saint Isidore pour avoir obtenu la guérison d'une vache et d'un animal de prix. Un abonné de Saint-Théodore, comté de Bagot, nous fait part de sa reconnaissance envers le saint Patron à la suite de la guérison d'animaux et il le remercie de la bonne température lors de la rentrée de la récolte. Un autre abonné, de Tring Jonction, nous fait part de la guérison d'un animal après promesse d'offrir une messe privilégiée en l'honneur de saint Isidore.

Des cours pour les hôteliers

C'est dimanche prochain, le 27 octobre, que seront officiellement inaugurés à l'hôtel La Sapinière, de Val David, sous la présidence de M. Louis Coderre sous-ministre de l'Industrie et du Commerce, les cours semi-annuels d'administration hôtelière institués depuis quelques années par le gouvernement provincial au bénéfice des hôteliers de la province de Québec.

Les inscriptions aux cours ont plusieurs fois dépassé le nombre de celles qui étaient acceptables, puisque le nombre en aavit été limité à 65.

A vous, membres de l'U.C.C., à vous, jeunes de l'U.C.C., à vous, les 400,000 jeunes qui attendez, d'exigez la réalisation immédiate de cette révolution depuis trop longtemps attendue!

Dans leurs déclarations officielles, ministres et députés de tous les gouvernements nous répètent: "Nous voulons avant tout le bien du peuple! . . . Nous nous inquiétons plus que jamais du sort de la jeunesse! . . . Ce que les autres gouvernements n'ont pas fait, nous le ferons!" . . . A vous, membres de l'U.C.C., à vous les 400,000 jeunes qui attendez à vous d'exiger des faits et non plus des paroles seulement!

Le jour où l'on ne se contentera plus d'éternelles promesses et d'éternels mensonges, ce jour-là sera le premier d'une période prospère, capable de glorifier devant la postérité les chefs qui auront sauvé la terre et la famille.

TEL.: PLateau 4801

Jean-P. VERSCHELDEN

AVOCAT

Rous et Verschelden

132 ouest rue St-Jacques

Chambre 403

Montreal

J.-F. DIONNE

L.D.C.

COMPTABLE PUBLIC

1438 Sicard Montreal

Vérification municipale scolaire commerciale et industrielle

Tél: Clairval 3949



Cette photographie a été prise lorsque les directeurs de la Fédération canadienne d'Agriculture ont siégé à Charlottetown, (Ile du Prince-Edouard), pour étudier les problèmes de l'Est du Canada. En l'absence de M. Hannam, les séances ont été présidées tour à tour par M. Parker et par M. Marion, vice-présidents. Le premier personnage à gauche est M. Henri-C. Bois, représentant de la Coopérative Fédérée au Bureau de direction de la Fédération d'Agriculture; à l'extrémité de la table, siègent M. Parker, de Winnipeg, premier vice-président, M. C.-G. Groff, secrétaire, et M. Abel Marion, vice-président de la Fédération et président général de l'U.C.C.

Discours . . .

(Suite de la page 14)

jusqu'à la fin du monde; il s'agit peut-être de centaines de milliers de la classe agricole qui vous devront leur salut éternel. En travaillant au salut éternel des autres, c'est à votre propre salut que vous travaillez"

Fin de séance

Madame la présidente remercia le Révérend Père Lebel en ces termes:

"Je vous remercie de bons conseils que vous nous avez donnés, ces conseils nous seront d'un grand profit, ils favoriseront la propagande dans chacun de nos milieux."

Toutes les dames se réunirent pour la photographie-souvenir. Puis l'on se sépara pour se retrouver vers deux heures de l'après-midi.

Séance de l'après-midi

Monsieur le Président général de l'U.C.C., assistait au début de la séance de l'après-midi. Il adressa la parole aux dames. Ils s'exprima en ces termes

"J'avais déclaré ne pas vouloir m'occuper des dames. J'aimerais à corriger un peu la phrase et substituer au mot "occuper" celui de "diriger".

Je ne veux pas diriger nous ne voulons pas diriger et même si nous le voulions, nous ne pourrions pas. Nous voulons bien nous occuper de votre association dans la mesure où vous jugerez à propos que nous nous en occupions pour vous aider, il y a en cela une différence très grande. Nous ne pourrions pas vous conduire parce que c'est vous qui conduisez. Il y a toujours à la maison la maman qui redresse et réussit à maintenir dans le droit chemin. Vous êtes appelées à conduire et on vous a donné ce doigté, vous avez la qualité de conduire sans que cela paraisse. Par contre, si à certain moment vous croyiez que nous pourrions vous aider de quelque manière que ce soit, vous pouvez être certaines, mesdames, que vous trouverez à l'U.C.C. l'appui complet. J'entendais hier faire la synthèse la plus claire de votre position, vous, mesdames de l'U.C.F. et nous, les hommes de l'U.C.C. et je rapporte ces paroles telles qu'entendues: "Voyez-vous, M. Marion, ce n'est pas la même chose chez nous que dans n'importe quelle place. L'ouvrier n'a aucune collaboration avec sa femme, il va à son travail et il ne sait pas ce qu'il fera au cours de la journée, c'est une machine ambulante, il attend les ordres de ses supérieurs. le professionel, médecin, avocat, ou autre, n'a pas de collaboration intime avec sa femme, il ne sait pas de quelle nature sera le client qui l'attend, tandis que dans la famille rurale, vous le savez, il y a une collaboration intime et étroite, la mère sait toujours forcément ce que le père fera".

De la famille rurale découle le fait que votre association et la nôtre, tout en étant indépendante, doivent se compléter et travailler dans la même harmonie que celle qui règne dans vos foyers.

Le sens de la nouvelle orientation

Vous avez été bien aimables de m'inviter à venir vous rendre visite. Cela me permet de vous dire quelque chose. Quelques-uns se demandent pourquoi à un moment donné les autorités religieuses ont insisté pour obtenir une transformation. Comment se fait-il que ce qui était bon hier ne le soit plus aujourd'hui? Comment condamne-t-on en 1946 ce que l'on acceptait en 1945? L'explication aussi complète que possible peut être donnée sans indiscrétion. La plupart d'entre vous n'avez ni le temps ni les moyens, ne pouvez pas vous renseigner sur les évolutions très rapides qui ont lieu et puis ces cercles dont vous faisiez partie hier étaient bons et ils le sont encore aujourd'hui. Ces cercles en eux n'ont rien de mauvais, ils vous ont enseigné à vous grouper, à travailler ensemble — nous avons inconsciemment pratiqué l'isolationisme trop concret La mère défend avec fureur sa petite couvée, son "petit home", son chez-soi, elle le défend avec plus d'entrain que ne le fait le père plus facilement social et à cause de cet état d'esprit, nous étions demeurés trop longtemps chacun chez soi. L'Etat intervint et il a aidé aux groupements; il a atteint son but et a rendu service. Les choses évoluaient, la roue tournait, la guerre est survenue, l'Etat central, poussé par les nécessités de la guerre, s'est immiscé et sous la poussée d'une propagande effrénée, il est venu chercher nos jeunes filles, nos jeunes gens et dans bien des cas toute la famille pour les transporter en ville, les faire travailler en leur payant des salaires élevés. L'Etat central s'était emparé de pratiquement tous les pouvoirs, il a goûté à ce poison de l'autorité et du pouvoir et il est presque impossible de supposer que ces mêmes gens se départiront volontiers de ce pouvoir qu'ils ont détenu durant quelques années. D'autre part, les administrés, vous et moi, nous tous, à un moment donné, nous sommes trouvés dans un état de sécurité relative dû au fait que l'Etat rémunérait qui voulait travailler. J'ai vu à Montréal, et à Québec ce fut la même chose, des milliers de femmes à tête blanche travailler dans des usines: L'Etat nous dirigeait, nous donnait du travail et nous rémunérait. Comment faire pour faire comprendre à ses administrés qu'on ne vend pas son droit d'aînesse pour un plat de "bouillie pour les chats!" Je ne critique pas ce qu'on a fait durant la guerre, mais je critique ce qui se fait après la guerre

Plaidoyer pour la liberté

Nos usages, notre langue, notre foi, la vie ne vaudraient pas la peine d'être vécus s'il fallait être des pupilles de l'Etat L'idée que je veux exprimer c'est cette transformation des cercles Etes-vous au courant que le gouvernement fédéral a un bon nombre d'employés qui parcourent la province pour organiser des cercles? Etes-vous au courant que dernièrement, dans Québec, le gouvernement a ouvert une école d'apprentissage? Si vous ne tenez pas à donner à vos enfants une formation anglo-saxonne, il est temps de réagir. J'ai en mains des documents donnant les détails des conditions de ces cercles que l'on veut établir. Dans certains endroits l'on parle d'éducation mixte. Etes-vous au courant que dans un bon nombre de pensionnats, d'écoles, le gouvernement accorde des subsides considérables, des octrois qui s'élèvent jusqu'à $5,000 et avec cet argent on habitue nos petits enfants à faire des exercices militaires durant les heures de classe? Nous sommes prêts à tout sacrifier pour de l'argent. L'homme ne vit pas seulement de pain. Demain nous aurons une loi d'hospitalisation et de secours en maladie, la garde-malade de l'Etat verra à ce que vos enfants naissent heureusement et quand je parle de l'Etat, je parle du fédéral. Vous trouverez l'Etat partout: pension de vieillesse, en maladie. J'ai entendu une dame, très bonne dame, appartenant à la Congrégation des Dames de Ste-Anne, qui disait que ce serait une bonne chose si l'Etat se décidait à payer une pension de vieillesse à tous les citoyens, pauvres ou riches, "on pourrait vivre plus largement, jouir de la vie sans se soucier de l'avenir, l'Etat nous permettrait de vivre en douceur". L'état de sécurité, c'est dans l'esclavage. Je ne crois pas qu'il y ait de femme qui voudrait pour son enfant un tel esclavage, être la pupille de l'Etat. Qui ne désire pas pour son enfant le travail, la vie droite honnête et une conscience claire?

Etre maître chez soi

Mesdames, avant de terminer je veux ajouter un mot. Vous avez entendu l'U.C.C. protester au nom de tous les pères de familles du Québec au sujet de l'enrôlement de vos fils au service militaire et vous admettrez que vos fils ont été dans une large mesure préservés, avez-vous entendu les Cercles de Fermières protester? Moi, je ne les ai pas entendus.

Quand nos écoles de campagnes ont été victimes d'une campagne de diffamation; il est pourtant sorti de bons hommes de nos écoles de campagne je n'ai jamais entendu les femmes des Cercles de Fermières élever la voix. Ces cercles ne peuvent pas se permettre de critiquer l'Etat, car ils subsistent par l'Etat.

Vous verrez la satisfaction que vous éprouverez en vous sentant maîtresses chez vous et si vous avez des difficultés, venez chez nous avec confiance, nous sommes en état de vous aider financièrement, si le besoin se fait sentir. Mais quand on vient vous dire de voir à ce que l'Episcopat ne se mêle pas de vos affaires on est près d'accepter ce qui est arrivé en France.

Je regrette de voir nos gens prêts à tout céder, à tout vendre parce qu'il y aura quelques dollars de plus. Soyez vos anges gardiens! Je dois vous quitter car je suis attendu là-bas."

La présidente

Madame Piette, présidente générale, remercie le Président général de l'U.C.C. en ces termes:

"Je vous remercie des bons conseils et des renseignements qui nous mettent au courant des dangers qui menacent notre Société. Je vous remercie de votre offre de collaboration et pour celle dont vous nous avez déjà favorisées pour nous aider à maintenir notre association"

Monsieur Marion quitte la salle pour se joindre aux congressistes de l'U.C.C. réunis au Palais Montcalm.

Les résolutions

Puis vient l'adoption des résolutions dont voici quelques-unes: L'on demandera au gouvernement l'immunisation gratuite des enfants contre la coqueluche: vu la hausse du coût de la vie en général, on demandera de hausser le plafond des prix des produits: on appuiera l'Episcopat dans sa campagne de moralité et l'on donnera l'exemple: on proteste contre la taxation des Coopératives; on demandera d'organiser des écoles d'arts et métiers; on demandera l'organisation de bibliothèques scolaires: qu'on remplace les programmes insipides de la Radio par des programmes plus instructifs; on réclame une plus grande quantité de sucre; on demandera d'obtenir plus de coton pour le tissage, à des prix abordables; on proteste contre l'entraînement militaire obligatoire au pays; on demandera la nomination d'un représentant officiel auprès du Vatican; on demandera un drapeau entièrement canadien, on proteste contre le taux décroissant des allocations familiales.

Puis l'on étudia les modifications à apporter aux règlements et l'on suggéra la modification des articles 10 et 45.

Les élections

On procéda ensuite aux élections. Le Révérend Père Lebel, aumônier général de l'U.C.F., présida à l'élection et il conseilla aux dames de penser à faire leur association forte, de voir à élire les personnes les mieux qualifiées pour diriger l'Association Il demanda si l'on préférait le vote ouvert ou secret et la majorité des dames réclamèrent le vote secret.

Voici les résultats des élections: Madame Philippe Lapointe, de Notre-Dame d'Hébertville, Chicoutimi, fut élue présidente générale; madame Hector Doucet, de Saint-Zénon du Lac Amqui, fut élue première vice-présidente et madame Omer Côté, de la Baie-du-Febvre, deuxième vice-présidente.

Madame Lapointe adressa la parole aux congressistes, les remercia de lui avoir fait l'honneur de l'élire présidente. Elle demanda la collaboration de toutes, car l'affaire d'une association n'est pas l'affaire d'une seule femme mais de toutes les femmes. Elle remercia MM. les Aumôniers et déclara avoir besoin de leur lumière et leur demanda leur entière collaboration. Elle remercia Madame Piette, qui, malgré son mauvais état de santé, a travaillé pour l'U.C.F.; elle remercia également Mlle Caron, la secrétaire générale, qui s'est dépensée sans compter toute l'année pour le bien de l'Association professionnelle.

M. le chanoine Ferland

M. le chanoine Ferland fut invité à prendre la parole.

"Permettez-moi d'adresser des félicitations à la nouvelle élue et de remercier madame la présidente du travail qu'elle a fait au cours de l'année qui vient de s'écouler Je remercie également les membres du bureau de direction, les résultats ont été bien satisfaisants après deux ans d'existence* Chères congressistes, gravez dans votre coeur tout ce que vous a dit le Révérend Père Lebel ainsi que ce que vous a dit le président général de l'U.C.C., M. Marion, ainsi que la présidente. Si vous mettez toutes ces choses en pratique, ce sera la plus belle conclusion. Pour rafraîchir votre mémoire, pour réussir, je vous conseille de lire et de méditer la brochure du Révérend Père Lebel "Pourquoi l'U.C.F.?" Je vous conseille l'étude de ce pamphlet qui vous dirigera pour faire marcher votre association professionnelle dans vos diocèses respectifs. L'autre conclusion, c'est la coopération. Si vous marchez ensemble, les aumôniers, les présidentes, les secrétaires, s'il y a entente, si vous formez un seul coeur pour marcher dans la même voie, votre association aura des recrues plus nombreuses et qui resteront. Je vous souhaite bien du succès dans l'avenir. Ne vous effrayez pas des difficultés qui peuvent se rencontrer. L'U.C.C. est une association très puissante et elle a eu beaucoup de difficultés à vaincre; elle est une force pour les cultivateurs et elle fait un bien énorme. Vous avez par votre association le moyen le plus excellent de travailler au bonheur familial.

J'espère que vous réussirez en tout et ce sera pour le plus grand bonheur de tous.

Les congressistes se quittent. Le bureau de direction composé des nouveaux membres se réunit.

GRATIS ! Traitements échantillons

MALAISES STOMACAUX

(dus à l'acidité gastrique)



Pourquoi continuer à souffrir de brûlements et de maux d'estomac causés par l'acidité quand vous pouvez être soulagé promptement et sûrement grâce aux tablettes CANADIAN VON? Ce fameux traitement a soulagé des centaines de gens qui souffraient depuis de nombreuses années. Les TABLETTES CANADIAN VON combattent l'excès d'acidité gastrique, soulagent de cette sensation de gonflement et adoucissent l'estomac irrité par l'acidité Vous n'avez pas à vous soumettre à une diète strictement liquide. Si vous souffrez d'irritation, de gastrite, de brûlements d'estomac de gonflement, de douleurs après les repas causés par l'excès d'acidité gastrique, essayez les Von GRATIS Demandez immédiatement l'échantillon aussi envoyé Ecrivez à

CANADIAN VON CO.,

Dépt 692-E — WINDSOR, Ontario.

B. TRUDEL & CIE

FOURNITURES ET MACHINERIES POUR LAITERIES

BEURRERIES ET FROMAGERIES

304, Place d'Youville MONTREAL

LES

PETITES ANNONCES

POUR VENDRE, ACHETER OU ECHANGER

Les annonces insérées dans cette section ont pour but de permettre aux cultivateurs et à leurs familles de vendre, d'acheter ou d'échanger tout ce qui peut leur être utile.

Tarif:- 5 cents le mot. Minimum 20 mots.

ESCOMPTE de 20% pour cinq insertions consécutives du même texte.

Indiquez clairement le nombre d'insertions que vous désirez.

Donnez bien votre nom et votre adresse au complet.

Les petites annonces sont strictement payables d'avance. Adressez-vous à: LA TERRE DE CHEZ NOUS, 515, avenue Viger, Montréal, Que.

Le TIRAGE de "LA TERRE DE CHEZ NOUS" DEPASSE MAINTENANT 80,000 COPIES

AIGUISAGE

CONFIEZ-NOUS L'AIGUISAGE de lames tondeuses de vaches, moutons, barbiers, etc., prix 75c le set. Nos machines à aiguiser sont perfectionnées dernier modèle, satisfaction garantie ou argent remboursé. Essayez-nous. **Réparons:** têtes tondeuses brisées ou défectueuses. **Vendons** tout accessoire tondeuses à manivelle, tondeuses électriques, nous sommes fabricants des fameux **Coupe-Cornes** à Bétail. Ecrivez-nous pour liste de prix. Adressez: **L'USINE D'AIGUISAGE STEWART, Dépt 104, Pierreville, P.Q.**

CONFIEZ-MOI L'AIGUISAGE toutes lames tondeuses prix: 35c la paire, réparons, ajustons têtes tondeuses brisées, défectueuses, tout travail est garanti. Vendons lames, morceaux tondeuses à manivelle, électriques. Adressez: **HECTOR FONTAINE, Aiguiserie, Pierreville, P.Q.**

A VENDRE

MACHINES A COUDRE $8.95. Nouvelles Williams ou Raymond, modèles droits, avec 2 tiroirs $8.95. Plus récents modèles $11.95. Williams, Raymond ou Eatons avec tête tombante, à 2 tiroirs, $17.95. Modèles plus récents à 4 tiroirs, $20.95. Singer droites, $14.95. Singer à tête tombante avec 2 tiroirs, bobines rondes ou longues au choix, $32.95. Très récents, $39.00; $42.00; $50.00. Machines à pièces pour ordonniers, $38.00; $42.00. Machines de tailleurs Singer $26.95; $32.95. Emballage en plus $1.00. Toutes les machines ci-dessous sont remises à neuf et sont garanties être dans le meilleur état de travail. Envoyez un bon de poste pour le tout ou $5.00 a compte, le solde payable sur livraison. **CANADIAN SEWING MACHINE COMPANY, 117, Elm Street, Toronto, Ont.**

LAINE WORSTED fingering 4 brins, couleurs bleu marine, brun, beige, gris, rouge vin. Prix $2.55 la livre poste payée. Prix spécial pour quantités. Ecrire **GOODZ BROS., Wollens, Ste-Sophie, Terrebonne, Qué.**

PHONOGRAPHES CONSOLES $8.95. Véritable acajou ou chêne, modèles consoles ayant coûté jusqu'à $300 chacun, neufs; tous de bonnes marques: chaque machine à un grand compartiment à disques, ton clair, complet avec 50 disques (25 disques des deux côtés) et une boîte d'aiguilles $8.95. Modèles, cabinets $11.95. Petits Orthophoniques, diverses marques excepté Victor, $22.95. Toutes les machines ci-dessus sont en bonne condition. Si non satisfait, votre argent vous sera remboursé. Envoyez un bon de poste pour le tout ou $3.00 à compte, le solde payable sur livraison. **CANADIAN SEWING MACHINE COMPANY, 117, Elm Street, Toronto, Ont.**

ANIMAUX A VENDRE

BETAIL AYRSHIRE, veaux mâles de février à mai, vaches en lait, taures de un et de deux ans, troupeau accrédité et passé à l'épreuve du sang. S'adresser: **J.-B. MORISSETTE, La Visitation, Co. d'Ymaska, Qué.**

TAUREAUX ENREGISTRES, provenant de vaches classées "Bonnes plus". Grand'mère "Excellente", père et grand père classés XX. Vrais sujets d'exposition. Les mères ont obtenu les premiers prix à l'exposition du comté. Pour du type, du lait et du gras, venez chez **ULDERIC GRISE, 4e Rang, Drummondville, Qué.**

AGNEAUX LYSTER classés X - XX - XXX et un autre de 1 an XX. Veau mâles Ayrshires du printemps. **ULRIC DESCHAMPS, Repentigny, l'Assomption, Qué.**

A VENDRE taureau Holstein né les premiers jours d'octobre 1946, provenant de mère classée et qualifiée, le père classé **XX**, très beau sujet, prix $85, troupeau accrédité et passé à l'épreuve du sang. Une prime peut être accordée aux l'achat, aussi un taureau Holstein enregistré de 2 ans, accrédité provenant de mère qualifiée et de père classé très beau, au prix de $125, à prendre ici. **FIZEAR CORBEAU, Ste-Madeleine, Village, Co. St-Hyacinthe, Qué.**

VERRATS YORKSHIRE classés XXX Prêts pour le service, bonne lignée. S'adresser à **EUGENE BEAUCHESNE, Plessisville, Mégantic, Qué.**

ANIMAUX A VENDRE, 4 vaches Ayrshires enregistrées, dont 2 de 7 ans, une de 6 ans, une de 10 ans ex-livre d'or. Plus de 2 génisses enregistrées de 9 et 12 mois. Tous de très beaux sujets d'élevage: dont une vêlant octobre 1946, une vêlant mars 1947, deux non saillies. Tous ces animaux sont éprouvés. S'adresser à **J.-E.-A. ROBERGE, Lorretteville, Rang l'Ormière, Qué. Tél: 4-6451.**

TAUREAUX CANADIENS classés, 1 âgé de 18 mois et 1 de 15 mois. Verrats et femelles Yorkshire classés, nés en mars. **HECTANE CHARPENTIER, Clairvaux Bagot.**

A VENDRE 2 vaches Holsteins qui vêleront octobre et décembre. Ont subi l'épreuve du sang. **MARCEL GRATTON, Côte des Anges, R.R. 2, St-Scholastique, Qué.**

DIVERS



GOUTTIERES AUGES en fer galvanisé



Réservoirs à moulée, ventilateurs, miroirs d'oeufs, dispositifs en tôle

Appareils fluorescents et germicides de toute sorte. Nous fabriquons tout l'outillage pour l'alimentation des volailles. Service et livraison immédiate. Ecrivez-nous

Ever-Ready Poultry Feeding Equipt.
1605 S. Kedzie Ave., Dept 113,
Chicago 23,, Ill.

AVIS AUX TRAPPEURS — qui désirent avoir mes drogues pour prendre les renards et visons pour cet automne, sont priés de donner leur commande immédiatement, car la quantité est limitée. Adressez — **LOUIS ROY, Estcourt, P.Q.** Les prix sont $2.00 la bouteille avec méthode. Spécifiez si pour renards ou visons.

POUX ET AUTRES PARASITES

LA LOTION FINALE, liquide parfumé et d'emploi commode, détruit instantanément poux, lentes et autres parasites du corps humain. Prix 40 sous, poste payée. Pas de C.O.D. Pas de timbre. Ecrivez: **AGENCE NERVITAL, Case postale 3, Station DeLorimier, Montréal.**

"RIMS" ET PNEUS POUR TRACTEURS — Coupez vos vieilles roues d'acier et changez pour "rims" avec pneus. Aussi pneus usagés, toutes grandeurs à partir de $8.50. **VICTORIA TIRE SALES, 707, rue St-Jacques ouest, Montreal.**

ATTENTION TRAPPEURS — Servez-vous de la "Renardicide" pour faire la chasse aux renards, visons, rats musqués et autres. La seule et véritable drogue sur le marché, infaillible pour attirer au piège tous les animaux à fourrure. Enregistré à Ottawa. Employé avec succès depuis 30 ans, par les chasseurs de la Côte Nord et de la Baie d'Hudson. Nombreux témoignages de satisfaction. Eviter les imitations. N'est pas un poison. Direction détaillée sur chaque bouteille. Vu le coût dispendieux de ce produit, nous n'envoyons pas d'échantillon — Prix de la bouteille d'une once $2.50 — la bouteille 2 onces $4.50 — ajouter 10 cents pour envoi par la malle. En vente chez les Pharmaciens et marchands. Vendeurs sérieux demandés, gros profits pour le détaillant. **LA RENARDICIDE, Mistassini, Cté du Lac St-Jean, P.Q.**

ARC A SOUDER "MAGIC" 100 volts CA ou CD, soude ramollit coupe tous les métaux, facile à employer, tous les renseignements fournis. Complet avec dispositif d'électricité, les attachements pour la flamme et l'arc, les carbones, les tiges, le masque. Seulement $19.95. Employé par la marine, idéa, pour la ferme. **MAGIC WELDER MFG CO. 241 CE Canal St., New York City.**

VOULEZ-VOUS ACHETER, vendre ou échanger propriété, commerce, terre **DROIT SUCCESSION,** 1ère ou 2e hypothèque. Voyez **CANDIDE PAQUETTE, 1700 rue Gilford, Montréal. FA 2642.**

TRAPPEURS, CULTIVATEURS. J'ai à vendre la fameuse drogue tant parlée pour faire suivre les renards et les prendre au piège l'automne et l'hiver et aussi au collet. Une vraie merveille. Secret facile et très peu d'ouvrage. Je donne une bouteille de drogue et deux colets pour $2.00 poste payée. Commandez sans retard. **OMER POIRIER, Beauceville Ouest, Qué.**

AIGUISAGE DE LAMES, tondeuses, clipper, toute sorte d'aiguisage à l'huile et au carborundum, coupe très durable comme neuve, prix .60 la paire, frais de retour en plus. Adresser à: **LA CIE D'AIGUISAGE ST-OURS, Richelieu, P.Q.**

FUMEURS — Arrêtez de fumer la cigarette grâce aux Capusules "Anti-Nico", inoffensives. Satisfaction assurée. Traitement complet avec instructions: $2. Expédié C.O.D. si désiré. **RALCO'S, Case 183, St-Hyacinthe, P. Q.**

TRAPPEURS Prenez 20 à 40 renards mensuellement. Résultats immédiats. Secrets, drogues, colets s'obtiennent gratuitement chez **TRAPPEUR'S ASSOCIATION, Baieville, Yamaska, Qué.** 5 sets de fendage expédiés sur demande. Incluez 10c pour timbres.

UNITE D'ECLAIRAGE "Delco" 750 watts, 32 volts et pompe à pression, 2 voitures fines couvertes une à deux sièges, sur caoutchouc. Une faucheuse 6 pieds, charrue à mancherons. Le tout en parfait état. S'adresser à **AUGUSTE COMEAU, St-Sébastien, Co. Iberville, Qué.**

PEINTURE GARANTIE $2.00 le gallon et plus transport payé. Demandez liste de prix à **ECONOMIC PAINT, 1283 rue Wolfe, Montréal.**



20% en argent ou de très belles primes données gratuitement. Vendez pour $5.00 de cartes de Noël et Bonne Année. Demandez une boîte de cartes et notre circulaire de cadeaux. **ALLEN NOUVEAUTES, St-Zacharie, Qué.**

ELEVES DEMANDES

COURS COMMERCIAL PAR CORRESPONDANCE — Demandez notre PROSPECTUS envoyé gratis sur demande. Adressez: **COURS MODERNES PRATIQUES ENRG." Casier 5, St-Hyacinthe, P.Q.**

HOMMES DEMANDES

HOMMES de 20 à 25 ans demandés pour apprendre très bon métier. Position stable et d'avenir. S'adresser à la **CANADIAN SILK TEXTILES REG'D., 2565 Bourdages, St-Hyacinthe, Qué.**

GARÇON ROBUSTE sachant chauffer camion pour apprendre à faire livraison dans la ville de Montréal. 40c de l'heure la première année. Ecrire mentionnant âge, expérience et références à **CASIER 19, LA TERRE DE CHEZ NOUS, 515 Ave Viger, Montréal.**

INSTITUTRICE DEMANDEE

INSTITUTRICE DEMANDEE pour école un mille du village. Logement confortable. Environ 18 élèves. Salaire mensuel $65. **COMMISSION SCOLAIRE DE BREBOEUF, Qué.**

MACHINES AGRICOLES

TRACTEUR MASSEY-HARRIS Wallis sur roues crampons, lumières, poulie motrice, aussi charrues, très bonne condition. Aussi foin de qualité à vendre. **ORIGENE THIBODEAU, St-Jacques, Co. Montcalm, Qué.**

MALAXEUR à sec, ½ poche, électricité ou gazoline. Machines à bloc de ciment 8 X 8 X 16. **HENRI MARTINEAU, St-Hermas, Cté Deux-Montagnes, Qué.**

TRACTEUR FORD pneus 10 x 28, charrue, poulie. A vendre. **JEAN-MARIE LARIVIERE, St-Roch, Co. Richelieu, Qué.**

TRACTEUR FORD 1942 avec charrue, poulie, roulettes, pneus de 8 pouces. S'adresser à **GEORGES MORISSETTE, St-Hyacinthe le Confesseur, ou à 1036 rue St-Dominique, St-Hyacinthe. Tél: 874 W.**

A VENDRE UN TRACTEUR McCormick-Deering et une charrue à trois raies presque neufs. Téléphone: 57 sonnez 3. **REMI RIOPEL, St-Roch de l'Achigan, Cté l'Assomption, Qué.**

A VENDRE deux pasteurisateurs, une baratte, une laveuse à bidons, un chasse-crème et d'autres articles de beurrrie, à bonnes conditions. S'adresser à **SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DE L'EPIPHANIE, A/S Robert Marien, notaire, l'Epiphanie, Co. l'Assomption, Qué.**

TRACTEUR MASSEY-HARRIS à quatre roues motrices en bon ordre, avec charrue et herses à disques si désiré. **G. W. MacDUFF, Beaucanton, Abitibi, Qué.**

ON DEMANDE A ACHETER

PEUPLIER ET BOIS BLANC écorcé, 5 pouces de grosseur en montant, 48 à 50 pouces de longueur. S'adresser à **EXCELSIOR PRODUCTS LIMITED, 5134 rue St-Patrick, Montréal.**

POULETS, POULES, bien engraissés, prix très spécial pour de la grosse volaille, principalement des chapons. Nous avons ici un poste de classification de volailles. **J.-D. ARSENAULT, 1061 Church, Verdun, Qué.**

PHOTOGRAPHIES

AMATEURS

FILMS développés gratuitement, impressions toutes grandeurs 3 cts. **GRATIS** agrandissement carte postale avec commande de 24 cts ou plus — Commande payable d'avance — ajoutez 3 cts frais postaux. **JEAN ST-JACQUES, case 145, station Delorimier, Montréal.**

FILMS EN MAIN, toutes grandeurs envoyez-nous votre commande aujourd'hui. Pour n'importe quelle quantité. No 127 ..... 32c: No 120 ..... 37c: No 620 ..... 32c: No 116 ..... 42c: No 616 ..... 42c. Taxe de vente en plus. **SERVICE DE PHOTOGRAPHIE COMMERCIALE, Dept "T" Outremont, Qué.**

WING'S PHOTO SERVICE, chaque impression avec bordure dentelée, rouleaux de 6 ou 8 poses 25c. Réimpression 3c chacune. **BOITE 2, Station J. Toronto.**

POUSSINS

SUSSEX X HAMPSHIRE non-sexés poussins d'un jour pour livraison en novembre-décembre. Ces poussins font des poulets à rôtir exceptionnels et sont en grande demande. **MONKTON POULTRY FARMS, Monkton, Ontario.**

COUVOIR RICHELIEU Spécialisé dans l'incubation du dinde — demnadez une circulaire en vous adressant au **COUVOIR RICHELIEU, St-Blaise, Co. St-Jean, Qué. Tél: 3289.**

VOUS DEVRIER COMMANDER vos poussins de novembre et décembre maintenant. N'attendez pas au mois pendant lequel vous les désirerez. Demandez notre liste de prix (et notre bulletin d'automne) — maintenant — vous recevrez ce que vous désirez quand vous le voudrez, en races et quantité. **BRAY HATCHERY, 163 John St. N., Hamilton, Ont.**

REMEDES



PRISES PIDARD — Nouvelle et merveilleuse préparation contre la maladie de souffle des chevaux. Quelle que soit la gravité ou l'ancienneté du cas, satisfaction garantie. Par poste $1. Important de spécifier approximativement l'âge et le poids de votre cheval. Adressez-vous à **Thos-Ls GIRARD, spécialiste des voies respiratoires St-Félicien, comte Roberval.**

SOUFFREZ-VOUS DE HERNIE? - Notre méthode perfectionnée vous procurera secours, confort et support. Pas d'élastique ni de bandage ni de lames d'acier. Ecrivez à **SMITH MANUFACTURING CO. Dept 200 Preston Ont.**

VIGORINE — le tonique pour les hommes faibles, nerveux, épuisés. Traitement de 15 jours $1.00. Chez tous les pharmaciens ou payé d'avance chez **MALTBY BROS., LTD., Dept. LT, Toronto 10.**

VOULEZ-VOUS VENDRE, acheter ou échanger des propriétés, maisons, terres, magasins, garages, roulants de ferme, animaux, etc., adressez ou téléphonez vos offres à **L'AGENCE D'IMMEUBLE MEGANTIC, Inverness, Cté Mégantic, Qué., téléphone 4.**

TABLETTES TOUSSINES



Contre: Toux Gourme, bronchite et Souffle. Excellentes aussi pour donner l'appétit, renforcer, purifier le sang faire muer. Elles débarrassent aussi des vers. Pourquoi vous exposer à perdre votre cheval pour la modique somme de 50c? Une bouteille de **Tousaine** prise le printemps et à l'automne assure la santé de votre cheval. Expédiées FRANCO sur réception du prix de $0.50 la bouteille. En vente aussi à Québec, Pharmacies Brunet et Livernois. **Dr Jos. COMTOIS, St-Barthélemy, P.Q.**

ETES-VOUS CREVES? Nouveau lève-poids patentés, tiennent comme la main humaine. Ecrivez-nous pour plus de renseignements. **HAND-LOCK PRODUCTS, 146 King St. East, Kitchener, Ont.**

CHEVAUX SOUFFLEUX — Merveilleuse poudre guérissant promptement le souffle, la gourme, la toux chez le cheval. Satisfaction garantie. Prix $1.00 la boîte. Adressez: **LOUIS ROY Estcourt P.Q.**

TERRES A VENDRE

A VENDRE deux fermes, une de 90 arpents de terre faite avec sucrerie de 600 vaisseaux, l'autre de 140 arpents de terre faite avec sucrerie de 1000 vaisseaux. A vendre avec ou sans roulant, 25 bêtes à cornes, 19 vaches à lait, 4 chevaux, tracteur. Les deux terres sont près l'une de l'autre. **DONAT BENOIT, Ste-Madeleine, Co. St-Hyacinthe, Qué.**

STE-SCHOLASTIQUE, rang St-Joachim, 120 arpents, érablière, bâtiments neufs, électricité, eau courante. **ALBERT DROUIN, Ste-Scholastique. Tél: 919 R3, le soir à Montréal, ATlantic 2761.**

TERRE A VENDRE 90 arpents, près village, eau courante, électricité, avec ou sans roulant, cause maladie. **CAMILLE DAZE, Mascouche, Qué.**

TERRE A VENDRE environ 70 arpents tout en bois, située à St-Canut. S'adresser à **FABIEN FORGET, boulevard Desjardins, Ste-Thérèse, Co. Terrebonne, Qué.**

TIMBRES

UNE AUBAINE pour les collectionneurs de timbres. — Des milliers de timbres des émissions spéciales canadiennes, des milliers de timbres de France, de Belgique, de pays britanniques et de l'étranger. — Collection entière à vendre en bloc au prix de $10.00. — S'adresser à **L'AGENCE TOUT-SERVICE, Case 16, Station T, Montréal, P. Q.**

Passager . . .

(Suite de la page 9)

teur de la propagande. Le tirage a maintenant atteint 4,635 copies comparativement à 3,938 l'année précédente.

A sa réunion du 26 février, le Comité exécutif a décidé de porter de 25 à 50 cents le coût de l'abonnement pour les personnes auxquelles le bulletin est adressé individuellement.

Du 23 au 28 janvier, les dirigeants généraux de l'Union ont participé à des journées d'étude à la Maison des Retraites fermées des RR. PP. Oblats à Sainte-Agathe. Ces journées d'étude ont permis aux dirigeants de l'Union d'échanger leurs vues sur un très grand nombre de questions théoriques et pratiques.

Journée d'étude

Le Service de propagande de l'Union a organisé plusieurs journées d'étude régionales au cours du dernier exercice. Il a également participé à des journées d'étude pour dirigeants ou propagandistes organisées par les unions régionales.

3.—La défense des intérêts agricoles.

1. Il convient de signaler en premier lieu le Congrès international des associations agricoles qui eut lieu à Londres du 20 au 31 mai. Ce congrès devrait faire époque dans les annales de l'agriculture et marquer le point de départ d'une ère de prospérité pour les producteurs agricoles.

De même que le Bureau international du Travail a contribué à relever le niveau de vie de la classe ouvrière dans le monde par la conclusion d'ententes internationales, de même l'association récemment créée à Londres devrait, en collaboration avec l'Organisation des vivres et de l'agriculture, favoriser la conclusion d'ententes internationales destinées à assurer une meilleure répartition des vivres entre les pays et une plus grande stabilité des prix. M. J.-A. Marion, président général de l'U.C.C., était l'un des délégués canadiens au congrès de Londres.

2. L'on se souvient que l'organisation des vivres et de l'agriculture tenait son congrès annuel à Québec durant la deuxième quinzaine d'octobre dernier. M. J.-A. Marion, président général, était au nombre des aviseurs dont les services avaient été retenus par le ministère fédéral de l'Agriculture.

3. Depuis quatre ou cinq ans, le ministère fédéral de l'Agriculture a pris l'habitude de convoquer à Ottawa des délégués des ministères provinciaux de l'Agriculture et des représentants des principales institutions agricoles en vue de préparer le programme de production de l'année à venir. La conférence agricole fédérale-provinciale, comme il est convenu de l'appeler, a eu lieu à Ottawa les 4, 5 et 6 décembre 1945. M. J.-A. Marion y représentait l'Union.

4. Le Comité exécutif de l'U.C.C. a eu une entrevue avec le Conseil des ministres de Québec le 15 mars. Le mémoire soumis contenait plusieurs recommandations d'intérêt général pour les cultivateurs de la Province de

5. Le 28 mars, les directeurs Québec.
de la Fédération Canadienne d'Agriculture rencontraient le Conseil des ministres d'Ottawa pour lui soumettre le mémoire annuel de la Fédération. M. J.-A. Marion avait été désigné pour plaider particulièrement la cause des producteurs laitiers. A la suite des représentations faites en cette circonstance, le gouvernement fédéral priait la Commission des Prix de permettre une augmentation de 4 cents la livre de beurre dès le 1er avril.

6. Dès l'annonce de la majoration de 12½% du prix des instruments aratoires le 12 avril. M. J.-A. Marion adressait un télégramme à l'honorable J.-L. Ilsley, ministre des finances. Depuis cette date, l'Union n'a cessé de protester contre cette majoration.

7. Le 6 décembre, un Comité de la Fédération Canadienne d'Agriculture dont faisait partie M. J.-A. Marion, comparaissait devant le Comité du Sénat chargé d'étudier la question de l'Impôt sur le revenu. Le Comité suggéra quatre amendements à la Loi de l'Impôt sur le Revenu dans son application à la classe agricole. Trois de ces demandes exprimaient des résolutions déjà votées et transmises à la Fédération par l'U.C.C.

8. Les 18 et 19 mars, le Secrétaire général de l'Union participait à une réunion à Ottawa des délégués de toutes les provinces canadiennes en vue d'étudier les dernières recommandations à faire au gouvernement fédéral en ce qui concerne l'impôt sur les revenus des coopératives.

9. Le 20 mai, le Secrétaire général comparaissait devant le Conseil supérieur du Travail pour discuter d'un projet de revision de la Loi des Syndicats professionnels et pour faire objection à certaines recommandations des syndicats ouvriers.

10. Le Secrétaire général était au nombre des délégués de la Province de Québec au congrès de réorganisation de l'Union coopérative du Canada qui eut lieu à Winnipeg les 25, 26 et 27 novembre.

11. A sa réunion des 26 et 27 juin, le Bureau de direction de l'U.C.C. passait une résolution pour protester contre les résolutions budgétaires visant à soumettre les coopératives à l'impôt sur le revenu. Cette résolution fut transmise par télégramme, séance tenante, aux honorables J.-L. Ilsley, Louis St-Laurent et James G. Gardiner.

12. Le Secrétariat général de l'Union a eu l'occasion, en plusieurs circonstances, de faire des interventions fructueuses auprès

(Suite à la page 27)

Les résolutions . . .

(Suite de la page 7)

2. De favoriser la formation de bons techniciens en électricité que l'Office mettra à la disposition des cultivateurs qui veulent bien électrifier leur ferme par l'entremise des coopératives.

Amendement à la loi de l'impôt sur le revenu

Le Congrès général de l'Union Catholique des Cultivateurs demande au Secrétariat général de l'U.C.C. de faire les démarches nécessaires auprès du ministère des Finances dans le but de faire amender la loi par laquelle les Sociétés Mutuelles d'assurance de la Province de Québec sont assujetties à l'impôt sur le revenu.

Coopérative de téléphone

Le Congrès général de l'Union Catholique des Cultivateurs prie le gouvernement provincial de voter une loi qui favorise la fondation de coopératives de téléphone dans les centres ruraux.

Les peaux vertes

Le Congrès général de l'Union Catholique des Cultivateurs suggère à la Coopérative Fédérée de Québec d'organiser la vente coopérative des peaux vertes, afin de faire disparaître les conditions actuelles de ce commerce.

Chemins publics

Le Congrès général de l'Union Catholique des Cultivateurs demande au ministère de la Voirie:

1. De porter un intérêt plus grand à l'entretien des routes rurales et de ne pas négliger la coupe des mauvaises herbes et des broussailles.

2. D'entretenir convenablement les fossés qui bordent les routes.

Chaulage des terres

Le Congrès général de l'Union Catholique des Cultivateurs demande:

1. Au ministère provincial de l'Agriculture de payer le transport de la chaux jusqu'à destination même si ce coût dépasse la limite actuelle de $1.50.

2. Au ministère de la Colonisation d'accorder un octroi pour l'achat de la chaux par les colons.

Glaisage des terres

Le Congrès général de l'Union Catholique des Cultivateurs prie le ministère provincial de l'Agriculture de remettre en vigueur sa politique de glaisage des terres et d'accorder un octroi de 10 cents la verge cube de glaise.

Egouttement et nivellement des terres

Le Congrès général de l'Union Catholique des Cultivateurs demande au ministère de l'Agriculture:

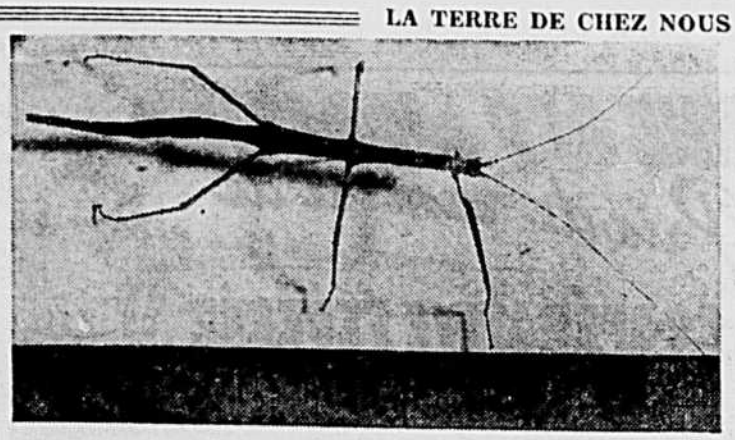
1. D'appliquer une vigoureuse politique générale de drainage des terres de la province et d'accorder une pelle mécanique à chaque comté pour l'exécution des travaux de creusage et de redressement des cours d'eau aussitôt que possible.

2. De continuer d'accorder un subside pour l'utilisation des tracteurs à chenilles.

3. D'accorder des octrois pour l'achat de tracteurs à chenilles par les coopératives ou autres groupements agricoles ou de garantir les emprunts contractés par les coopératives pour l'achat de tels instruments jusqu'à concurrence de soixante-quinze pour cent (75%).

Messe des bûcherons

Le Congrès général de l'Union Catholique des Cultivateurs demande à la Société Radio-Canada d'irradier une messe spéciale le dimanche à l'intention des bûcherons en forêt.



Cet étrange objet ressemble à s'y méprendre à une tige de foin sec. C'est, paraît-il, une bibite bien vivante qui porte le nom assez vaporeux d'"insecte-spectre ou insecte fantôme". On demande d'envoyer de ces spécimens, si l'on parvient à en trouver, au Service des recherches sur le cancer de l'université de Toronto.

Réserves cantonales

Le Congrès général de l'Union Catholique des Cultivateurs demande au ministère des Terres et Forêts

1. D'accorder des réserves cantonales aux groupements de cultivateurs qui en ont besoin et d'aider à la construction de chemins convenables pour en sortir le bois;

2. De concéder aux paroisses près de la forêt des limites de bois commercial pour l'exploitation en coopération.

Conservation de la forêt

Le Congrès général de l'Union Catholique des Cultivateurs demande au ministère des Terres et Forêts:

1. D'entreprendre immédiatement une campagne de conservation de la forêt.

2. D'établir des offices de renseignements forestiers dans toutes les régions de la province.

3. D'empêcher la coupe du bois d'érable sur les terres de la Couronne par les compagnies à qui elles ont été concédées sous licence, cela en conformité de l'arrêté-en-conseil numéro 793 du 10 avril 1943.

Abattage des ours

Le Congrès général de l'Union Catholique des Cultivateurs constate que les dommages causés par les ours et les loups aux éleveurs de moutons empêchent tout développement de notre industrie ovine et, en conséquence, demande au ministère provincial de l'Agriculture que la prime payée aux chasseurs soit portée de cinq à quinze dollars par ours abattu et de dix à quinze dollars pour loup abattu.

La Mutuelle-Vie...

(Suite de la page 3)

son latin. Il débute par une citation: "Ecce quam bonum et quam jucundum habitare fratres in unum. . ." Ce qui, en traduction large, veut dire qu'il n'y a rien de plus agréable qu'une belle fête de famille. Il rend un vibrant hommage à tous ceux qui ont créé et administré La Mutuelle-Vie de l'U.C.C. Il s'arrête au travail des propagandistes. Il remarque que plusieurs d'entre eux sont encore des jeunes. Il voit là une garantie de survie et de prospérité. Il les loue notamment de travailler pour autre chose que des bénéfices financiers immédiats, et de savoir mettre leur âme et leur coeur dans leur besogne. "Vous aidez vos concitoyens, dit-il, plus que vous vous aidez vous-mêmes". En un temps où les hommes s'enlisent dans le matérialisme, conclut-il, ceux qui ont bâti l'Oeuvre de La Mutuelle-Vie nous font véritablement honneur.

Trop perçu net . . .

(suite de la page 6)

dons aux coopérateurs de bien distinguer l'intérêt sur le capital de l'intérêt sur les autres emprunts, dans l'état des opérations. On fera ensuite les calculs voulus pour déterminer quel montant on versera en impôt, dans le cas où l'intérêt sur le capital ne serait pas admis comme dépense d'opération, et combien dans le cas contraire. Les coopérateurs sauront ainsi jusqu'à quel point ils seront affectés dans l'éventualité d'un refus ou d'une acceptation, par les autorités fiscales, de l'argumentation que leur présenteront les représentants des coopératives. Pour ce qui est de la préparation des déclarations (rapports) d'impôt, les coopératives pourront faire confiance au service de la taxation que la Coopérative Fédérée a organisé. Le personnel qui le constitue est payé pour aider les coopératives agricoles et il ne manquera pas à son devoir au point de négliger leur intérêt.

Pour conclure, rappelons que les cotiseurs à la division de l'impôt sur le revenu ont pour fonction première de voir à l'observance de la loi et des règles d'interprétation établies. Leurs exigences sont très nombreuses et nous n'avons passé en revue que les principales, relatives aux dépenses d'opération permises et à celles qui ne le sont pas. Elles ont en vue d'empêcher qu'un contribuable diminue à volonté son revenu imposable. On a intérêt à savoir qu'on ne trompe pas facilement le fisc en incluant dans les dépenses d'opération des frais non essentiels à la production du revenu, en gonflant les dépenses, en y incluant des pertes de capital, ou en portant dans le capital des sommes qui représentent une répartition du profit. Qu'on réalise immédiatement que le trop-perçu net de l'exercice ne correspond pas nécessairement au revenu total pour les fins de l'impôt, et que souvent les cotiseurs font des réajustements sans en demander la permission.

Savoir à l'avance que telle chose est permise et que telle autre ne l'est pas ne peut nuire à personne. Au contraire, ce peut être infiniment utile et permettre d'éviter des erreurs coûteuses, des surprises désagréables ou des inconvénients quelconque.

La semaine prochaine, nous reviendrons à notre exemple de la société coopérative de X, dont le revenu minimum imposable s'élève à $769.00 pour 1947, tel que calculé dans l'article précédent. Nous supposerons que son trop-perçu net, disons $14,000.00, correspond au revenu total acceptable aux fins de l'impôt. Nous traiterons alors de la procédure à suivre pour arriver au revenu imposable, à partir de ce total duquel on peut déduire les ristournes à certaines conditions.

Ray HOUDE,
Agronome, L.S.C.

Potins de . . .

(suite de la page 17)

—Mes amis on devrait faire la grève sur le tas.

Tous les instruments se regardèrent surpris . .

—Pourquoi ça? risqua le semoir dont la boîte à grain était appuyé sur le mur à l'arrière de la remise . . .

—Parce qu'on travaille dans de mauvaises conditions . .

Personne n'osa rétorquer . . .

—L'année dernière j'ai perdu deux mailles et trois dents d'engrenage; le propriétaire s'est pas occupé de faire les réparations et cette année la "gear" a cassé. Par chance que c'était dans mon dernier rang de patates.

—C'est vrai ce qu'elle dit là! répliqua le rateau.

—Il me manque quatre dents depuis 1939 . .

—J'en aurais des bonnes à raconter moi aussi, interrompit la herse à diamant . . . si je vous racontais l'hiver que j'ai passé sous la neige . . . brrr! rien qu'à y penser, je frissonne . . .

—Pour dire le vrai on n'a pas un gars qui est fier de ses outils . . .

—Et pourtant il devrait savoir quel prix on a coûté et quels services qu'on lui rend.

—La porte de la remise est fermée pour l'hiver . . .

—Non j'pense pas, répondit la charrue double . . . Il est supposé me prendre pour un labour la semaine prochaine mais il va s'apercevoir qu'il me manque une pointe.

Jean Blanchet

Résultats . . .

(Suite de la page 28)

besoin, pour compléter ses revenus, de l'apport de la forêt.

Il va falloir agir

En conséquence, nous espérons que le gouvernement provincial prendra les mesures nécessaires pour assurer aux paroissiens qui ont besoin d'un complément aux revenus agricoles par le revenu de la forêt. Ce complément de revenu pris à même nos richesses nationales aurait toujours dû et devrait servir d'abord et avant tout à l'avantage de notre population. Nous reviendrons plus en détail sur cet important aspect du problème dans quelque temps.

RIEN NE REMPLACERA JAMAIS

LES CHANSONS DU BON VIEUX TEMPS !

Et alors il vous faut cet album du répertoire Conrad Gauthier. Un album qui contient 40 chansons de chez nous, parmi les plus célèbres, avec musique pour chant et paroles au complet. Voici la liste de ces 40 chansons:

Ah ! si mon moine voulait danser.
Ah ! vous dirais-je maman,
Allons cueillir des fraises,
L'amitié d'une hirondelle,
La Bastringue,
La boite de Chine,
Le Canadien, brave habitant,
C'est dans le village de St-Constant,
C'est l'aviron qui nous mène,
La chanson de l'épluchette,
Chantons la Canadienne,
Le chien de l'aveugle,
Commençons la semaine,
Le Curé de notre village,
Le cycle du vin,
Dans tour les cantons,
Les deux gendarmes,
Le devoir avant tout,
Dis-moi Lucie,
Doublement orphelin,
Les gens du Canada,
La Guignolée,
Les habitants de Boucherville,
Il a gagné ses épaulettes,
Je vais vous dire une romance,
Le Klondike,
La légende de St-Nicolas,
Lord Jonas,
Ne pense qu'à Dieu,
Ne vous estimez pas tant,
N'oubliez pas vos mères,
Oh ! qui me passera le bois,
Les oiseaux dans leurs nids,
Le pendu,
Le petit mousse noir,
Les pieds de ma soeur,
Le quêteux,
Souvenir d'un vieillard,
Sur la route de Berthier,
La vieille fille,
Le vieux braconnier,
Vive Napoléon !

Sous couverture en trois couleurs, cet album (grand format) se vend $1.30, frais de poste compris. C'est une aubaine et les aubaines n'ont qu'un temps. Il faut en profiter sans tarder !

On s'adresse à

L'Agence Tout-Service
Case postale 16, Station T,
Montréal, P.Q.

Le Foyer Rural

Le SEUL magazine agricole mensuel qui APPARTIENNE aux cultivateurs canadiens-français.
Une revue qui intéresse TOUS LES MEMBRES de la famille rurale et qui n'a pas sa pareille. Elle manquait jusqu'ici. Elle est fondée; elle existe; elle est à vous.

Abonnez-vous sans tarder en utilisant le coupon suivant :

Le FOYER RURAL,
515, avenue Viger,
Montréal, (24), P.Q.

Je désire m'abonner au Foyer Rural. Je vous adresse donc la somme de ..... pour un abonnement de .....

Nom .....

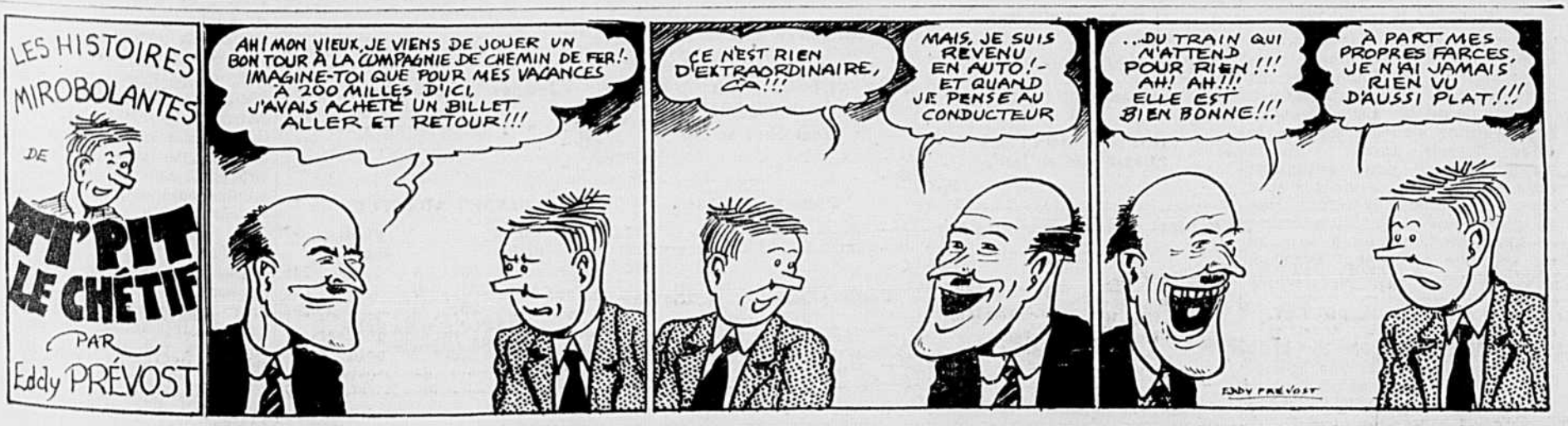
Paroisse .....

Rang .....

Bureau de poste .....

Comté .....

L'abonnement au FOYER RURAL, revue mensuelle, est de $1.00 pour un an ou de $2.50 pour trois ans. Remise par bon de poste ou chèque au pair. L'abonnement au FOYER RURAL constitue en tout temps un cadeau hautement apprécié.



Prix du beurre et du fromage

Prix de remise-Succursales de Montréal et Québec

BEURRE FRAIS

Semaine finissant le 14 oct. 1946 inclusivement.

No 1 pasteurisé	39¾c
No 2 pasteurisé	38¾
No 3 pasteurisé	37¾c

FROMAGE

Semaine finissant le 15 oct. 1946 inclusivement.

Fabriqué le ou après le 1er juin

No 1—	20c
No 2—	19½c
No 3—	19c

F.A.B. Point d'expédition de la fabrique

N.B. — Ces prix sont nets, les frais de vente et d'entreposage ayant été déduits.

A l'abattoir de Québec-ouest

(Semaine finissant le 17 octobre inclusivement)

PORCS LIVRES VIVANTS
Classification établie après l'abattage

Pesanteur chaude	Prix net
A—140 à 179 lbs	20.50
B1—135 à 175 lbs	20.10
B2—125 à 134 lbs	19.85
B3—176 à 185 lbs	19.85
C—120 à 185 lbs	18.85
D—120 à 185 lbs	18.60
Légers—119 lbs et moins	18.60
Lourds—186 à 195 lbs	18.60
Extra-lourds—196 à 215 lbs	18.50
Demi-castrats	16.00
Truies	18.50
Verrats	12.00

Plus une prime fédérale de $2.00 sur les "A" et de $1.00 sur les "B1"

VEAUX REÇUS VIVANTS ET PAYES ABATTUS
"Engraissés au lait"

Choix—80 lbs et plus	23c
Bons—70 lbs à 80 lbs	22c
Moyens	20c à 21c
Veaux de "champ", choix	19c
Veaux de "champ", bons	17c

AGNEAUX REÇUS VIVANTS ET PAYES ABATTUS
(Du printemps)

Agneaux de choix — 32 lbs à 55 lbs	29c

MOUTONS REÇUS VIVANTS ET PAYES ABATTUS

10c à 14c

BOEUFS REÇUS VIVANTS ET PAYES ABATTUS

"Steer"—Bons 450 lbs et plus	22c
Taures—Bonnes 450 lbs et plus	21c
Vaches—Bonnes 450 lbs et plus	18c
Vaches moyennes	14c à 16c
Taureaux "Choix" 500 lbs et plus	18c
Taureaux "bons"	16c à 17c

Vivre pour . . .

(Suite de la page 28)

pitre pour donner une leçon de civisme qui sied très bien dans un travail sur la colonisation. Et il termine en regardant l'avenir.

Le livre de M. Lavoie est un beau résumé de tout ce que le colon devrait savoir. Inutile d'ajouter qu'il peut également rendre de grands services à tous ceux qui prêchent la colonisation ou qui s'y intéressent directement ou indirectement. La lecture en est agréable et il peut éviter à bien des gens de parler à travers leurs chapeaux.

L.-P. POULIN.

(1) En vente au prix de $1.00 chez l'auteur, 351 rue St-Germain, Rimouski, et au Service de Librairie de l'U.C.C., 515 avenue Viger, Montréal 1.



Le marché des animaux vivants

Prix des porcs abattus

A—	20.35
B1—	19.95
B2 et B3—	19.70
C—	18.70
D—	18.45
Légers	18.45
Lourds	19.50
Extra lourds (196 et 215 lbs)	19.50
Extra lourds 216 et plus.	19.50
Blessés (à leur valeur)	
Demi castrat	15.70
Truies	19.50
Verrat	13.50

Les octrois du gouvernement fédéral au montant de $2 sur les A et de $1 sur les B1 sont payés par mandats attachés aux certificats de classification.

A la Coopérative canadienne du Bétail, 316, rue Bridge Montréal
(Lundi le 21 octobre 1946)

Veaux de lait

Choix	15.00—15.50
Bons	14.00—14.50
Moyens	13.00—13.50
Communs	12.00
Veaux soignés au seau	8.00—10.00

Vaches

Choix (Type à boucherie)	9.50— 9.75
Bonnes	8.50— 9.00
Moyennes	7.00— 7.50
Communes	6.00— 6.50
Très commune	5.00— 5.50

Moutons

Bons	7.50— 8.00
Communs	3.00— 5.00

Agneaux

Agneau châtré et agnelle	14.50
Bélier non châtré	13.50
Commun	8.00—10.00

Taures (Type à boucherie)

Choix	10.50—11.00
Bons	9.50—10.00
Moyens	8.00— 8.50
Communes	7.00— 7.50

Taureaux (Type à boucherie)

Choix	9.50—10.00
Bons	8.50— 9.00
Moyens	8.00— 8.50
Communs	7.00— 7.50

Bouvillons

Choix	12.00—12.50
Bons	11.50—12.00
Moyens	10.50—11.00
Communs	8.00— 9.00

Le marché des produits avicoles

Poulets vivants "à griller" (toutes couleurs)

A—1¾ lb. jusqu'à 3 lbs.	23½c
B—1¾ lb. jusqu'à 3 lbs	22½c
C—1¾ lb. jusqu'à 3 lbs.	21½c

Poulets vivants "à rôtir" (gris)

A—	24¼c
B—	22½c
C—	21c

Poulets vivants "à rôtir" (rouges et blancs)

A—	22½c
B—	21c
C—	19½c

POULETS ABATTUS (Engraissés au lait)

Spécial	34½c
A—	33½c
B—	31½c

POULETS ABATTUS (Sélectionnés)

Spécial	32½c
A—	31½c
B—	29½c
C—	26½c

Poulets à griller "Abattus" (Engraissés au lait"

A—	32c
B—	30c

A Montréal. 130 est, rue St-Paul
(Semaine finissant le 17 octobre)

PRIX NETS — F.A.B. — Montréal

Poulets abattus "à griller" (Sélectionnés)

A—	31c
B—	29c
C—	26c

Poules abattues

A—	26½c
B—	24½c
C—	21½c

Oies abattues (Avec la tête et les pattes

A—	27c
B—	25c
C—	21c

Poules vivantes (Toutes races, sauf "Leghorn")

A—	20½c
B—	19½c
C—	18½c

Race "Leghorn"

A—	17½c
B—	16½c
C—	15½c

Jeunes dindes vivantes

A—	31¾c
B—	29¾c
C—	26¾c

Jeunes dindes abattues

A—	38¾c
B—	36¾c
C—	33¾c

Dindes vivantes

(Vieux mâles)		(Vielles femelles)	
A—	27¾c	A—	31¾c
B—	25¾c	B—	29¾c
C—	24¾c	C—	26¾c
Coqs vivants	15c		

Lapins vivants

5 lbs et plus	17½c

OEUFS NON CLASSES
Prix nets — F.A.B. Montréal
(Caisses retournées)

A— (Gros)	45c
A— (Moyens)	42½c
B—	36c
A— (Poulettes)	32½c
C—	25½c

N.B.—Les oiseaux de pesanteur moindre et de mauvaise qualité qui n'entrent dans aucune des catégories indiquées seront payés aux prix qu'il nous sera possible d'obtenir.

Les produits de la basse-cour

OEUFS NON CLASSES
Prix nets FAB Québec
(Caisses retournées)

A— (Gros)	45c
A— (Moyens)	43c
B—	36c
A— (Poulettes)	36c
C—	25c

CHAPONS ABATTUS "Engraissés au lait"

A—	32½c
B—	30½c

Poulets abattus sélectionnés

A—	28½c
B—	26½c
C—	23c

Poulets à griller — abattus "Engraissés au lait"

A—	32½c
B—	30½c

Les oeufs, à 38 — 34 Marché Champlain
Les autres produits, à l'Abattoir de Quebec-Ouest
(Semaine finissant le 17 octobre)
Pour VOLAILLES REÇUES VIVANTES: Remise établie sur pesanteur et classification après l'abattage

PRIX NETS — F.A.B. — Québec

Poulets abattus "Engraissés au lait"

A—	30½c
B—	28½c

Poules abattues

A—	24c
B—	22c
C—	19c

Poulets à griller — abattus "Sélectionnés"

A—	30½c
B—	28½c
C—	25½c

Vieux coqs abattus

A—	17½c
B—	15½c
C—	12½c

Jeunes dindes abattues

A—	37c
B—	35c
C—	32c

DINDES ABATTUES

Vieux males		Vieilles femelles	
A—	33c	A—	34c
B—	31c	B—	32c
C—	28c	C—	29c

CHAPONS ABATTUS "Sélectionnés"

A—	30½c
B—	28½c

Commentaires de la semaine

BEURRE

La semaine dernière, la demande s'est continuée active et à la suite d'une offre limitée ce marché fut très ferme.

Lundi matin, le 21 octobre, les transactions entre grossistes s'effectuaient à des prix variant de 40¼c à 40½c la livre.

FROMAGE

En vertu du contrat intervenu entre la Grande-Bretagne et le Gouvernement Canadien, le fromage du type CHEDDAR fabriqué dans les provinces d'Ontario et de Québec du 1er juin 1946, au 12 octobre 1946 inclusivement, est réquisitionné par l'Office des Produits Laitiers.

Le prix de remise aux producteurs, pour le fromage No 1 blanc est fixé à 20c la livre, f. a. b. point d'expédition de la fabrique.

Tout le fromage fabriqué du 1er juin 1946 au 12 octobre inclusivement, doit être en meules non cirées, d'un diamètre non inférieur à 14½ pouces, et d'un poids non inférieur à 75 livres.

VOLAILLES VIVANTES
Poulets à rôtir

Les arrivages sont modérés. La demande est assez régulière et les prix sont stationnaires.

Nous conseillons fortement de n'expédier que des oiseaux pesant au moins trois livres chacun, livrés à Montréal.

Poules

Les arrivages sont abondants. La demande est limitée et les prix sont irréguliers.

Poulets à griller

Les arrivages sont modérés. La demande est bonne et les prix sont stables.

VOLAILLES ABATTUES

Poulets, Poules, Dindes, Oies

Les arrivages sont régulièrement absorbés et les prix sont stationnaires.

MONTREAL ET QUEBEC
OEUFS

Les arrivages sont limités aux besoins. Marché ferme aux prix actuels.

La Coopérative Fédérée Québec
J.-E. LUSSIER

L'inauguration . . .

(Suite de la page 18)

produits par une classification uniforme et une présentation alléchante. Ce que le producteur isolé ne peut faire des producteurs groupés peuvent le réaliser. C'est une raison pour laquelle, affirme l'honorable Barré, nous n'avons pas hésité à aider financièrement les abattoirs coopératifs de volailles, par des octrois substantiels qui dans le cas de St-Anselme s'élèvent à $25,000.

En terminant, le ministre de l'Agriculture parle de crédit agricole et d'électrification rurale et exprime le voeu que tous les cultivateurs jouissent, dans un avenir prochain des avantages de l'électricité.

La bénédiction

Le sénateur Vaillancourt succède à M. Barré à la tribune. "Natif de St-Anselme, dit-il, je ne puis que m'enorgueillir de vos succès".... La coopération, affirme-t-il, ce n'est ni du socialisme ni du communisme, c'est une organisation pour travailler au bien de tous.

M. l'abbé Eugène Dumas clôt la série des discours par quelques brèves explications sur le sens des prières que prononce le prêtre en bénissant un édifice. Il procède, ensuite au milieu d'un silence solennel, à la bénédiction de l'abattoir.

Réception

Les directeurs de la coopérative sont ensuite invités à rencontrer les officiels au bureau de l'administration, où une réception intime a été préparée. C'est la fin d'une belle fête digne des magnifiques résultats de l'effort coopératif des aviculteurs de la région.

TEMPÉRATURE

C'est l'automne sans retour. D'ailleurs, les derniers jours d'octobre vont tomber comme des feuilles. Le froid est décidément plus vif. Il faut mettre l'été au passé.

On monte encore aux champs. Le cultivateur soigneux et entreprenant trouve toujours à exercer son activité. On laboure partout. Les pluies ont été rares comme jamais pendant la belle saison et les charrues fendent le sol avec difficulté. Il y a ici et là, des travaux de nettoyage à entreprendre. Les prudents n'attendent pas le printemps pour refaire les rigoles dans les champs labourés. Il faut exécuter la dernière inspection avant que tombent les neiges.

Les pluies d'automne, — celles-là surtout qui semblent engagées pour l'éternité, — sont ce qu'il y a de plus ennuyeux. Mais les journées ensoleillées d'octobre et même de novembre sont ce qu'il y a de plus agréable et de plus beau. On y travaille allègrement et avec joie, on goûte une sérénité qui n'appartient qu'à ce temps et on jouit de beautés qui valent un gros salaire. Ne perdons rien de tout cela!

Quant à la température prochaine, voici ce qu'en disent les fidèles almanachs.

L'ALMANACH BEAUCHEMIN

Du 24 au 28 octobre, très frais.
Du 20 au 31 octobre, beau.

LE MONDE RURAL

Du 25 au 27 octobre, frais et (venteux.
Du 28 au 31 octobre, plus doux, (nuageux.

LES LUNES DE NOVEMBRE

Premier quartier, le 1er novembre, à 11 h. 40 du soir.
Pleine lune, le 9 novembre, à 2 h. 10 du matin.
Dernier quartier, le 15 novembre, à 5 h. 35 du soir.
Nouvelle lune, le 23 novembre, à 0 h. 24 du soir.

RADIO

Une nouvelle série d'émissions sera diffusée par le réseau français de la Société Radio-Canada durant la saison 1946-47, à partir du début de novembre. Elle s'intitulera "Le vieux clocher".

Les auditeurs se souviennent sûrement de "La Vie des Quatre", que leur a offerte le Comité des Fondateurs de l'Eglise canadienne au cours des deux dernières saisons. Ces deux séries racontaient l'existence qu'ont menée en Nouvelle-France les pionniers de l'Evangile.

Cette fois, c'est un véritable radio-roman qui vous sera présenté. Il aura pour cadre un petit village de chez nous, avec tous les personnages que l'on a l'habitude de rencontrer à l'ombre du clocher paroissial. En plus d'une intrigue charmante qui saura plaire à tous, cette série de tableaux fidèles à nos plus belles traditions vous permettra de vivre pendant quelques minutes, trois fois la semaine, avec des personnages bien campés dans leur caractère particulier et qui sont aux prises avec les problèmes de l'existence courante.

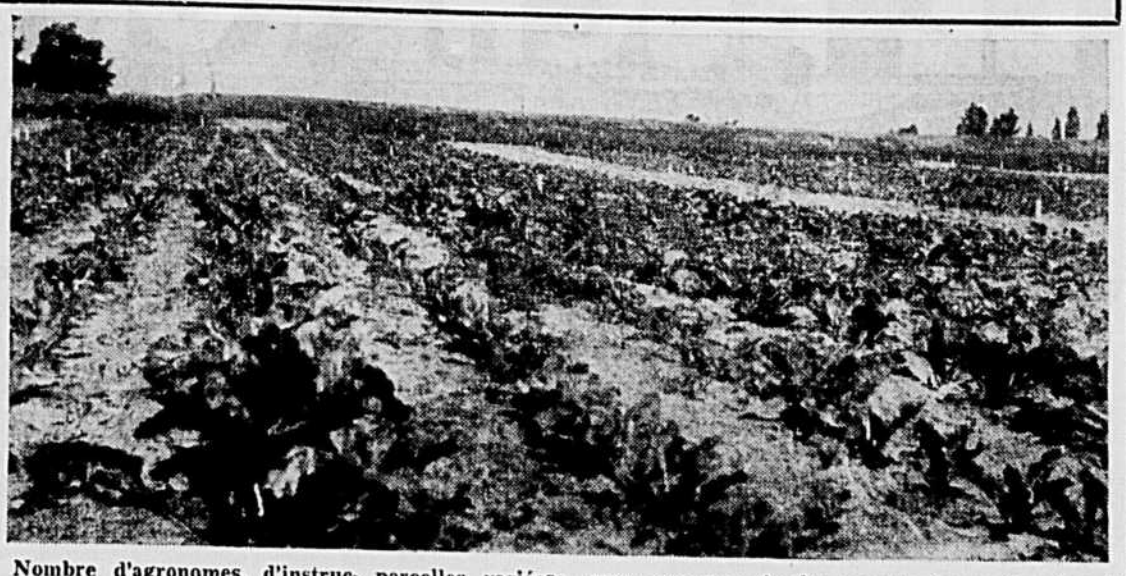
"Le vieux clocher" sera une émission à suivre avec profit.

Les prix des pommes de terre

A la fin de la semaine dernière, sur le marché de Montréal, les prix du gros au détail pour les pommes de terre étaient les suivants pour la catégorie no 1 en sacs de 75 livres:

Blanches de l'Ile du Prince-Edouard et du Nouveau-Brunswick $1.30 à $1.40
Blanches du Québec ..... $1.25 à $1.50

Expérience sur la betterave à sucre



Nombre d'agronomes, d'instructeurs et de cultivateurs de la Province suivent avec intérêt différentes expériences sur la production de betterave à sucre actuellement en cours à la Ferme expérimentale fédérale de l'Assomption.

Ces essais portent sur diverses variétés de betterave et sur des parcelles variées: avec semence segmentée, entière ou germée, culture de semis ou transplantée, production avec fumier ou différentes formules d'engrais chimique.

Une visite de la ferme permet de se rendre compte de l'importance de ces expériences. Dans l'appréciation des résultats, on tiendra compte des modes de culture et du rendement en sucre. Tous ces travaux ont été entrepris pour mieux orienter encore cette production. M. Richard Bordeleau est le régisseur de la Ferme et M. Jean Lachapelle a la responsabilité immédiate de ces parcelles d'expérimentation.

Le poids des porcs

Par J.-E. Bisson, gérant de la Coopérative canadienne du Bétail.

S'il n'est pas économique d'expédier au marché des porcs trop légers, il n'est guère plus avantageux de les vendre lorsqu'ils sont trop lourds et trop gras. Dans ce dernier cas, l'on s'expose à perdre de l'argent, d'abord parce que les porcs trop pesants sont sujets à des rabais onéreux, et aussi parce qu'après avoir atteint un certain poids, leur engraissement devient moins économique.

Contrairement à une opinion assez répandue chez les producteurs et qui veut que la livre de gain en chair coûte meilleur marché à produire lorsque les porcs sont pesants, les expériences démontrent qu'après 200 livres, l'engraissement devient plus dispendieux; cela s'explique par le fait que quand un porc a atteint un certain poids et que sa charpente est assez bien développée, l'augmentation en poids vif se compose surtout de gras. Or, comme le gras renferme au delà de deux fois plus de calories que le maigre, il faut plus de nourriture pour l'édifier et il devient, par le fait même, plus coûteux à produire.

Ainsi, l'on rapporte de l'Alberta que le coût de production par 100 livres de poids vig a été, pour des porcs vendus à 225 livres, de 12.5% plus élevé que pour des porcs alimentés de la même façon mais gardés jusqu'au poids de 200 livres seulement. De plus, les porcs les plus pesants avaient une couche de gras d'une épaisseur de deux pouces à l'épaule et de 1.63 pouce vis-à-vis de la longe, tandis que ceux de 200 livres n'avaient que 1.75 pouce de gras à l'épaule et environ 1.25 pouce à la longe. Or, comme la couche de gras ne doit pas excéder 1.50 pouce aux reins pour qu'une carcasse soit classée A, il est très important de ne pas trop "finir" les porcs si l'on veut obtenir une classification avantageuse.

Le professeur Crampton, du Collège Macdonald, a conduit une expérience sur quelque 200 porcs dans le but d'établir à quelle époque de leur croissance ils utilisent le plus économiquement la nourriture qu'ils consomment. D'après les observations du professeur, le porc prendrait rapidement du poids de jour en jour, du sevrage à 120 livres, après quoi l'augmentation en poids vif serait assez uniforme jusqu'à 180 livres. D'autres expérimentateurs déclarent qu'à mesure que le porc prend du poids, son aptitude à bien utiliser les aliments diminue. Ainsi, au moment où il est prêt pour le marché, c'est-à-dire autour de 200 livres, il lui faudrait une livre de grain de plus qu'au temps du sevrage par livre d'augmentation en poids vif. Ceci s'accorde assez bien avec les déclarations du professeur F.-B. Morrison, de Cornell (E.-U.), qui dit qu'il faut 3.04 livres de grain pour produire une livre de gain en poids vif, du sevrage jusqu'à ce que le porc atteigne 100 livres; 3.50 livres de grain par livre d'augmentation lorsqu'il pèse entre 100 et 200 livres, et enfin 4.15 livres de grain pour une livre d'augmentation en poids vif lorsqu'il pèse entre 200 et 300 livres sur pied.

En se basant sur ces données, qui représentent des faits établis, le producteur pratique conduira son exploitation de telle sorte qu'il puisse offrir ses porcs en vente au poids d'environ 200 livres en vie; et comme le poids où il paraît le plus avantageux de "finir" les porcs coïncide avec celui que l'on recommande pour obtenir des flèches Wiltshire de première qualité, on peut dire que notre commerce d'exportation dépend dans une certaine mesure de la pesanteur à laquelle nos cultivateurs écouleront leurs porcs sur nos grands marchés. D'autre part, comme les suppléments protéiques sont rares et difficiles à obtenir et que les grains de base ne sont pas trop abondants, il est donc plus recommandable que jamais de ne pas suralimenter les porcs ni de les rendre trop lourds et trop gras pour le marché. Il est donc important de les surveiller de près en les pesant souvent afin de les vendre juste au moment où ils atteignent le poids requis et où ils sont susceptibles de rapporter le plus de profit.

Faits saillants

(Suite de la 1ère page)

demande la réorganisation de la Commission provinciale, une hausse immédiate des prix du beurre, du fromage et laits concentrés, comme l'autorisation de faire les approvisionnements de beurre habituels.

6—On prie l'U.C.C. de créer de nouveaux services, à savoir, un service d'industrie laitière, un service de recherches économiques, un service d'établissement.

7—Le président général dénonce l'excessive règlementation qui conduit au socialisme d'Etat et rappelle la primauté des valeurs morales.

PEAUX BRUTES

Prix fournis par la maison A. PION & Cie,
336, rue St-Vallier, Québec

Peaux de boeufs, 17 à 50 lbs, moins 2 lbs par peau, sans queue ni cornes.
Peaux avec fumier 2 lbs supplémentaires de moins, 12¼c la lb.
Les peaux de 52 lbs et plus sont prises à 50 lbs net.
Peaux de veaux engraissés, 8 à 12 lbs, moins 1 lb. par peau ..... 17c la lb.
Peaux de veaux engraissés, moins de 8 lbs, ... $1.35 la peau
Peaux kips, veaux de champ, 8 à 15 lbs, moins 1 lb. par peau ..... 15c la lb.
Peaux de veaux, de campagne ..... 50c à $1.20 la peau
Peaux de chevaux, avec queue et crigne ..... $1.50 à $5.25 la peau
Peaux de moutons ..... 10c à $1.20 la peau

●Ces prix sont pour des peaux de première qualité. Peaux endommagées, séchées sont payées à leur valeur. Les prix sont sujets à changer sans avis.

Passager . . .

(Suite de la page 24)

des autorités fédérales et provinciales. Signalons les interventions au sujet de l'électrification rurale, la rareté de certains matériaux de construction et de certaines machines agricoles, la constitution en corporation de la Corporation des Instituteurs et Institutrices des Ecoles catholiques de la Province de Québec, etc.

LA TERRE DE CHEZ NOUS

Direction

Le Conseil d'administration de La Terre de Chez Nous se composait des mêmes personnes que l'Exécutif de l'U.C.C. à savoir: M. J.-Abel Marion, président général; MM. Samuel Audette, Henri-C. Blois, Albert Laframboise, Jean-Baptiste Lemoine, directeurs. Le secrétaire-trésorier était M. Gérard Filion et le directeur du journal, M. Dominique Beaudin.

Le Conseil d'administration s'est réuni aux dates suivantes: le 18 octobre et le 10 décembre 1945, le 26 février, le 26 avril et le 27 juin 1946.

Les délibérations du Conseil ont porté sur des questions d'administration courante.

Le 27 juin, les actionnaires de La Terre de Chez Nous, c'est-à-dire les cinq personnes ci-dessus mentionnées, ont tenu une assemblée générale spéciale pour décider de l'abandon de la Charte de la compagnie et le transfert de l'actif et du passif à l'Union Catholique des Cultivateurs. Dorénavant, le rapport annuel ne fera plus mention de La Terre de Chez Nous comme compagnie distincte de l'U.C.C. Ses périodiques, c'est-à-dire, *La Terre de Chez Nous* et le *Foyer rural* deviendront un simple service de l'Union. La Compagnie de publication qui édite *La Terre de Chez Nous* aura donc vécu du 27 août 1929 au 27 juin 1946, soit un peu moins de 17 ans.

Tirage

Le tirage payé de *La Terre de Chez Nous* qui était de 68,099 copies au 31 août 1945 a atteint le chiffre de 77,769 copies à la fin d'août 1946. Ce qui constitue une augmentation de 9,670 copies en douze mois.

Le Foyer rural

La Terre de Chez Nous Inc. ayant fait l'acquisition de cette revue le 4 juin 1945, le personnel de la rédaction en a assumé la publication à partir de juillet de la même année. De simple bulletin d'étude, le *Foyer rural* a été transformé, depuis avril dernier, en revue mensuelle abondamment illustrée. Le tirage en est maintenant de 9,000 copies. Nous espérons atteindre un tirage de 15 à 20 mille à la fin de la prochaine année.

Situation financière

Le compte de profits et pertes de La Terre de Chez Nous s'est soldé par un excédent de $25,613.22.

Les prix des légumes à Montréal

Tels que fournis par le Service provincial de l'Horticulture de Québec, le 21 octobre, 1946

POMMES—McIntosh No 1, $2.75 à $2.85; Domestique, $2.00 à $2.50; Fameuse No 1, $2.50; Domestique, $1.25 à $1.50 le minot; pommes à cuire No 1, $2.25; Domestique, $1.25 le minot.
BETTERAVES—75 à 80 cents pour 50 livres; petites, 90 cents.
CAROTTES—non-lavées, 60 à 65 cents; lavées, 75 à 90 cents; quelques-unes, $1.00 pour 50 livres.
CELERI—gros, $1.25 à $1.50; moyen, 75 cents; petit, 50 cents la douzaine; coeurs, $1.00 à $1.25 la douzaine de paquets.
CHOUX—verts, 50 à 60 cents; rouges et frisés, 75 cents; chinois, $1.00 à $1.25 la douzaine; Bruxelles, $5.00 pour 32 pintes.
CHOUX-FLEURS—gros, $1.00 à $1.25; moyens, 60 à 75 cents la douzaine.
CITROUILLES—grosses, $2.00; moyennes, $1.25 à $1.50; petites, $1.00 la douzaine.
EPINARDS—$1.00 à $1.25 le minot.
LAITUE—$1.00 pour 3 douzaines.
NAVETS—No 1 lavés, 75 à 90 cents; quelques-uns à $1.00; No 2, 50 à 60 cents pour 50 livres.
OIGNONS—$1.50 à $1.75 pour 50 livres; printemps, 40 cents la douzaine de paquets.
PANAIS—lavés, $1.50 à $1.60 le minot.
POIREAUX—gros, 35 à 40 cents; petits, 25 cents la douzaine.
RADIS—35 à 40 cents la douzaine de paquets.
TOMATES—roses, $2.00 à $2.25; inférieures, $1.00 à $1.25 la boîte; vertes, 50 cents.
PATATES—$1.25 à $1.40 pour 75 livres.

Trois résolutions pour les bûcherons

Au cours du congrès général de l'Union Catholique des Cultivateurs tenu la semaine dernière à Québec, les congressistes ont adopté trois résolutions à l'intention des bûcherons de la province. Dans la première, l'on demandait à la Société Radio-Canada d'irradier une messe spéciale, le dimanche, à l'intention des bûcherons en forêt. La seconde a trait à la création, par le ministère des Terres et Forêts, de réserves cantonales pour les groupements de cultivateurs, à la construction de chemins convenables pour sortir le bois et à la concession de limites de bois commercial pour l'exploitation en coopération. Enfin, la troisième résolution demande au ministère des Terres et Forêts d'entreprendre immédiatement une campagne de conservation de la forêt, d'établir des offices de renseignements forestiers dans toutes les régions de la province et d'empêcher la coupe de l'érable sur les terres de la Couronne par les compagnies.

Vivre pour survivre

Les Canadiens français ont toujours entendu parler de colonisation à des degrés divers, suivant les époques, mais il s'est toujours rencontré des esprits pour maintenir la flamme vivante. Il s'est dit et écrit beaucoup de choses sur ce sujet par des personnes de tous les rangs et de toutes les compétences. Un autre vient s'ajouter à la longue liste des éveilleurs. Nous voulons parler de M. Paul-Henri Lavoie, agronome, assistant chef du district VIII (Rimouski), du ministère de la Colonisation, qui vient de publier un travail qui porte un titre révélateur: "Vivre pour Survivre". (1).

L'auteur a connu la pratique. Fils de cultivateur, originaire du Lac St-Jean, il est devenu inspecteur de colonisation dès sa sortie de l'Ecole supérieure d'Agriculture de Ste-Anne-de-la-Pocatière. Il a fait travailler la terre après avoir lui-même mis la main à la pâte. Aussi, tout son ouvrage reflète ce souci constant de vouloir être immédiatement utile.

Qu'est-ce que coloniser? C'est la première question à laquelle répond l'auteur. Ensuite, il prouve l'importance de la colonisation et esquisse un bref aperçu de son histoire chez nous. Quelques notes sur l'organisation actuelle de notre colonisation résument bien l'aspect administratif et officiel de la question.

L'auteur a le mérite de s'attaquer à tous les aspects de la colonisation. Et son chapitre sur la technique même de la colonisation vaut la peine d'être relu. Les techniques agricole et forestière se complètent l'une l'autre, et nous savons gré à M. Lavoie d'avoir fait ressortir l'importance de la technique forestière dans l'oeuvre de la colonisation. A vouloir trop faire d'agriculture, trop de gens ont été tentés de batouer le boisé. Et un déséquilibre s'est produit. Les bonnes vérités ne sont jamais trop dites et redites. L'auteur ne pose pas au spécialiste puisqu'il dit lui-même "qu'il s'agit plutôt de fournir quelques données générales que tout bon exploitant devrait avoir à sa disposition, et qui éviteront au colon les déboires de l'improvisation et lui épargneront au moins une partie du travail et des déboursés exigés aujourd'hui de nombre de cultivateurs, pour établir ou simplement reconstituer un "boisé sur leur ferme". C'est aussi montrer la nécessité de traiter le sujet.

Dans la troisième partie de l'ouvrage, M. Lavoie fouille l'aspect social et économique de la colonisation. Notons qu'il met la famille à sa place et qu'il insiste sur le caractère professionnel de la question. La famille et la profession, deux soeurs jumelles inséparables parce que la situation de la deuxième crée souvent les difficultés de la première. L'auteur profite également de ce cha-

(Suite à la page 26)



Le rapport annuel de la Section des bûcherons

Tel que présenté par le Secrétaire général de l'U.C.C. au congrès général tenu au cours de la semaine dernière à Québec. — Les activités de la Maison du Bûcheron et du Magasin du Bûcheron pour l'exercice 1945-46.

Au cours de la première séance du congrès général de l'Union Catholique des Cultivateurs tenu à Québec mercredi et jeudi de la semaine dernière, le secrétaire général de l'U.C.C., M. Gérard Filion, a présenté le rapport annuel de la Section des bûcherons de l'U.C.C. En voici le texte:

Direction

Le secrétaire de la Section des bûcherons, M. Gérard Cloutier, ayant résigné ses fonctions à la fin de janvier pour retourner à son ancien emploi, le Comité exécutif de l'U.C.C., de qui relève la direction de la Section des bûcherons, a dû lui trouver un remplaçant.

Pour assurer dans l'avenir une plus grande stabilité dans la direction de la Section des Bûcherons, le Comité exécutif de l'U.C.C., à sa réunion du 26 février 1946, a retenu les services de M. Samuel Audette, vice-président général, comme adjoint du président général avec fonction particulière de voir à la direction de la Section des Bûcherons de l'U.C.C.

Quand l'Union des Cultivateurs sera définitivement incorporée en vertu de la Loi des Syndicats professionnels, la Section des Bûcherons disparaîtra comme entité plus ou moins distincte de l'Union proprement dite et deviendra un service de l'association professionnelle; il s'appellera le Service forestier et traitera de tous les problèmes forestiers qui intéressent la population rurale.

Travail d'éducation

Au cours de l'été, la Section des Bûcherons a tenu dix congrès de bûcherons aux dates et endroits suivants:

Saint-Michel des Saints	le 9 juin
Mont-Laurier	le 12 juin
Macamic	le 20 juin
Matane	le 2 juillet
Causapscal	le 3 juillet
Rimouski	le 4 juillet
Sainte-Rose-du-Dégelé	le 5 juillet
Saint-Tite	le 6 août
Saint-Raymond	le 8 août
Piopolis	le 30 sept.

Le thème général de ces congrès était le suivant: Le chantier dans sa forme actuelle peut-il et doit-il être amélioré au point de vue moral, social et économique? Environ 5,000 bûcherons participèrent à ces études et parurent très intéressés à l'étude des aspects différents du chantier.

Défense des intérêts forestiers

Au cours du dernier exercice, le Service forestier s'est efforcé de défendre les intérêts généraux de ses membres et des bûcherons en général. Plusieurs interventions auprès de la Commission des Salaires minimums et de la Commission des Accidents du Travail ont facilité le règlement de plusieurs cas importants. Elle a réussi à faire adopter, à la demande des bûcherons, la nouvelle table de mesurage qui semble plus facile à comprendre et rend plus justice aux bûcherons. Présentement des pressions sont faites pour qu'elle s'applique à tous les bois mesurés en cette province

Organisation des bûcherons

Un travail intense d'organisation se fait présentement à la demande des bûcherons eux-mêmes, nous sommes à transformer l'union des Bûcherons en un Service forestier, vu qu'environ 85% des bûcherons sont des cultivateurs ou des fils de cultivateurs; ils croient préférable d'avoir un service forestier au sein de l'U.C.C. plutôt qu'une section séparée. En conséquence, notre Service forestier demande à tous les syndicats de l'U.C.C., où il y a des gens intéressés aux chantiers, d'organiser un Comité forestier de l'U.C.C. qui les groupera dans un cercle spécialement destiné à l'étude des questions forestières, entre autres les règlements de mesurement, les salaires minimums, la Commission des accidents du travail, les conventions collectives de travail, les coopératives forestières, les chantiers coopératifs, etc., etc. A date, une cinquantaine de comités forestiers sont en opération et, déjà nous prévoyons que de belles réalisations coopératives couronneront le travail de ces cercles d'étude.

Chantier coopératif

En plus d'une quinzaine de chantiers coopératifs qui opèrent avec grand succès en Abitibi, il y en a quelques autres qui ont des succès marqués à travers la Province et notamment, les chantiers coopératifs de Saint-Zénon (Berthier), Saint-Léon le Grand (Matapédia), La Doré (Lac Saint-Jean), Saint-Léonard (Portneuf), L'Ascension (Labelle), Chantier d'Apprentissage de Québec, ainsi que quelques autres dont nous avons pu malheureusement nous procurer les rapports.

La Maison du Bûcheron

Durant les douze mois du dernier exercice, 17,418 personnes ont logé à la Maison du Bûcheron et malgré qu'environ 75 personnes peuvent y loger chaque soir, l'on est forcé, faute d'espace d'en refuser un nombre considérable.

Pour pouvoir donner un service convenable à tous ceux qui veulent y loger, il faudrait environ 50 chambres de plus; 21,094 repas furent servis; le Magasin a fait un chiffre d'affaires de $100,316,-69. Les bûcherons ont déposé à la caisse de sûreté $99,182.32 contre $56,604.19 l'an dernier

Comment enrayer l'exode rural

On aurait tort de croire que l'exode rural est un phénomène qui se voit uniquement chez nous, dans la province de Québec, ou même au Canada seulement. Tous les pays ont à déplorer une désertion du sol plus ou moins prononcée. En certaines régions des Etats-Unis, cette tendance est si accentuée qu'elle alarme à bon droit ceux qui ont encore foi en la stabilité de la vie rurale. On se demande, là-bas comme ici, comment enrayer cette vague de désertions.

Naturellement, les moyens préconisés varient selon les circonstances de lieux et de personnes. Un économiste agricole de l'université du Nébraska, M. H.C. Filley, vient de tracer un programme en huit points pour combattre cet engouement pour les attraits de la ville. Ces recettes ne sont ni toutes nouvelles ni toutes infaillibles, mais nous les donnons ici à titre d'information. Les voici:

1.—Donner des cours d'agriculture dans les écoles supérieures.
2.—Intensifier l'enseignement des arts domestiques et de l'économie domestique.
3.—Encourager le travail des clubs 4-H.
4.—Les chefs ruraux devraient connaître les exigences spéciales de la vie rurale et particulièrement les besoins de la jeunesse rurale.
5.—Le cultivateur qui veut que son fils suive ses traces devrait manifester plus de fierté pour sa profession d'agriculteur. Celui qui peste sans cesse contre "ce métier de chien" ne peut s'attendre que son fils suive son exemple.
6.—Les habitations de la ferme devraient être plus modernes.
7.—Il faudrait insister sur l'administration de la ferme sur une base d'affaires.
8.—Les personnes qui s'intéressent à la vie rurale devraient travailler à donner aux centres ruraux toutes les commodités de la vie moderne.

Avec quelques retouches et additions, ce programme pourrait faire l'objet d'une étude approfondie dans les équipes d'étude et les réunions de cercles.

ON EST BIEN MIS
dans un
COMPLET
MARQUE FORTIER BRAND


Synonyme de durée et de qualité
Une fabrication de chez nous
ELZ. FORTIER, Limitée
117, rue St-Dominique, Québec

Résultats concluants des opérations du Chantier coopératif de St-Zénon

Des salaires réels de $6 à $7 par jour. — Plus de $4,000 en ristournes. — Une grosse compagnie mettrait des obstacles à ce développement.

L'an dernier, après bien des difficultés et tractations, le Chantier coopératif de St-Zénon réussissait à obtenir de la **Consolidated Paper** un permis pour couper une certaine quantité de bois. Ce permis permettait de faire fonctionner ce chantier coopératif.



Le bureau de direction du chantier coopératif de Ste-Germaine, (groupe no 2).

Nous venons de recevoir le rapport de ce chantier coopératif. C'est un succès à ajouter à tous les autres succès qu'ont remportés les chantiers coopératifs. Voici les principaux points que nous relevons de ce rapport. Les opérations de ce chantier ont commencé le 7 janvier 1946. Le bûchage s'est terminé au cours d'avril et le flottage le 30 mai. 64 hommes participèrent à ces opérations et réunirent un total de 1,482 jours de travail. 87,-831.45 pieds de bois furent coupés. Les droits de coupe payés s'élevèrent à $3,372.35 et le sciage coûta $3,574.30.

Résultats concluants

Au cours des opérations, une avance de salaire de $5.00 par jour clair fut payée pour le bûchage et $6.00 pour le flottage. Si l'on ajoute le coût de la pension, on en arrive pratiquement à des salaires réels de $6 à $7 par jour. Une fois les opérations terminées, elles se soldèrent par un surplus d'opération de $4,500, dont $4,-149.60 furent distribués en ristournes, ce qui équivaut à $2.80 pour chaque jour d'ouvrage fait.

Nous félicitons bien sincèrement les membres du Chantier coopératif de St-Zénon du beau succès obtenu. Nous ne doutons pas que, devant de si beaux résultats, toute la population veuille continuer la même formule d'exploitation forestière.

Des obstacles?

Cependant, il y a un mais... Il paraît que toute la forêt qui entoure cette paroisse, mi-agricole, mi-forestière, est la propriété exclusive d'une grosse compagnie. On dit que, cette année, l'on se fait un peu tirer l'oreille pour le renouvellement d'un permis de coupe. Il ne fait aucun doute que cette paroisse, comme toutes les autres de la même région, a

(Suite a la page 25)

Saveur Délicieuse
—Scellée à Vide


CAFÉ "SALADA"